

Université de Montréal

Quel regard porter sur le travail social à l'ère des changements climatiques ? Le cas des inondations (2017-2019) au Québec.

Par

Marilou Hamelin

École de travail social, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en Travail social

Octobre 2021

© Marilou Hamelin, 2021

Ce mémoire intitulé

Quel regard porter sur le travail social à l'ère des changements climatiques ? Le cas des inondations (2017-2019) au Québec.

Présenté par

Marilou Hamelin

A été évalué(e) par un jury composé des personnes suivantes

Sue-Ann Macdonald

Président-rapporteur

Patrick Cloos

Directeur de recherche

Danielle Maltais

Codirectrice

Sara Teitelbaum

Membre du jury

Résumé

Les changements climatiques anthropogéniques posent des défis énormes pour toutes les sociétés humaines. Ces défis majeurs mettront à l'épreuve les capacités d'adaptation des États et de ses institutions et des communautés partout dans le monde et devront se résoudre par un élan de solidarité humaine afin d'en atténuer les conséquences. Le Canada connaît déjà un réchauffement climatique important. Le pays a d'ailleurs récemment été touché par des événements climatiques extrêmes : des canicules, des feux de forêt, une sécheresse anormale et des inondations dont l'intensité est prévue d'augmenter avec les changements climatiques anthropogéniques. La province du Québec a quant à elle été touchée par de fortes inondations entre 2017 et 2019.

L'objectif principal de la présente étude vise à discuter la manière dont le paradigme écosocial peut faire évoluer le travail social en tant que champ de savoir et d'intervention dans un contexte de changements climatiques. Cette étude s'est appuyée sur des données issues de groupes focus réalisés avec des intervenants suite aux inondations survenues au Québec (2017-2019).

Notre analyse vise les interventions réalisées en contexte d'inondations, dans le sud de la province, mise en œuvre par le système de santé. Les données ont été collectées lors d'entrevues de groupe réalisées avec des intervenants psychosociaux et des questionnaires de CI(U)SSS au courant des mois d'octobre et de novembre 2019. Les thèmes suivants ont émergé des analyses: les caractéristiques des inondations de 2019, les divergences d'opinions vis-à-vis des changements climatiques, l'aide et le soutien apportés durant les inondations et la participation citoyenne. J'insisterai également sur l'exacerbation possible des inégalités sociales dans ce contexte. D'autres thèmes se sont également révélés importants : l'engagement des intervenants psychosociaux, la participation et la décentralisation des décisions politiques. Enfin, mes réflexions porteront sur les conséquences sociales qu'entraînent les inondations et sur les types de pratiques sociales qui s'avèrent pertinentes à l'ère des changements climatiques et dans un contexte d'urgence.

Mots clés : Interventions psychosociales, inondations, catastrophes climatiques, changements climatiques, sinistré, éco-social, environnement, participation citoyenne, inégalités sociales

Abstract

Anthropogenic climate change poses enormous challenges for all human societies. These major challenges will test the adaptive capacities of States and their institutions and communities around the world and will need to be resolved through a surge of human solidarity in order to mitigate the consequences. Canada is already experiencing significant global warming. The country has recently been affected by extreme weather events: heatwaves, forest fires, abnormal drought and floods which are expected to increase in intensity with anthropogenic climate change. The province of Quebec was affected by heavy flooding between 2017 and 2019.

The main objective of this study is to discuss how the ecosocial paradigm can evolve social work as a field of knowledge and intervention in a context of climate change. This study was based on data from focus groups carried out with stakeholders following the floods in Quebec (2017-2019).

Our analysis targets interventions carried out in the context of flooding, in the south of the province, implemented by the health system. The data were collected during group interviews carried out with psychosocial workers and CI(U)SSS managers during the months of October and November 2019. The following themes emerged from the analyzes: the characteristics of the floods in 2019, the differences of opinion on climate change, the help and support provided during the floods and citizen participation. I will also emphasize the possible exacerbation of social inequalities in this context. Other themes were also found to be important: the engagement of psychosocial workers, participation and the decentralization of political decisions. Finally, my reflections will focus on the social consequences of flooding and the types of social practices that are relevant in the era of climate change and in an emergency context.

Key words : Psychosocial interventions, floods, natural disaster, climate change, disaster victims, eco-social, environment, citizen participation, ecological inequalities.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	2
Abstract	3
Liste des sigles et abréviations	7
Remerciements	8
INTRODUCTION	9
CHAPITRE I : RECENSIONS DES ÉCRITS ET PROBLÉMATIQUE	11
1.1 LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE TRAVAIL SOCIAL	11
1.1.1 La composante anthropogénique des changements climatiques	12
1.1.2 La dimension sociale et sanitaire des changements climatiques	16
1.1.3 La prise en compte de l'environnement par le travail social	18
1.1.4 Le concept de justice écologique	21
1.2 LE CAS DES INONDATIONS AU QUÉBEC	22
1.2.1 Les sinistres naturels et interventions	22
1.2.2 L'intervention sociale en contexte d'inondations	24
1.3 PERTINENCE SCIENTIFIQUE ET SOCIALE DE LA RECHERCHE	25
1.4 QUESTION ET OBJECTIFS DE RECHERCHE	25
CHAPITRE II : PERSPECTIVES CONCEPTUELLES	27
2.1 LE CONCEPT DE REPRÉSENTATION	27
2.2 LE PARADIGME ÉCO-SOCIAL	27
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE	30
3.1 UNE ÉTUDE QUALITATIVE SUR LES PERCEPTIONS DES INTERVENANTS LORS DES INONDATIONS DE 2017 ET 2019 AU QUÉBEC	30
3.1.1 Mon entrée et implication sur le terrain de recherche	30
3.2 LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE – LA RECHERCHE INITIALE	31
3.2.1 Description du cadre théorique de l'étude initiale	32
3.2.2 Processus de recrutement des participants	33
3.2.3 Description du guide d'entrevue	33
3.2.4 Les groupes focalisés	34
3.3 STRATÉGIES D'ANALYSE ET D'INTERPRÉTATION DES DONNÉES	35
3.3.1 Objectifs d'analyse des données	36
3.3.2 Stratégies d'échantillonnages	36
3.3.3 La codification	37
3.3.4 L'interprétation des données	39
3.4 LIMITES ET BIAIS MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	39
3.5 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES LIÉES À L'ANALYSE SECONDAIRE DES DONNÉES	40
3.6 DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON (n=54)	40
CHAPITRE IV : RÉSULTATS	45
4.1 CARACTÉRISTIQUES DES INONDATIONS DE 2017 ET DE 2019	45
4.1.1 Spécificités des populations selon les territoires	46
4.2 LA CONSCIENTISATION ENVERS LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	47
4.2.1 Les divergences d'opinions concernant les causes des inondations	47
4.2.2 Conscientiser dès l'enfance	48
4.2.3 Être consciemment connecté à l'environnement	49
4.3 L'AIDE APPORTÉE LORS DES INONDATIONS	49
4.3.1 ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE	49
Diminution de l'entraide communautaire en 2019 comparativement à 2017	51
4.3.2 INTERVENTION PSYCHOSOCIALE EN PROVENANCE DES CI(U)SSS	52

Nature des interventions psychosociale	52
Les interventions psychosociales selon les phases du sinistre	53
L'impuissance ressentie par les intervenants psychosociaux	58
Les interventions psychosociales auprès des collègues intervenants.....	58
Diminution de l'aide apportée en 2019 comparativement à 2017	59
4.4 INÉGALITÉS ACCENTUÉES AUPRÈS DES SINISTRÉS DES INONDATIONS.....	60
4.4.1 Inondations dans les quartiers défavorisés	60
4.4.2 Signes d'accroissement des inégalités pendant et après le désastre	60
4.5 ENGAGEMENTS ORGANISATIONNELS ET ENGAGEMENTS DES INTERVENANTS	63
4.5.1 Équipes dédiées et formations destinées aux intervenants	63
4.5.2 Collaboration, partenariat et équipes multidisciplinaires	64
4.6 DIFFICULTÉS RELATIVES AU PROCESSUS D'AIDE.....	67
4.6.1 Écueils de la gestion centralisée	67
4.6.2 Lourdeur et lenteur dans le processus d'indemnisation des sinistrés	67
4.7 ENJEUX POLITIQUES ET DE GOUVERNANCE	68
4.7.1 Influences politiques et médiatiques dans l'administration de l'aide.....	68
4.7.2 Manque de communication entre les diverses instances impliquées	69
4.7.3 Déresponsabilisation des instances publiques dans le traitement des inondations	70
CHAPITRE V : DISCUSSION	71
5.1 ACCROITRE LA CONSCIENTISATION CONCERNANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	71
5.1.1 Œuvrer en prévention pour accroître la conscience globale.....	72
5.2 FAVORISER L'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE ET RENFORCER LES INTERVENTIONS	75
PSYCHOSOCIALES LORS D'INONDATIONS.....	75
5.2.1 Le cas des inondations 2019 : Diminution de l'entraide et l'aide offerte aux citoyens	75
5.2.2 Promouvoir l'intervention collective plutôt que l'intervention individuelle dans ce contexte de catastrophe.....	76
5.2.3 L'intervention psychosociale sur le terrain réduirait les demandes d'aides ultérieures.....	77
5.3 VEILLER À LA PROTECTION DU BIEN COMMUN ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS	77
SOCIALES	77
5.3.1 Les inégalités et le concept de vulnérabilité sociale	79
5.3.2 Les inégalités et les déterminants sociaux de la santé	81
5.3.3 L'accroissement des inégalités sociales exacerbé par les inondations et les CC	82
5.4 AMÉLIORER L'INTERVENTION SOCIALE EN CONTEXTE DE CATASTROPHES	83
CLIMATIQUES	83
5.4.1 Former les intervenants aux mesures d'urgence	83
5.4.2 Créer des équipes d'intervenants dédiées en sécurité civile.....	84
5.4.3 Réaliser des séances de <i>débriefing</i> opérationnel.....	84
5.5 IMPLIQUER LES AUTORITÉS PUBLIQUES DANS L'AIDE APPORTÉE	85
5.5.1 Simplifier les processus gouvernementaux de redistribution financière	85
5.5.2 Favoriser l'implication des citoyens et des intervenants au niveau politique.....	85
Position des intervenants sociaux dans l'implication politique	85
5.5.3 Instances politiques et économiques en contexte de changements climatiques	87
Mandat politique et adaptations aux changements climatiques	87
La transition des structures politiques et économiques pour réduire les conséquences des CC	88
CONCLUSION	90
Pistes futures pour le développement des savoirs et pratiques en travail social	93

Références Bibliographiques.....	95
ANNEXE 1 : Cadre théorique du guide d'entrevue	102
ANNEXE 2 : Lettre de recrutement.....	103
ANNEXE 3 : Formulaire de consentement.....	105
ANNEXE 4 : Fiches signalétiques.....	108
ANNEXE 5 : Guide d'entrevue complet.....	112
ANNEXE 6 : Déroulement des rencontres et caractéristiques des groupes	115
ANNEXE 7 : Codes et définitions	118
ANNEXE 8 : Certificat d'approbation éthique	121
ANNEXE 9 : Renouvellement du certificat d'approbation éthique	122

Liste des sigles et abréviations

AAFCC :	Accords d'aide financière en cas de catastrophe
CI(U)SSS :	Centre intégré (Universitaire) de santé et des services sociaux
CRAIP :	Centre de recherche appliquée en intervention psychosociale
GES :	Gaz à effet de serre
GIEC/IPCC :	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat <i>Intergovernmental Panel on Climate Change</i>
ICCC:	Institut Canadien pour des choix climatiques
INSP:	Institut National de santé publique
MSSS :	Ministère de la santé et des services sociaux
MSP :	Ministère de la sécurité publique
NASW :	<i>National association of social work</i>
NCDC :	<i>National Climatic Data Center</i>
NOAA :	<i>National Oceanic and Atmospheric Administration</i>
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques
OMS :	Organisation Mondiale de la santé
OTSTCFQ :	Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
RIISQ :	Réseau Inondations InterSectoriel du Québec
SAC :	Superviseur en activité clinique
SIP :	Séance d'information psychosociale
ZIS :	Zone d'intervention spéciale

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce à la contribution de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à mon directeur de mémoire, M. Patrick Cloos. Merci pour ton esprit critique et tes partages d'idées lors de nos discussions sur la thématique, cela m'a fortement aidé pour mon analyse. Merci également de réaliser un changement concret dans la formation en travail social, en y enseignant ces liens avec l'environnement.

Je désire aussi remercier ma co-directrice de mémoire, Mme Danielle Maltais, chercheuse hors pair, qui a accepté généreusement de m'inclure dans son étude, et sans qui le présent mémoire n'aurait pas pu être possible.

Un merci spécial à ma mère Maryse et à Dan, d'avoir la patience d'entendre mes inquiétudes face aux scénarios climatiques futurs. Merci à ma sœur Maude, qui a une plume extraordinaire et qui a lu mon premier jet dans un grand souci du détail.

J'exprime également ma reconnaissance envers mes précieux(es) ami(e)s qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche. Je vous rassure, je vais continuer de vous parler de la cause environnementale. Merci spécialement à Ghislain pour nos discussions profondes sur les sujets environnementaux. Parfois, en faisant état de nos craintes communes vis-à-vis les inactions actuelles et d'autres fois, en partageant nos hypothétiques scénarios futurs sur la thématique.

Un merci également, aux humains passionnés et motivés à faire avancer les connaissances écosociales que j'ai pu côtoyer durant mon parcours de maîtrise.

À nous, inquiets de la santé de la Terre, en toute bienveillance, je nous souhaite de tendre vers une plus grande cohérence entre nos aspirations, nos convictions et nos modes de vies.

INTRODUCTION

Étant moi-même une intervenante sociale ayant un intérêt pour l'environnement et croyant profondément que les travailleurs sociaux ont un rôle à jouer dans la prévention, la conscientisation et le partage d'informations concernant la crise climatique actuelle, il me faisait beaucoup de sens de tenter de représenter les propos de mes consœurs intervenantes ayant agi durant un sinistre climatique soit, les inondations printanières du Québec de 2017 et 2019.

Il est clair pour moi que les travailleurs sociaux, ont intérêt à s'impliquer en amont et en prévention, car ils seront inévitablement impliqués en aval lors des situations de crise climatique. On peut facilement le constater dans le cas des inondations et puisque selon les prédictions scientifiques les catastrophes naturelles s'amplifieront, ils seront inévitablement de plus en plus sollicités (IPCC, 2021). Il est donc nécessaire de repenser les interventions psychosociales mises en place avant, pendant et après les désastres climatiques afin de réduire les vulnérabilités sociales. En effet, ce sont souvent ces vulnérabilités qui déterminent l'adaptation aux défis que représentent les changements climatiques. Puis, la participation citoyenne active soutenue par le travail social est également un exemple d'attitudes à transmettre dans la visée d'une plus grande justice climatique. En ce sens, je crois qu'il est important d'œuvrer pour la défense des droits humains et d'étendre nos pratiques à la défense des droits de toutes espèces vivantes de notre planète. Étant consciente de ce désir, presque obsessionnel, de promouvoir une profession sociale inter-relié à l'environnement, ce mémoire se construit dans cette dimension.

En effet, la transition des systèmes vers des modes de vies plus soutenables peut s'effectuer par le biais des pressions sociales témoignant des non-sens inhérent à la lenteur d'atténuation et d'adaptation aux CC. Notons actuellement, qu'au sein d'une même communauté, la polarisation des idéologies en ce qui a trait aux changements climatiques et le manque de *leadership* des instances nuisent à une mobilisation commune. Considérant ces opinions sociales qui divergent et ce manque d'actions concrètes, il est important de vouloir tendre vers une conscientisation globale qui pavera le chemin vers une plus grande justice sociale. En effet, la promotion et vulgarisation des données scientifiques pourrait être l'un des facteurs à prendre en compte pour faciliter une vision commune des problèmes à résoudre en termes d'environnement. À cet effet, je crois profondément que la protection de l'environnement devrait être partie prenante du sens commun

sociétal, car elle implique chaque espèce vivante, dont ironiquement les humains. Il apparaît évident, que la protection et l'adaptation à notre environnement naturel sous-entendrait une grande implication humaine à divers niveaux et de plusieurs façons. Mais, tout d'abord, tentons de faire ressortir le fonctionnement des pratiques psychosociales en contexte d'inondation au Québec sous un angle éco-social.

1. Ce mémoire présente dans un premier temps, une mise en contexte des concepts clés associés aux changements climatiques et hydrologiques ainsi que sur les impacts sociaux de ces changements. Dans un deuxième temps, une brève recension des écrits permettant de mettre en relation le travail social et les changements climatiques sera abordée. En ce sens, les interventions psychosociales mises en place en contexte de catastrophes climatiques, serviront à documenter la problématique à l'étude. Par la suite, les cadres théoriques, dont le paradigme éco-social seront définis et la méthodologie, dont les considérations éthiques de cette recherche seront énoncées. Les chapitres suivants porteront sur les résultats de l'analyse secondaire des données recueillies lors de onze entrevues de groupe et ces derniers seront discutés à la lumière des cadres théoriques retenus et des écrits scientifiques recensés. Cette analyse s'appuiera sur les cinq sous-thèmes du paradigme éco-social. Ceux-ci serviront également de fil conducteur tout au long du mémoire : la communauté d'entraide, le bien commun, l'engagement et les partenariats et la participation et décentralisation politique et économique. Dans le cadre du dernier chapitre, diverses recommandations seront émises.

CHAPITRE I : RECENSIONS DES ÉCRITS ET PROBLÉMATIQUE

1.1 LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE TRAVAIL SOCIAL

L'adaptation aux changements climatiques, dont font partie les extrêmes hydrométéorologiques comportent des défis structureaux majeurs. Les politiques et pratiques des sociétés humaines dans un contexte capitaliste sonnent l'alarme et les êtres humains devront changer la structure de leurs organisations pour s'adapter au contexte climatique. En effet, face à cette crise environnementale mondiale qui mobilise énormément de ressources partout dans le monde, les êtres humains n'ont d'autre choix que de revoir leurs activités afin d'assurer la survie des espèces vivantes. Il ne va sans dire qu'avec les données scientifiques actuelles qui mesurent les changements climatiques, tout porte à croire que les interventions psychosociales d'urgence liées à des désastres environnementaux s'amplifieront. Durant le dernier siècle, force est de constater la dégradation de la nature due à l'emballement des changements climatiques. En fait, le consensus scientifique corrobore ces transformations en soulignant les grandes probabilités qu'elles aient des conséquences irréversibles, imprévisibles et dommageables pour les écosystèmes du monde entier (Tischler, 2011). Les données issues du rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), sonnent l'alarme concernant la rapidité exponentielle des changements climatiques (2021). Il est donc clair que d'importants changements sociétaux s'imposent afin d'éviter le pire. Pour cela il faut d'abord bien comprendre que la notion d'« environnement » possède des composantes économique, politique, sociale, sanitaire, culturelle et écologique enchevêtrées les unes dans les autres. Les changements climatiques sont qualifiés d'anthropogénique, les catastrophe naturelle sont en fait politique, sociale, économique et climatique. Il est donc indéniable que les travailleurs sociaux ont un rôle à jouer dans ce contexte étant donné que certains êtres humains sont et seront beaucoup plus désavantagés que d'autres face au changement climatique au Canada et ailleurs dans le monde.

1.1.1 La composante anthropogénique des changements climatiques

« *La nature dit toujours quelque chose* »
-Nicolas Hulot

Le consensus scientifique est clair: « *it is unequivocal that human influence has warmed the atmosphere, ocean and land* » (IPCC, 2021, p. 5). En effet, les changements environnementaux associés aux activités anthropogéniques sont entre autres liés aux transports, aux industries fossiles, au secteur de l'agro-alimentaire. Par exemple, l'augmentation rapide des émissions des GES depuis plus de 150 ans provoque un effet de serre autour de la terre et par le fait même une hausse de la température planétaire globale (NOAA/NCDC, 2019). Ainsi, par rapport à la période préindustrielle, la température moyenne sur Terre a augmenté d'environ 1°C qui coïncide avec la croissance des activités économiques. La concentration de CO₂ dans l'atmosphère n'a jamais été aussi élevée depuis plusieurs millions d'années, période pendant laquelle la température sur Terre était aussi plus élevée comme le niveau des océans, semble-t-il. Ce qui a changé par rapport à cette époque lointaine est la rapidité des changements (concentration des GES et réchauffement). Cela empêche les écosystèmes de s'y adapter et cela accélère la hausse de la température moyenne de la surface du globe et une grande variabilité du climat (IPCC, 2021). Ce point de vue est partagé par de nombreux scientifiques, et certaines données, dont celles du *National Climatic Data Center*, soutiennent même que le Canada aurait un rythme de réchauffement deux fois plus rapide que le reste du globe (Gouvernement du Canada, 2019). De plus, on constate que parmi tous les pays du G20, le Canada est l'un des plus gros émetteurs de CO₂ par habitant et il est encore plus regrettable de lire que durant les dernières années, à l'exception du ralentissement associé à la période de pandémie de COVID-19, il n'y a eu aucune diminution de ces émissions (Climate Transparency, 2018). Dans le même ordre d'idées, lorsque L. Mead aborde le calcul de l'empreinte écologique du Québec, notamment dans les secteurs industriels et les transports, il soutient que : « nous savions déjà que l'empreinte de l'ensemble de l'humanité nécessitait une planète et demie pour soutenir ses activités ; nous avons découvert que celle du Québec en exigerait trois, si tout le monde vivait comme nous » (Mead L., 2017, p. 25). Pourtant, cette statistique compare un pays dit développé qui devrait avoir une plus grande part de responsabilité relative quant à la diminution de pollution, mais qui à l'inverse est l'un des plus grands émetteurs de CO₂. Ces excès vont à contresens des bonnes pratiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui élève les températures globales et qui rendra éventuellement une grande partie de la planète inhabitable (Garric, 2021).

Notons également que les plus récentes études des Nations Unies indiquent un rétrécissement de la marge de manœuvre pour limiter le réchauffement. Ainsi, « les plans doivent inclure des mesures urgentes afin de réduire les émissions de carbone et atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 » (Nations Unies, 2021). Donc, il va de soi que notre province, notre pays et les divers acteurs de ce monde s'engagent drastiquement dans cette cause afin de limiter l'évolution du climat à venir. En effet, ces changements sont directement dépendants des concentrations des GES dans l'atmosphère. La réduction de la combustion des énergies fossiles devrait donc être immédiate et radicale.

Les conséquences écologiques, climatiques et territoriales des CC

Les changements climatiques entraînent des conséquences telles que la montée des températures, l'élévation du niveau des océans, l'augmentation des précipitations et inondations, l'augmentation de la durée des périodes de sécheresse et l'acidification des océans (Warren & Lemmen, 2014). Au Canada, les événements climatiques extrêmes sont les précipitations extrêmes, inondations, incendies forestiers, vagues de chaleur extrême, etc. (Bush & Lemmen, 2019).

Bien que cela soit beaucoup plus complexe, on comprend que le cycle de l'eau sera affecté dans son entièreté dû à ces changements. Ainsi, la quantité d'H₂O, à chaque phase du cycle, s'y retrouvera augmenté (Bu & Robert, 2008). Depuis le troisième rapport du (GIEC, 2001), plusieurs projections climatiques basées sur des modèles couplés océan-atmosphère ont été réalisées et de façon globale ; « on semble se diriger vers une accentuation des contrastes hydrologiques spatio-temporels qui devrait se traduire par une multiplication et une intensification des inondations et des sécheresses » (Douville & Terray, 2007, p. 31). Il est surprenant de constater que : « toutes catégories confondues, ce sont environ 10 % (plus d'un million) de résidences canadiennes qui présenteraient un risque élevé d'inondation » ((DPB, 2016) cité dans (ICCC, 2020, p. 30)). Devant ces prévisions, le gouvernement du Québec a, en juillet 2019, voté un décret sur l'instauration des zones d'intervention spéciales (ZIS) afin de favoriser une gestion plus rigoureuse des secteurs inondables. En effet, les ZIS viseraient actuellement 776 municipalités, où il y aurait moratoire sur la construction et reconstruction de bâtiments détruits par une inondation (Gouvernement du Québec, 2020).

Les données scientifiques prouvent que globalement les changements climatiques provoquent une accélération du cycle de l'eau (IPCC, 2021). Il y a une forte probabilité que le cycle hydrométéorologique soit modifié dépendamment des disparités régionales (Massiot, 2018). La cartographie des zones inondables et des zones d'interventions spéciales est l'un des moyens utilisés en termes de suivi et de préparation aux inondations (Gouvernement du Québec, 2019). Ce moyen est cependant critiqué, car « les cartes des zones inondables du Canada sont incomplètes, peu récentes et manquent d'uniformité » ((*Henstra et coll., 2019 cité dans* (IPCC, 2020, p. 31)). En effet, les projections indiquées dans ces cartes n'arrivent pas toutes aux mêmes conclusions, ni aux mêmes niveaux de confiance, car plusieurs incertitudes demeurent non-répondus. Ceci, en raison de la complexité et du large éventail de facteurs climatiques qui influence les inondations (IPCC, 2020). Tout dépendamment des formes d'inondations, les zones d'un même territoire ne sont pas affectées de la même façon, ce qui n'entraîne pas les mêmes répercussions. Au Québec, le facteur saisonnier est à prendre en compte et lors du dégel printanier, les inondations sont intensifiées par leur ampleur et récurrence (*ibid.*). Par exemple, pour le golfe du St-Laurent, en raison de la diminution de la couverture de glace marine et de la fonte de la calotte glacière les scientifiques prévoient : « que les événements de niveau d'eau extrêmement élevé deviendront plus importants et plus fréquents dans les endroits, et pendant les saisons, où il y a une augmentation d'eau libre le long des côtes canadiennes de l'Atlantique et de l'Arctique... (degré de confiance élevé) » (Bush & Lemmen, 2019, p. 398). Ceci viendrait donc menacer l'intégrité des infrastructures côtières, un facteur important à considérer dans le choix d'aménagements des berges et des constructions près des rives (Bourque & Simonet, 2008). Malheureusement, les modifications de nature anthropogénique des berges, dont l'enlèvement du couvert végétal en bande riveraine joue un rôle prépondérant dans la régulation du débit d'eau et entraînent des dérèglements au cycle hydrologique (Gouvernement du Québec, 2015). Encore une fois, on remarque que les activités humaines, dans ce cas-ci par la destruction des rives végétales et globalement par l'accroissement de l'effet de serre, sont associées aux conséquences et aux modifications du cycle hydrologique (Douville & Terray, 2007). À cela s'ajoute aux dégâts anthropogéniques, l'irréversibilité des phénomènes: « *Many changes due to past and future greenhouse gas emissions are irreversible for centuries to millennia, especially changes in the ocean, ice sheets and global sea level* » (IPCC, 2021, p. 28).

Coûts financiers liés aux catastrophes climatiques et aux inondations

L'augmentation des dépenses liées aux catastrophes climatiques fait état d'une hausse alarmante des événements :

S'élevant il y a cinquante ans à quelques dizaines de millions de dollars, les coûts annuels de catastrophes naturelles – inondations, tempêtes et feux de forêt, entre autres – se chiffrent aujourd'hui en milliards de dollars au Canada. Les pertes assurées pour les événements météorologiques catastrophiques ont totalisé 18 milliards de dollars entre 2010 et 2019, et **le nombre d'événements catastrophiques était trois plus élevés que dans les années 80** (ICCC, 2020, p. iii)

À ceci s'ajoutent les nombreuses incidences sur le déroulement des activités économiques dont les pertes d'infrastructures, l'intégrité des écosystèmes, mais également sur la santé et la sécurité de la population.

Au Québec, la situation des inondations cause de lourds dommages tant économiques, sociaux qu'environnementaux et ceux-ci impliquent le déploiement de nombreuses ressources. Bien qu'il soit difficile de calculer les véritables coûts financiers, selon le programme fédéral d'Accords d'aide financière en cas de catastrophe-AAFCC: « il se verse près d'un milliard de dollars par année. Environ 75% de cet argent est octroyé pour des inondations » (Moudrak & Dr. Feltmate, 2019, p. 8). En ajout aux gouvernements, qui assument une grande partie des frais d'intervention et de rétablissement, des assureurs privés du Canada, versent des indemnités lors d'inondations. Ces dépenses seraient exponentielles par rapport à la décennie précédente : « En 40 ans, les coûts liés aux inondations ont quadruplé » (Bureau d'assurance du Canada, 2020). De plus, en regardant des graphiques d'estimation des coûts liés aux catastrophes causées par un événement météorologique on y remarque des estimations astronomiquement élevées pour les années à venir (*ibid.*). Puis, en termes de coûts indirects, les inondations sont le premier facteur de la hausse vertigineuse des primes de l'assurance de dommages (*ibid.*). De plus, l'apport financier, en termes de ressources humaines, provenant du réseau de la santé est indissociable : les inondations font partie de la liste des sinistres majeurs auxquels les CI(U)SSS sont intervenus durant les dernières années (Maltais, Bolduc, Gauthier, & Gauthier, 2015).

Finalement, les catastrophes climatiques représentent de lourdes conséquences financières et les inondations seraient le type de sinistre le plus coûteux pour les Canadiens (*ibid.*). Faisant partie des sinistres de plus en plus coûteux, le gouvernement canadien reconnaît la nécessité d'accroître la résilience aux inondations pour les collectivités. Par exemple, il réalise l'instauration de mesures pour réduire les impacts des inondations sur les populations riveraines : le contrôle des crues avec l'implantation de barrages pour retenir les eaux, les marqueurs de crues, les opérations de déglacage et les politiques d'aménagement urbain (MDDELCC, 2015).

1.1.2 La dimension sociale et sanitaire des changements climatiques

« Les avertissements concernant le réchauffement climatique ont été extrêmement clairs depuis longtemps. Nous entrons dans une période de conséquences » -Al Gore

Les changements climatiques comme problème social : exploitations naturelles et humaines. Les changements climatiques sont la conséquence de l'organisation politique et économique de certains pays qui consiste en l'exploitation des ressources naturelles. Selon les recherches, le système capitaliste induit des rapports de domination qui accroît la division sociale et qui encourage l'exploitation humaine (Kovel, 2009). En effet, plusieurs problèmes structurels entraînent la dégradation environnementale et celle-ci vient à son tour exacerber les diverses problématiques sociales. Bien que les définitions d'un problème social soient multiples puisqu'ils dépendent des valeurs relatives auxquelles adhèrent les individus et les groupes, il est possible d'avancer qu'un problème social existe lorsqu'il y a « l'écart ou la différence entre un état optimal, défini de façon normative, et l'état actuel ou réel » (Pineault & Daveluy, 1986, cité dans (Mayer & Laforest, 1990)). Plus précisément, un problème social existe lorsqu'il est perçu comme étant important par les personnes concernées et qu'il suscite un mécontentement suffisamment intense pour les amener à se mobiliser en vue de trouver des solutions (Mayer & Laforest, 1990). En effet, les crises sociales et écologiques sont des messagers qui nous rappellent que : « nous sommes parvenus à un moment critique de notre développement et nous manquons cruellement d'outils pour encadrer l'effort nécessaire afin de nous sortir des crises qu'il alimente » (Mead L., 2017, p. 53). Il ne fait plus aucun doute que les conséquences chez les communautés qui sont et seront confrontées aux aléas climatiques sont nombreuses. À cet égard, l'accroissement des inégalités climatiques qui découlent des inondations au Québec, possède les caractéristiques d'un problème social.

Les systèmes sociaux humains sont une composante de l'environnement. En ce sens, cette interrelation concrétise le fait que les catastrophes climatiques auront des effets dévastateurs sur les individus, les communautés et les écosystèmes (Cumby, 2016). Les CC sont donc perçus comme : « une forme de violence structurelle (cf. Maldonado, 2006) qui se répercute de diverses façons sur la santé des êtres humains et sur celle de tous les êtres vivants de la planète » (Maldonado-Gonzalez, 2009, p. 84). Bien que les répercussions directes ou indirectes prennent différentes formes, tout porte à croire que dans un scénario à court moyen terme, les répercussions sociales seront inévitables et s'amplifieront au même titre que la destruction de l'environnement.

Tout d'abord, les catastrophes climatiques modifieraient la fréquence de blessures, le taux de mortalité et augmenteraient les suicides (Gouvernement du Canada, 2004, p. 170) ; (Krug, et al., 1998). En effet, à l'échelle de l'humanité : « une moyenne de 200 millions de personnes sont touchées chaque année par les catastrophes naturelles et environ 70 000 en périssent. En effet, comme en témoignent les bilans annuels des catastrophes et anomalies climatiques, nous assistons à des signes avant-coureurs significatifs » (Notre planète.Info , 2020). Selon les faits rapportés par l'OMS concernant les impacts de différents phénomènes sur la santé physique des humains au 21^e siècle, le dérèglement climatique représenterait la principale menace en santé. De plus, les changements climatiques influencent la santé mentale et cela devient très concret lorsque les gens sont forcés à évacuer leur domicile et lorsque des catastrophes climatiques entraînent des pertes matérielles et économiques. Ainsi, des recherches suggèrent des liens entre la destruction de l'environnement, la pollution et les problèmes de santé et le stress vécus par les individus (Hoff, Polack, 1993 cité dans (Coates, 2003). En effet cette exposition aurait une incidence sur la santé mentale. Par exemple, les citoyens pourraient vivre de l'éco-anxiété face aux potentiels événements à venir et les sinistrés pourraient vivre des symptômes reliés au stress en ayant été exposé aux dangers naturels. Enfin, les symptômes peuvent se présenter sous différentes formes : « modification de l'humeur, des pensées et du comportement, un niveau de détresse accru et la réduction de la capacité d'une personne à vaquer à ses occupations quotidiennes ((Berry et al., 2008a) cité dans (Warren & Lemmen , 2014, p. 208).

Selon les Nations Unies, dans un avenir rapproché la crise climatique aura des répercussions sur l'insécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, l'immigration de masse, et de potentiels conflits géopolitiques en termes d'accès aux ressources (Nations Unies, 2021). Injustement, les habitants de la Terre ne seront pas tous affectés de la même façon et les événements climatiques extrêmes auront davantage de conséquences sur les populations ayant moins de ressources à leur disponibilité. Les impacts sont considérés comme le résultat de la coexistence entre plusieurs facteurs éco-sociaux : « l'ampleur de l'inondation, les populations, leurs vulnérabilités, la valeur des actifs touchés par les inondations et la capacité de faire face aux risques d'inondation, qui dépendent tous du développement socio-économique ainsi que la topographie et les conditions hydro-climatiques » (Tanoue et al., 2016 cité dans (IPCC, 2021, p. 2.4.2.2). En ce sens, les changements climatiques et les événements climatiques extrêmes, dont le phénomène des inondations, contribueront à exacerber les inégalités sociales déjà existantes. Ceci représente bien la perspective de la chaîne d'impacts des changements climatiques soit l'interaction entre les événements climatiques extrêmes et les systèmes sociaux qui se répercutent mutuellement à divers niveaux (Watts, et al., 2015).

1.1.3 La prise en compte de l'environnement par le travail social

*«It depends who we call the client. In this time of ecological crisis we can no longer afford to view the client as merely the single person seated in front of us »
-Dr. Madeline Rugh*

Jusqu'au début des années 1980, l'intervention sociale était principalement réalisée sans tenir compte des autres composantes de l'environnement et davantage centré sur les individus et les groupes humains. Le modèle *Person-In-Environment-PIE* élaboré par Germain et Gitterman (1980) tente d'exprimer les tensions entre l'individu et l'environnement. La perspective écologique a tenté de situer les individus dans leur environnement tout en excluant certaines de ses composantes. Au fil des années suivantes, plusieurs approches en travail social qui se qualifiaient « écologiques » maintenaient tout de même une vision très anthropocentrique, sans tenir compte des composantes véritablement écologiques, à savoir le climat, la nature et les écosystèmes non humains, et leurs relations. Par exemple, Garvin et Tropman soulignent que si le travail social doit inclure la protection de l'environnement, cela doit se faire de façon à placer les êtres humains en priorité dans ce processus (cité dans (Coates, 2003)). De leur côté, Huff et McNutt (1995), prennent

en compte l'environnement naturel en mentionnant que les champs d'intervention du travail social devraient adopter des nouveaux modèles qui vont au-delà des interventions individuelles, en reconnaissant que les enjeux du bien-être s'articulent également par la protection de l'environnement.

Depuis plus récemment, certains auteurs de ce champ d'expertise ont réfléchi aux liens des sociétés avec la nature. En effet, plusieurs articles dans le domaine des sciences humaines associent l'environnement naturel à plusieurs terminologies afin de le distinguer du travail social clinique conventionnel et afin d'entre autres comprendre les sens éthiques de l'environnement (Sauvé, 2009). Divers auteurs ont permis l'émergence de nouveaux concepts qui conjuguent des questions environnementales et sociétales : (Centemeri, 2018), *Climate change and social work* (Tischler, 2011), *Green social work* (Dominelli, 2012), *Eco-social work* (Peeters, 2011), *Environmental social work* (Gray & Coates, 2012), perspective environnementale (Gray & Coates, 2015) et l'éco-social en travail social (Boetto, 2017).

Ces divers auteurs tentent de démontrer que le travail social devrait considérer davantage l'environnement dans ses propres pratiques. Ils proposent des actions possibles pour innover dans l'organisation des services sociaux en vue d'une meilleure prise en compte conjointe des questions environnementales et sociétales. Pour reprendre certains propos de Tischler (2011), les travailleurs sociaux les plus impliqués au sujet des changements climatiques, ont davantage d'inquiétudes en ce sens pour leurs clients/communautés notamment : l'adaptation à la température imprévisible (inondations, hausse du niveau de la mer, tempête extrême), l'accessibilité aux ressources alimentaires, la santé physique, la santé mentale et l'engagement communautaire (2011). L'intérêt étant aussi de s'intéresser aux liens entre exploitation des ressources naturelles et exploitation humaine. En ce sens, l'interrelation entre l'environnement et l'humanité justifie l'intérêt pour les changements climatiques dans le domaine social. Aujourd'hui, l'on peut comprendre que le travail social a un rôle primordial dans cette interrelation et de-là l'importance de garder une vision large et globale de l'environnement.

Interventions sociales liées à l'environnement

« *L'intervention sociale, à partir d'une innovation de ses pratiques qui investit le rapport au territoire, est vue comme un lieu propice à cette articulation* » - Laura Centimeri

Suivant une recension des écrits, réalisés par Maldonado Gonzalez (2009), sur les actions du travail social possibles en environnement, quelques auteurs proposent des pistes concrètes (2009, p.86). Par exemple, Duperré (1999) propose que la formation en travail social évoque des problématiques d'actualité qui affectaient l'environnement physique et la transformation des territoires. Puis, Soliman (1996) a abordé le travail social dans l'organisation communautaire, en vue de la mobilisation de la population pour la défense des droits sociaux liés à l'environnement. Ensuite, Gamble et Varma (1999) proposent de réaliser des études de cas pour l'enseignement et la formation continue en termes de travail communautaire et de développement durable. Hoff et Rogge (1996) soulignaient la contribution à la réhabilitation de l'environnement tout en favorisant la santé, le lien social et la création d'emplois. Pour sa part, Hoefler (2000) mentionne l'implication du travail social dans la politique environnementale. Puis, Centimeri (2018) fait des liens entre des concepts du travail social général et des concepts environnementaux. Ainsi, elle dégage des implications possibles de la profession:

Une première entrée qui permet de mettre en relation l'intervention sociale et la crise environnementale est celle qui passe par le lien établi, à partir du concept de **vulnérabilité sociale**, entre **cohésion sociale** et **résilience** face aux situations de risque et catastrophe. La prise en compte de ce lien conduit à mettre en avant une exigence forte de **d'intégration des politiques publiques** dans la manière d'envisager la réponse à une demande de **justice environnementale** vis-à-vis de **d'inégalités écologiques** (Centimeri, 2018).

En réponse aux inégalités sociales environnementales et à la défense des droits, l'apport du travail social dans la dimension de la politique publique est non-négligeable : « *the issue of climate change falls under the social work mandate, as it disproportionately affects marginalized populations and has significant negative impacts on the health and wellbeing of individuals and communities* » (Cumby, 2016, p. 17). Cette nécessité de s'intégrer à des politiques publiques vient répondre au besoin de participer à la recherche de nouveaux modes de résolution des crises, mais d'également s'ancrer dans des actions au niveau de la prévention, promotion et développement durable. Entre autres, les travailleurs sociaux sont des agents de changement social et donc leur place est également en prévention et en protection de la santé populationnelle car « ils peuvent

aussi accompagner des citoyens dans leur lutte contre la pollution environnementale... » (Maltais & Rheault , 2005, p. 8).

Finalement, certaines associations telles que la *National Association of Social Workers* ajoute un niveau d'implication supérieur voir obligatoire :

Social workers have a professional obligation to become knowledgeable and educated about the precarious position of the natural environment, to speak out and take action on behalf of it, and to help thier client act in an environmentally responsible manner (NASW, 2006 cité dans (Tischler, 2011, p. 1)).

1.1.4 Le concept de justice écologique

« It seems to me to be urgent for the planet and for all its creatures that we discover ways of living in more collaborative relation with each other and with the wider ecology » -Reason, 1994

Le concept de justice écologique rend légitime le fait que la profession du travail social s'intéresse à cette vision large et multiple de l'environnement. Par exemple, à l'échelle planétaire, le concept de justice écologique discute de deux grands thèmes soit la contraction et la convergence. Par exemple: « les pays riches vont être obligés de réduire radicalement leur empreinte (la contraction) pour amener leurs populations à des modes de vie inimaginables tellement ils seront radicalement différents de ce qu'elles ont connu pendant l'ère du pétrole » (Mead L., 2017, p. 49). Selon l'auteur c'est seulement ensuite qu'ils pourront tendent vers un but commun (convergence) afin d'arriver à une plus grande équité entre les sociétés et à la fois à un plus grand respect de la capacité de la planète (*ibid.*).

Également, le concept de la redistribution, expliqué par la philosophe et politicologue Nancy Fraser (2004), permet de mettre en relation des inégalités géographiques et des enjeux liés à la dégradation de l'environnement :

Les luttes pour la reconnaissance prennent place dans un monde où les inégalités matérielles s'accroissent, [...] l'exposition à la pollution environnementale, avec des conséquences sur l'espérance de vie et sur le taux de morbidité ou de mortalité. [...] elles s'accroissent également à l'échelle mondiale, principalement entre pays du Nord et pays du Sud (Fraser, 2004, p. 152).

Inégalités écologiques

Lorsqu'on aborde les grands sinistres et catastrophes naturelles, on parle souvent des populations les plus vulnérables comme étant les plus affectées. En effet; « *The effects of climate change*

disproportionately affect society's most vulnerable populations, including those who are marginalized socially, politically, culturally, economically, institutionally, or otherwise » (IPCC, 2014a cité dans (Cumby, 2016, p. 10)). Ceci va à l'encontre des idéologies politiques environnementales, reconnaissant le droit pour tous les humains : « *a fair share of the Earth's resources, including a clean environment* » (NASW, 2011 cité dans (Tischler, 2011, p. 11)). Malheureusement, cette utopie de droit semble bien loin de la réalité du terrain. C'est alors que le concept de justice ou plutôt d'injustice environnementale est abordé. En ce sens, l'IPCC (2018) reconnaît un portrait plus juste de ses injustices :

However, differences in flood risks among regions reflect the balance among the magnitude of the flood, the populations, their vulnerabilities, the value of assets affected by flooding, and the capacity to cope with flood risks, all of which depend on socio-economic development conditions, as well as topography and hydro-climatic conditions (Tanoue et al., 2016) (IPCC, Global Warming of 1.5°C, 2018, p. 214).

1.2 LE CAS DES INONDATIONS AU QUÉBEC

« Soit nous changeons notre système par un effort communautaire massif, soit ce système s'effondrera sous le poids de ses excès, qu'ils soient de nature économique, social ou écologique » -L. Mead, Harvey

Comme nous l'avons vu précédemment, les changements climatiques entraîneront inévitablement des effets dévastateurs et les inondations ne sont qu'une de ses conséquences. D'une part, il y a urgence d'intervenir et de préparer les interventions futures, et d'autre part il y a intérêt à observer les interventions actuelles afin qu'elles soient alignées avec ce que nous enseignent les écrits scientifiques sur les bonnes pratiques. Une recension de la littérature par mot clé a donc été effectuée afin de mieux décrire l'intervention sociale dans le contexte d'aléas climatiques. Il s'agit donc ici de comprendre les ressemblances et dissonances entre les approches enseignées, les interventions issues du terrain et le cadre de référence théorique. Ultimement, il s'agit d'intervenir de façon optimale en prévention des crises et donc, de commencer via l'analyse de l'intervention psychosociale dans le contexte des inondations au Québec.

1.2.1 Les sinistres naturels et interventions

Selon le Ministère de la Sécurité publique, les inondations figurent parmi les aléas d'origines naturelles de type hydrométéorologique (MSP, 2016). On est toutefois en droit de se demander si, dans un contexte de changements climatiques anthropogéniques, il est pertinent de signifier

l'origine « naturelle » des aléas climatiques ? Il serait sans doute mieux de parler d'événements climatiques extrêmes pour nommer ce type de catastrophe. Au sens de la sécurité civile, on mentionne le terme « sinistre » pour définir ce type d'évènement. En fait, certaines caractéristiques définissent un sinistre: « le fonctionnement normal d'une communauté ou d'une société est fortement perturbé; des pertes de vie, matérielles, économiques ou environnementales importantes sont observées; et le milieu affecté n'est pas en mesure, avec les ressources et les capacités dont il dispose, de faire face aux conditions et aux conséquences découlant de la manifestation des aléas. » (Morin, 2008, p. 25). En ajout à plusieurs conséquences observées suite à un sinistre, on identifie les perturbations sociales (déplacements et relogements de personnes, interruptions de services, pertes de cohésion sociale, conflits, etc.) et les dommages environnementaux (contaminations de l'eau, de l'air, du sol, pertes sur le plan de la diversité biologique, dégradations d'écosystèmes clés, etc.) (Morin, 2008).

Selon les écrits consultés, les interventions à apporter durant un sinistre sont souvent classées selon quatre grandes phases soit : la prévention, la préparation, l'intervention et finalement, le rétablissement (Morin, 2008). Les phases du sinistre agissent comme points de repère pour situer les mesures à réaliser en termes de sécurité civile, mais viennent également teinter les diverses formes d'intervention psychosociales à mettre en place. Premièrement, la phase de prévention s'inscrit dans une perspective plutôt large. Cette phase sert à prévenir et à atténuer certains impacts des changements climatiques qui touchent les collectivités. La phase de préparation se définit comme étant : « l'ensemble des activités et des mesures destinées à renforcer les capacités de réponse de la communauté face aux sinistres » (Maltais & Rheault , 2005, p. 37). La phase d'intervention, qui est en soi la première phase de réponse au sinistre est : « l'ensemble des mesures prises immédiatement avant un sinistre anticipé, au moment du sinistre ou immédiatement après un sinistre pour préserver la vie et le bien-être des personnes, assurer leurs besoins essentiels et sauvegarder les biens et le milieu naturel » (*ibid.* p.38). Finalement, la phase de rétablissement est définie comme étant : « l'ensemble des décisions et des actions prises à la suite d'un sinistre pour restaurer les conditions sociales, économiques, physiques et environnementales de la communauté et réduire les risques de sinistre. Les mesures associées au rétablissement peuvent aborder les conséquences sociales, psychologiques, physiques, politiques

et financières du sinistre » (*ibid.* p.38). Il ne va sans dire que cette phase peut perdurer dans le temps.

1.2.2 L'intervention sociale en contexte d'inondations

En contexte d'inondation, le système de santé offre des services en santé physique et des services d'aide psychosociale pour les citoyens affectés. Les interventions de nature psychosociales en cas d'aléas climatiques diffèrent des fonctions proposées dans le mandat régulier en CI(U)SSS. En effet, travailler dans l'immédiateté pour assurer les besoins de bases des sinistrés (le besoin d'hébergement par exemple) est un enjeu prioritaire. À ceci, s'ajoute le support psychosocial qui est offert tout au long des phases du sinistre et souvent : « plus la durée et l'ampleur des inondations sont importantes, plus grands sont les problèmes de santé mentale » (RIISQ, 2020, p. 6).

L'offre des services des CI(U)SSS en contexte d'inondations s'effectue à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les intervenants se rendent directement sur les lieux inondés et travaillent en collaboration avec les acteurs municipaux. Ceux-ci peuvent être amenés à travailler avec les policiers ou les militaires afin d'accompagner les personnes sinistrées pour le départ de leur domicile. Ici, durant la crise, l'importance d'offrir un soutien rapide aux sinistrés, d'intervenir dans des lieux variés pour aller à leur rencontre et de prioriser la collaboration multidisciplinaire, sont des interventions grandement importantes (Maltais & Rheault , 2005). Ensuite, les intervenants assurent une présence et un accueil dans les centres d'aide aux sinistrés, le cas échéant selon les régions touchées. Ceux-ci réalisent des interventions de crise, offrent de l'aide, évaluent les besoins psychosociaux et orientent les sinistrés vers les bonnes ressources. Ceci inclut également l'assistance aux sinistrés dans leurs démarches auprès des autorités publiques. Ceux-ci peuvent également réaliser des séances d'information psychosociale en concert avec les municipalités et/ou animer des séances de verbalisation. À un autre niveau, certaines équipes d'intervenants peuvent effectuer des consultations téléphoniques via le numéro centralisé du 8-1-1 qui est accessible en permanence. Dans les cas où les besoins sont exacerbés, les intervenants peuvent diriger le sinistré vers l'offre de services psychosociaux habituels offerts par les établissements de santé :

Les services psychosociaux comprennent le repérage des personnes avec des besoins, l'intervention immédiate (ex. : restaurer les sentiments de sécurité et de confort), l'intervention dans les jours et semaines qui suivent le sinistre (ex. : les activités d'information psychosociale, la prise en charge des personnes sinistrées, le soutien psychosocial aux intervenants mobilisés) et l'intervention en phase de

rétablissement (ex. : les activités de soutien et d'information) (Gouvernement du Québec, 2016).

1.3 PERTINENCE SCIENTIFIQUE ET SOCIALE DE LA RECHERCHE

De grands questionnements sont présents à savoir comment les intervenants psychosociaux parviendront, dans le cadre de leur profession, à relever les défis liés à des crises socio-environnementales :

Les experts prédisent qu'avec le réchauffement climatique les catastrophes naturelles seront plus fréquentes et plus dévastatrices. Généralement, ces événements, qu'ils soient causés par des perturbations naturelles ou par le désespoir humain, peuvent traumatiser un nombre élevé d'individus et perturber l'organisation et la prestation des soins de santé et de services psychosociaux (Maltais, 2007, p. 1).

Évidemment, dans une optique d'amélioration continue, plusieurs approches d'interventions en cas de catastrophe et d'intervention éco-sociale doivent être mieux intégrées dans toutes les phases des sinistres, incluant dans les actions préventives. À partir de l'analyse secondaire des données, j'apporte donc ma contribution afin de dessiner de nouveaux contours pour les interventions éco-sociales selon les composantes du cadre écosocial (Coates, 2003). En effet, les professions de relation d'aide, comme celle du travail social, sont souvent confrontées à des enjeux éco-sociaux dans leurs pratiques et les inondations expriment très bien ces deux composantes interreliées qui doivent être prises en compte. Le cas des inondations sera abordé d'un angle différent, plus global, afin d'établir et repenser les liens entre les interventions à caractère social et les enjeux écologiques qui sont inséparables.

1.4 QUESTION ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

*« We cannot solve a crisis without treating it as a crisis »
-Greta Thunberg*

Dans le contexte des changements climatiques et de l'ampleur potentielle de ses conséquences futures à la fois sociales et sanitaires sur les populations humaines, il m'est apparu essentiel de réfléchir aux transformations théoriques (savoirs) et pratiques (interventions) que pourrait tenir le travail social dans ce contexte. Ceci pourrait contribuer aux réflexions sociales dans le contexte climatique changeant qui, au Canada, amènera très certainement les travailleurs sociaux à intervenir davantage lors des catastrophes. Ainsi, je compte poser une réflexion globale sur le TS

dans le contexte des CC à partir des perceptions des intervenants suite à des événements climatiques extrêmes et particuliers. Je propose d'apporter des éléments de réponse à la question suivante :

De quelle manière le paradigme éco-social nous permet d'apporter un regard critique sur les inondations au Québec (2017-2019) ?

L'objectif général vise donc à discuter des liens entre l'écologie et la société. Dans le but d'ouvrir le TS à une étendue plus large de ses savoirs et de ses interventions à la lumière des enjeux et des défis environnementaux. Plus spécifiquement ce mémoire tentera d'atteindre les objectifs suivants :

- 1) Cerner les valeurs et les attitudes des intervenants à propos des événements climatiques extrêmes ;
- 2) Saisir les enjeux et les défis des interventions psychosociales en contexte d'inondations au Québec ;
- 3) Décrire les représentations des intervenants concernant les impacts sur les populations affectées par les inondations ;
- 4) Engager une réflexion sur l'intervention sociale dans ce contexte.

En somme, cette étude s'adresse plus particulièrement au champ du travail social en général, tant dans sa dimension académique que professionnelle. Les résultats et les recommandations s'intéressent tant à l'intervention spécifique/locale qu'à l'intervention générale/globale. En ce sens, plusieurs allers-retours entre ses deux niveaux d'interprétation et entre la théorie et la pratique seront réalisés tout au long de ce mémoire.

CHAPITRE II : PERSPECTIVES CONCEPTUELLES

2.1 LE CONCEPT DE REPRÉSENTATION

« Tout est partout, mais l'environnement sélectionne » - Baas Beeking, Botaniste

Tel qu'abordé par Huberman et Miles (1994), selon le traitement des données qualitatives l'étude d'un même phénomène peut mener à différentes interprétations. Ceci entraîne alors des conclusions différentes qui doivent être mises en rapport avec le cadre théorique privilégié. Enfin, le cadre conceptuel général équivaut au paradigme auquel on se réfère pour mieux comprendre une problématique, et ce, en fonction de nos croyances et de nos valeurs (Levy, 1994).

Ici, les transcriptions intégrales des rencontres de groupe réunissant des intervenants et des gestionnaires rendent compte de leurs représentations et de leurs expériences vécues dans une situation donnée. Donc, en plus d'aider à mieux saisir le sens que les intervenants donnent à leurs expériences, l'interprétation de ces représentations tend vers un processus actif de compréhension des réalités sociales. Dans le cadre de ce mémoire, deux niveaux d'interprétations peuvent être identifiés: celles des intervenants parlant des sinistrés, et mon interprétation de ces récits. En ce sens, il est important de comprendre le parcours des représentations : « ces fonctions primordiales sont incarnées dans les processus d'objectivation et d'ancrage qui, finalement, rendent compte de la manière dont le social transforme une connaissance en représentation, puis de la manière dont cette représentation transforme le social » (Valence, 2010, p. 27). Il faudrait donc voir les connaissances issues de cette étude comme le résultat d'un processus de construction de la réalité dont je suis moi-même une des actrices.

2.2 LE PARADIGME ÉCO-SOCIAL

Dans ce mémoire, un regard éco-social (Coates, 2003) a été porté sur le problème des inondations. C'est donc en utilisant ce cadre que j'ai pu extirper et orienter les données descriptives tout en

ajoutant une profondeur de pensée. Le paradigme éco-social possède plusieurs composantes d'ordre conceptuel qui sont reliées les unes aux autres. Dans le but de faciliter l'exercice, cinq composantes principales de ce paradigme sont mises en relief.

La conscience globale

Tout d'abord, « *The global consciousness* » insiste sur l'importance d'être conscient de la dimension écologique de nos vies. En effet, la nature source de l'humanité devrait être centrale dans nos vies, car le destin des humains est directement lié à celui de la Terre. Pour Coates (2003), il devient important de conscientiser l'Humanité à la planète Terre, ce qu'il appelle: la conscientisation écologique. Pour cet auteur, considérer la violence contre la terre au même titre que d'autres formes de violences serait un pas vers l'atteinte de cette conscience globale (Coates, 2003). Il soutient qu'il serait positif d'inscrire la durabilité dans la théorie et l'intervention afin de mettre en relation les dimensions politiques, sociales et écologiques de l'environnement. De plus, l'idée de développement et ce même lors d'interventions sociales devraient inclure les ressources naturelles.

La communauté d'entraide

Coates (2003) aborde l'importance de l'appartenance communautaire, dont plusieurs composantes font partie de ce concept. Par exemple, le fait d'établir un sentiment d'appartenance à une communauté où l'environnement prend une place importante dans la vie de tous les individus : « *The human needs of all the people are vitally dependent on environmental resources- clean air and water, safe food, and adequate shelter* » (Coates, 2003, p. 114). Ainsi, l'attachement à un territoire et à ses ressources est essentiel pour arriver à une communauté socialement impliquée. En ce sens, l'action communautaire et humanitaire, à l'échelle nationale et internationale, s'inscrirait donc dans une perspective écosociale.

Le bien commun

Les notions « *The common good* » et d'action collective soutiennent que: « *as in many indigenous traditions, involves an ethic of caring for the next generation and leaving the environment as good as or better than we received it* » (*ibid.* p.115). Il s'agit en effet d'avoir une éthique environnementale en pensant aux générations futures. Cette clé est d'ailleurs présente dans les traditions autochtones qui nous amènent à situer le territoire au centre de nos manières de vivre.

On aborde ici la protection et prévention, sociale et environnementale. En effet, puisque la pauvreté et la pollution sont souvent associées, le développement local visant les luttes contre la pauvreté et les inégalités et par le fait même, l'accès équitable aux ressources matérielles et environnementales (eau, territoires, etc.) permettrait une forme de justice écosociale. Cette notion de justice sociale et environnementale viserait la réduction de la consommation des plus riches et également de concrétiser la notion d'empreinte écologique des pays privilégiés. En effet, "*When we extend the consideration of equity to all people on Earth, and to all living species, consideration must be given not only to the relative needs of the rich and poor in both economically privileged and less privileged countries but also to the needs of all species*" (*ibid.* p. 117).

Engagement, participation, partenariats, valeurs communes

L'élément de la « *Capacity of building* » met l'accent sur l'engagement communautaire et la responsabilité partagée de tous les acteurs en termes d'écologie. On souligne que l'implication et la participation des différents partenariats permettent une éducation et une planification vers des buts communs. Coates (2003) souligne que la capacité de créer et d'améliorer la qualité de vie doit inclure des investissements sous trois formes: *natural and built, human, cultural and social*, qui portent le sens des valeurs communes de la collectivité. De cette façon, la collectivité sera capable de produire et réaliser des investissements dans les domaines écologiques en vue d'améliorer et de préserver leur habitat.

La participation et décentralisation politique et économique

Ici, l'engagement de la communauté civile réfère à: « *the cooperation and participation of community members in the governance and operation of organizations that serve the community* » (*ibid.* p.119). En fait, la démocratie participative est l'idée qu'il est nécessaire de mettre en place des mesures pour inciter (ou favoriser) le pouvoir d'agir des groupes moins privilégiés et faire en sorte que ceux-ci soient mieux représentés dans les processus décisionnels. La décentralisation permettrait le renforcement du pouvoir des collectivités locales qui auraient une meilleure flexibilité pour agir et auraient également une plus grande appropriation des impacts en découlant. En effet, « *Subsidiarity increases the likelihood of sustainable use of resources because decision-makers are closer to the consequences of their decisions, and it places increased reliance on grassroots responsibility for local service provision* » (*ibid.* p.121). La décentralisation permettrait donc de répondre aux besoins de la population d'une manière durable et soutenable.

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE

3.1 UNE ÉTUDE QUALITATIVE SUR LES PERCEPTIONS DES INTERVENANTS LORS DES INONDATIONS DE 2017 ET 2019 AU QUÉBEC

Bien qu'il n'existe pas de définition standardisée, Creswell (2007) situe la recherche qualitative dans un cadre naturel où: « le chercheur est un instrument de collecte de données qui rassemble des mots ou des images, leur analyse inductive, met l'accent sur la signification de participants, et décrit un processus qui est expressif et convaincant dans le langage » (Creswell, 1998, p. 14). Pour cet auteur, la notion des multiples réalités sociales revient souvent et celles-ci, permettent la créativité des réponses selon chacun des participants. Cette approche qui vise une production de savoir ne s'exprime pas en termes de nombre, mais bien par toutes autres formes de communications. En effet, la recherche qualitative vise une compréhension en profondeur soit une description d'une situation ou d'un événement social, avec un accent sur le vécu, les représentations, les croyances, etc. Le paradigme constructiviste est aussi une influence épistémologique de cette recherche, car il se veut fonder par une définition subjective et multiple de la réalité sociale (Creswell, 2007). En effet, cette notion de réalité sociale est une représentation/construit social d'un sujet selon ses interactions et ses interprétations avec son environnement (Riverin-Simard, Spain, & Michaud, 1997). Enfin, la réalité présentée dans cette recherche qualitative n'est en rien une vérité absolue des événements d'inondations.

3.1.1 Mon entrée et implication sur le terrain de recherche

Souhaitant intégrer le concept d'environnement à ma recherche de mémoire, M. Cloos, professeur spécialisé dans ce domaine, m'a été référé par l'Université de Montréal. J'ai donc pris contact avec lui afin de discuter de nos intérêts éco-sociaux communs. Lors de ces premiers contacts, au-delà de mes intérêts grandissants pour les questions environnementales, j'ai constaté que je devais revenir aux bases de ce domaine d'étude avant d'entamer quoi que ce soit. En effet, puisque durant mes années au baccalauréat en travail social, de 2012 à 2015, le cours travail social et environnement était inexistant, je me suis rassis sur les bancs de classe où j'ai pu assister informellement au cours de M. Cloos. J'en ai donc appris davantage sur ce domaine d'études soit ; les concepts, enjeux et défis liés à l'implication et au rôle du travail social dans le domaine de l'environnement. Puis, lors d'un de ses cours, la chercheuse-conférencière Mme Maltais, est venue présenter des résultats de ses différentes recherches sur l'intervention psychosociale en cas de

catastrophe et M. Cloos nous a introduits. Ainsi, Mme Maltais, responsable du terrain de recherche sur le cas des inondations de 2017 et 2019, m'a proposé de se joindre à son équipe. Suite aux vérifications nécessaires, Mme Maltais m'a soumis une invitation formelle à participer à l'étude. En ce sens, mon insertion dans la recherche s'est réalisée alors que celle-ci était déjà amorcée. Il était clair pour moi que le sujet d'intervention de crise en contexte de changement climatique, soit lors d'inondations, était directement lié à mes intérêts. J'ai donc pris part à cette étude, en ayant pu observer certaines des entrevues de groupe réalisées à l'automne 2019 soit six mois après les inondations de 2019. En fait, selon Dorais, « l'observation participante vise à décrire la réalité observée « de l'intérieur », c'est-à-dire en adoptant le point de vue de personnes vivant cette réalité » (1993, p. 12). Les discussions dans ces groupes furent très enrichissantes, les différents acteurs impliqués en avaient long à dire, tout en partageant un but commun d'améliorer les pratiques en termes d'intervention sociale en contexte d'inondations.

Cependant, mon apport dans la recherche reste majoritairement dans l'utilisation des informations données par les professionnels interrogés lors de groupes focalisés. Il était clair pour moi que je devais représenter les propos des intervenants sur leur vécu terrain, mais en ajoutant un point de vue macrosocial. J'ai eu de longues réflexions quant à la façon dont j'allais interpréter les données, avec un guide d'entrevue pré-construit. En fait, je souhaitais me distancier des sections représentées dans le guide d'entrevue puisque la recherche initiale décrierait déjà ces éléments. J'ai tout de suite souhaité comprendre : Qu'est-ce que le cas des inondations nous dit sur les crises environnementales ? Les populations sont-elles conscientes et font-elle des liens entre les inondations et les changements climatiques ? Quelles conséquences laissent des événements climatiques sur les populations ? Il faisait donc beaucoup de sens que j'adopte une posture éco-sociale durant mon implication et même que je choisisse ce paradigme dans mes analyses. En somme, les résultats présentés dans ce mémoire sont issus d'une **analyse secondaire des entrevues de groupe focus**, tout en me référant à un autre cadre théorique que celui utilisé à priori.

3.2 LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE – LA RECHERCHE INITIALE

La recherche initiale était une recherche mixte intitulée : *une évaluation sociosanitaire des inondations 2019, six mois plus tard : Optimiser les services de santé et l'intervention psychosociale post-désastre visant la résilience des collectivités aux extrêmes*

hydrométéorologiques (Généreux, 2019). Cette étude comportait donc deux volets soit 1) un sondage téléphonique réalisé par une firme professionnelle auprès de 1579 personnes ayant été directement ou indirectement exposées aux inondations du printemps 2019 et 1858 non exposées à cette catastrophe et 2) la tenue de rencontres de groupe¹ auprès de gestionnaires et d'intervenants provenant de CI(U)SSS, d'organismes communautaires et de municipalités tant urbaines que rurales qui ont été appelés à intervenir auprès de sinistrés lors de ces inondations.

3.2.1 Description du cadre théorique de l'étude initiale

Le choix du modèle théorique, sur lequel s'appuie notamment les questions du guide d'entrevue de l'étude initiale repose sur trois considérations. Premièrement, il provient d'une récente recension des écrits scientifiques qui a été réalisée spécifiquement afin de prendre en compte le contexte d'intervention lors des situations de crises. Deuxièmement, il permet de considérer les effets positifs et négatifs de la gestion du stress au travail, ce qui le distingue des autres modèles. Et, troisièmement, il souligne les facteurs qui favorisent la capacité de résilience des intervenants sociaux face aux divers événements extrêmes auxquels ils sont confrontés.

Le cadre de référence² de l'étude est un résultat de la mise en commun de trois courants théoriques soit : « La perspective de la gestion du stress (*stress management perspective*) de Paton et coll. (2003), le modèle d'autonomie décisionnelle de Karasek (Karasek & Theorell, 1990) et de soutien social au travail de Johnson (1989) adapté par Vézina et al. (2008) et le modèle de déséquilibre effort-reconnaissance de Siegrist (1996) » (D. Maltais, Communication personnelle, 13 déc. 2019).

Plus précisément :

Notre modèle tient compte que l'évaluation des risques encourus par les intervenants implique l'identification des effets potentiels pouvant être engendrés par l'interaction entre des facteurs de risque et de protection reliés autant à l'organisation, à l'intervenant lui-même qu'à l'événement comme tel, et ce, avant, pendant et après l'intervention en situation de crise. Les différents éléments compris dans ce modèle (composantes structurelles et fonctionnelles du milieu de travail et à l'intervention, caractéristiques de l'intervenant, autonomie décisionnelle, demandes psychologiques au travail, soutien socioémotionnel et instrumental, efforts extrinsèques et intrinsèques) sont extraits des recherches scientifiques récentes, ayant souligné, à partir d'études empiriques, les facteurs de risque et de protection associés au stress des IS en cas de crise micro ou macrosociale (D. Maltais, communication personnelle, 13 déc. 2019).

¹ La recherche initiale s'est réalisée auprès de 20 groupes focalisés comprenant au total 113 répondants.

² Annexe 1 : Cadre théorique du guide d'entrevue

3.2.2 Processus de recrutement des participants

L'équipe de recherche s'est chargée d'obtenir les convenances éthiques institutionnelles des CI(U)SSS impliqués. Ensuite, des communications ont été réalisées auprès des responsables des mesures d'urgence de ses établissements afin que ceux-ci puissent recruter au sein de leur organisation les participants les plus habiletés à répondre aux questions des chercheurs. Puis, une lettre de sollicitation à l'étude leur a été envoyée³.

Critère de sélection inclusion/ exclusion des participants

Concernant les critères d'inclusions pour cette étude, les participants devaient tous avoir été en fonction durant les inondations de 2017 et/ou 2019. Afin d'orienter la sélection des candidats au groupe focus, l'équipe de chercheurs avait fourni certains critères pertinents comme ; le nombre élevé d'heures sur le terrain, la représentativité de chaque service impliqué lors des inondations et la variété des expériences des intervenants. Dans le cadre de cette l'analyse, les 54 participants travaillaient aux CI(U)SSS avaient des titres d'emploi divers, classé en deux catégories soit : des intervenants ou des gestionnaires.

Principes éthiques

Les chercheurs ont obtenu un certificat d'éthique et ont dû rencontrer ces critères rigoureux lors de l'étude. Au début de chacune des rencontres, le but et les objectifs de l'étude ont été rappelés et chacun des participants a lu et signé un formulaire d'information et de consentement⁴ précisant les principes éthiques tels; les avantages et inconvénients pour leur participation à cette recherche. De plus, chacun a complété une fiche signalétique contenant des questions portant sur leurs caractéristiques sociodémographiques et professionnelles⁵.

3.2.3 Description du guide d'entrevue

La nature des données recueillies durant les groupes focalisés a pris la forme d'entrevues semi-structurées, avec un guide d'entrevue déterminé. En effet, tout en laissant une latitude aux répondants en ce qui a trait à leurs réponses aux questions qui leurs ont été posées, le guide d'entrevue a permis d'avoir une structure et une séquence précise de questions afin de collecter les données souhaitées. Cependant, comme Dorais le précise : « l'utilisation d'un guide d'entrevue en recherche qualitative requiert un certain doigté : il ne s'agit pas d'orienter des réponses, mais de les faciliter ou de les circonscrire autour de certains thèmes » (Dorais, 1993, p. 12). Les différentes

³ Annexe 2 : Lettre de recrutement

⁴ Annexe 3 : Formulaire de consentement

⁵ Annexe 4 : Fiches signalétiques

sections du guide d'entrevue⁶ avaient pour objectif principal d'orienter la discussion afin d'arriver à l'objectif de : **rendre compte des multiples perspectives dans un but d'optimiser les services de santé et l'intervention psychosociale post-désastre visant la résilience des collectivités vulnérables aux extrêmes hydrométéorologiques.**

3.2.4 Les groupes focalisés

Les groupes focalisés sont donc des entrevues de type semi-structuré, explorant les thèmes prévus dans le guide d'entrevue. Les rencontres de groupe permettent de connaître de manière plus approfondie un sujet en particulier (Clarke, 1999). Il s'agit donc ici d'un partage de savoirs expérientiels et donc de sens commun suivant l'analyse des récits des participants. En fait, les échanges et les discussions au sein du groupe sont facilités par le chercheur, mais l'objectif de la collecte par *focus group* « est de fournir des données (via l'interaction intragroupe) relatives aux croyances et aux normes du groupe à l'égard d'un sujet particulier ou d'un ensemble de questions » (Bloor et Wood, 2006 cité dans (Kohn & Christiaens, 2014, p. 71)). Cependant, cette technique diffère d'un entretien individuel en raison de la considération apportée à l'interaction simultanée entre les participants (Deslauriers, 1991). En effet, l'interaction à l'intérieur des groupes favorise des réponses spontanées (Flynn, 2000) ainsi que l'émergence de points de vue plus critiques (Robinson, 1999) puisque par exemple, les participants peuvent modifier leurs points de vue ou renchérir avec d'autres opinions (Green & ThoroGood, 2004). Le *groupe focus* recueille des données de manière collective et permet la découverte de nouvelles perspectives grâce aux interdépendances entre les points de vue des participants. De plus, les confidences d'un participant peuvent aider les autres à se remémorer les expériences antérieures qu'ils ont vécues (Duchesne & Haegel, 2013), ce qui ajoute de la créativité et davantage d'exemples de situation. Dans le cas échéant, l'homogénéité des membres participants aux *groupes focus*, qui sont intervenus en contexte similaire, a permis de capitaliser les expériences communes. Enfin, cela permet une plus forte interactivité et au final, cela permet de générer des idées visant à approfondir les sujets à l'étude. Toutefois des rapports de pouvoir entre participants peuvent au contraire amoindrir les propos de certains qui pourraient être impressionnés par la présence d'autres personnes (rapports de genre, de classe, rapports hiérarchiques, etc.).

⁶ Annexe 5 : Guide d'entrevue complet

Déroulement des groupes focalisés

La collecte des données s'est étalée sur un mois, soit à partir de la fin du mois d'octobre 2019 jusqu'à la fin du mois de novembre 2019. Chaque groupe de discussion a été enregistré et a duré entre 90 minutes et 3 heures, avec ou sans pause, dépendamment du nombre de répondants par groupe et de leur volubilité respective. Un portrait descriptif de la composition de chacun des groupes participants a été réalisé par la chercheuse⁷. La taille des onze groupes (n=11) de discussion analysés varie entre 1 et 11 personnes. Durant l'entrevue, les conversations étaient enregistrées afin de recueillir les données. Ces enregistrements ont ensuite été retranscrits intégralement par une professionnelle de recherche. En effet, la tenue d'un journal de bord suivant les observations ainsi que le matériel audio « figurent parmi les techniques utilisées qui permettent de saisir sur le vif les composantes des phénomènes en action et les conséquences qu'ils produisent » (Dorais, 1993, p. 12).

3.3 STRATÉGIES D'ANALYSE ET D'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Ces analyses secondaires des données portent sur 11 entrevues de groupes semi-dirigées réalisées avec des intervenants psychosociaux travaillant dans le réseau des CI(U)SSS. Les rencontres de groupe composés de ces professionnels ont été sélectionnées pour mon analyse afin de cibler le champ du travail social. En ce sens, on comprend que les groupes d'intervenants de la sécurité civile et d'intervenants d'organismes communautaires ont été exclus. De plus, les deux titres d'emplois ont été sélectionnés soit les intervenants psychosociaux et les gestionnaires afin de porter un regard pratique, mais également structurel au niveau de la gestion. Les résultats de cette recherche sont issus de l'interprétation des représentations des intervenants et gestionnaires impliqués lors des inondations de 2017 et/ou 2019.

Concernant, la procédure d'analyse, je me suis inspirée des principes de la méthodologie de la théorisation ancrée qui « est censée dégager les propriétés essentielles de l'objet analysé, selon un angle spécifique » (Paillé, 1994, p. 156). La présente étude comptait dépasser les orientations théoriques abordées dans la recherche initiale de sorte à se pencher sur l'analyse des concepts de la perspective éco-social. Paillé (1994) décrit plusieurs étapes clés selon lesquelles la présente approche d'analyse s'inspire : la codification, la catégorisation, la mise en relation, l'intégration,

⁷ Annexe 6 : Déroulement des rencontres et caractéristiques des groupes

la modélisation et enfin, la théorisation. Tout d'abord, j'ai identifié des questions en lien avec mes objectifs de recherche auxquels je souhaitais répondre durant mon analyse et ensuite mon cheminement d'analyse s'est poursuivi selon les diverses étapes.

3.3.1 Objectifs d'analyse des données

Le paradigme éco-social a pris la forme d'un cadre d'analyse auquel je me suis référé tout au long de mes analyses. Pour ce faire, j'ai convenu de divers objectifs me permettant de baliser mon analyse de données.

Objectif 1 : Cerner les perceptions des intervenants sur les inondations.

Pour répondre au premier objectif, je me suis posé les questions suivantes : De quelles façons les intervenants se représentent les inondations et leurs liens avec les changements climatiques ? Qu'est-ce qu'on peut comprendre sur le bien commun dans un contexte de catastrophe climatique ?

Objectif 2 : Saisir les enjeux et les défis des interventions psychosociales en contexte d'inondations au Québec.

Pour répondre à cet objectif, j'ai identifié les questions suivantes : Quelles sont les interventions réalisées et les interventions manquantes ? Quelles sont les barrières (de tous niveaux soit : personnel, organisationnel, politique, etc.) à l'intervention ?

Objectif 3 : Repéré les propos des intervenants concernant les impacts sur les populations affectées par les inondations.

Pour répondre au troisième objectif, j'ai considéré les questions qui suivent : Comment est-ce qu'on comprend les inégalités sociales dans le contexte des inondations au Québec ? Quelles sont les caractéristiques de la vulnérabilité chez les sinistrés ?

3.3.2 Stratégies d'échantillonnages

Dans le présent mémoire, j'ai visé une diversification des données ainsi que la stratégie de saturation théorique. Celle-ci est expliquée par Pires (1997), comme étant le phénomène où « le chercheur juge que les derniers documents, entrevues ou observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique » (p. 67). Cette stratégie signifie que si plusieurs informations se répètent et qu'elles n'apportent plus rien de nouveau, l'analyse peut s'arrêter. Plus précisément, dans une optique de

synthèse, lorsqu'une même idée revenait à plusieurs reprises, j'ai simplement épuré les extraits de verbatim afin de garder les plus représentatifs. Ainsi, la redondance dans le texte a pu être améliorée.

3.3.3 La codification

Dans un but de répondre au critère d'imputabilité procédurale, qui nécessite de détailler les procédures d'analyse et les décisions encourues qui ont été notées au fur et à mesure, le cheminement suivant a été respecté afin de déterminer les codes. Tel que l'aborde Gendron (2001), il s'agit donc de présenter un portrait afin de pouvoir reconstituer le processus de la recherche, ce qui permettrait à une autre équipe dans un même contexte d'arriver à des conclusions similaires (Gendron, 2001, p. 145).

D'abord et avant tout, la lecture complète des onze entrevues a été réalisée. C'est durant la première lecture que j'ai pu me familiariser avec les discours et indiquer plusieurs commentaires et impressions en marge. La réflexion des choix de codes s'est donc amorcée à ce moment et j'ai tenté de dégager certains codes se rattachant à mes objectifs de recherche. J'ai ensuite identifié et décrit 10 codes⁸ issus du paradigme éco-social et issus des entrevues donc dit « In-vivo ».

J'ai utilisé un codage mixte : fermé et ouvert en commençant par un codage fermé, en référence à des concepts pré-existants, issus des cadres théoriques et indicateurs retenus (Van der Maren, 1996). Tel que recommandé Huberman et Miles (1994), l'établissement a priori d'une liste de code a été préconisé. J'ai ensuite intégré un codage ouvert qui s'est élaboré au fur et à mesure de l'analyse (Van der Maren, 1996). Ce choix a été utilisé, car il a permis l'ajout de certains codes « in-vivo », qui se collent au langage des participants et qui est nécessaire dans la théorisation des données (Strauss, 1987). En effet, j'ai traité les données de façon déductive en appliquant des concepts, et de façon inductive en créant de nouveaux concepts, le tout selon les propos de la représentation des intervenants. Puisqu'il est conseillé, selon Paillé (1994), qu'initialement l'analyse reste la plus descriptive possible et donc la plus proche du texte verbatim. J'ai donc réalisé la première étape de codification de façon très minutieuse et précise, afin de ne pas influencer la fiabilité de l'étude dans le reste du processus. En effet, suivant les phases d'analyses thématiques décrites par Braun et Clark (2006), la génération de code s'inscrit comme suit: « *the most basic*

⁸ Annexe 7 : Codes et définitions

segment, or element, of the raw data or information that can be assessed in a meaningful way regarding the phenomenon » (Boyatzis, 1998: 63 cité dans (Braun & Clark, 2006, p. 88)). Ce n'est que plus tard dans l'analyse que l'élan interprétatif trouve sa place, soit la phase de décontextualisations des données (Paillé, 1994). Ensuite, j'ai validé cette tentative de codification avec mon directeur de maîtrise, les commentaires m'ont permis de constater que certains des codes étaient moins en lien avec mes objectifs de recherche. De plus, il y avait une énorme quantité de données dans les codes et celles-ci ne reflétaient pas nécessairement la mise en lumière de certains concepts clés. J'ai donc dû prendre davantage de distance envers les données et me recentrer sur les objectifs et questions d'analyse. J'ai fait plusieurs choix, certains codes ont été fusionnés ensemble, d'autres, scindés en codes distincts, et d'autres ont été écartés complètement. Par exemple, le code « intervention psychosociale » comprenait initialement une description exhaustive de toutes les interventions réalisées. Mais, ce code contenait trop d'informations qui faisaient peu de sens pour le paradigme éco-social et qui ne visaient pas à répondre à la question de recherche. Donc, une synthèse de ce code a été réalisée afin de respecter la congruence des objectifs visés par la recherche. Ainsi, les codes et leurs définitions ont été relus et commentés par mon directeur de maîtrise et j'ai pu peaufiner leurs descriptions et leur lien avec le paradigme choisi. Puis, les lectures subséquentes m'ont permis encore une fois de revalider mes codes. Par exemple, suite à des discussions avec mon directeur, j'ai fait le choix d'aborder que très brièvement l'aspect descriptif des interventions psychosociales réalisées par les intervenants, car l'étude initiale avait cet objectif et il y avait déjà de la littérature sur cet aspect.

En effet, selon Coffey et Atkinson (1996), la codification dans l'analyse de données qualitatives permet de générer des concepts à partir des données recueillies des entrevues réalisées. En ce sens, il s'agit de faire le lien entre les différents concepts et de mettre en relation les données brutes avec nos idées. Également, les codes permettent de comparer le contenu des discours et de mettre en évidence certains sujets selon les différents groupes de participants. En ce sens, j'ai pu extraire les citations relatives aux codes et les regrouper par catégorie, ce qui m'a permis graduellement de regrouper les résultats par thème. Cette catégorisation des codes m'a permis d'identifier les similitudes entre les discours des intervenants, mais également les contradictions, et les absences de sujet dans les discours. L'outil de codification m'a permis de concentrer les informations du verbatim et de-là l'interprétation s'est déclenché. Pour Strauss (1987), la codification est une manière de découvrir les données en soulevant des questions.

3.3.4 L'interprétation des données

Sans toutefois mettre de côté la description factuelle du contenu des entrevues, l'interprétation a pris graduellement plus d'ampleur dans la manipulation des données. En effet, suivant l'étape de la codification, il s'agit d'explorer et d'interroger les données dans le but de générer du sens (Coffey & Atkinson, 1996). Et, puisque les manières de donner du sens sont nombreuses, Huberman et Miles (1994) en proposent certaines tel que ; comparer, compter, généraliser, identifier les liens entre les codes pour élaborer une théorie. Ici, en faisant référence à la méthode de comparaison constante de Glaser et Strauss (1967), la recherche de lien entre les différents codes m'a amené à les regrouper en catégories. En effet, ce classement de données m'a permis d'entamer une description du phénomène à l'étude. Paillé (1994) décrit que l'étape de la catégorisation permet de « tirer un sens des données », et que la catégorie a une valeur conceptuelle plus grande que le code (1994, p. 160). Donc, c'est en étudiant les catégories qu'elles évoquent des phénomènes qui seront indispensables pour ensuite mieux comprendre le comportement à l'étude. Suite à ses étapes clés, cinq grands thèmes ont pu être présentés.

3.4 LIMITES ET BIAIS MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Cette étude s'appuie sur une analyse secondaire de données collectées dans le cadre d'une étude dont la perspective théorique était différente du cadre éco-social. Je n'étais pas impliquée dans les choix des thématiques du guide d'entrevue. Par conséquent, certaines données ne répondaient pas vraiment à mes objectifs de recherche. Ainsi, j'ai ajouté une section au mémoire sur les pistes futures de recherche entourant mes questionnements.

Puis, une autre limite, est qu'il s'agit d'un échantillon et donc plusieurs intervenants psychosociaux qui ont été impliqués durant les inondations de 2019 n'ont pas pu donner leurs propres points de vue. Ensuite, il est clair que lorsqu'on crée des groupes d'individus, il y a une certaine dynamique qui s'installe et les discours des participants peuvent être teintés par des jeux politiques et de pouvoir au sein des membres d'une équipe. Également, les intervenants interviewés étaient des employés du système de santé publique de type CI(U)SSS. Ainsi, étant salarié par l'organisation on peut remettre en cause une certaine liberté d'expression.

3.5 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES LIÉES À L'ANALYSE SECONDAIRE DES DONNÉES

Une demande a été formulée au comité d'éthique de l'UDEM en janvier 2020 et a été approuvée sans demande de modification quelconque. Le certificat a été délivré en date du 23 janvier 2020⁹ et l'année suivante, une prolongation du certificat a également été approuvée par le comité¹⁰. Puisque cette maîtrise est principalement liée à l'analyse secondaire de données, des mesures pour assurer la protection de l'identité des participants ont été prises. Notamment, les fiches signalétiques ont été numérotées, et ce même si les données ne permettaient pas d'identifier les participants de façon nominative. Également, la diffusion des résultats de ce mémoire présente les données agrégées ; soit les résultats de groupe uniquement. Finalement, étant consciente que dans un processus de recherche, l'un des principaux obstacles épistémologiques est le chercheur lui-même parce qu'il traduit d'emblée l'objet en réalisant un choix sélectif de celui-ci, de la théorie, des auteurs et des concepts utilisés. Concrètement, puisque je suis grandement préoccupée par les interventions en contexte de changements climatiques, j'ai dû reconnaître cet apport, prendre conscience de mes idées dominantes et réaliser une distanciation face à l'objet d'étude. Il s'agit de : « remplacer le savoir fermé et statique par une connaissance ouverte et dynamique » (Bachelard, 1999, p. 22).

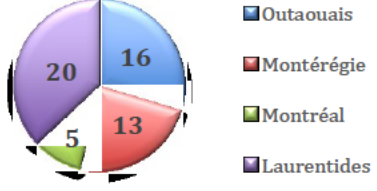
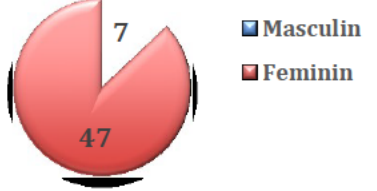
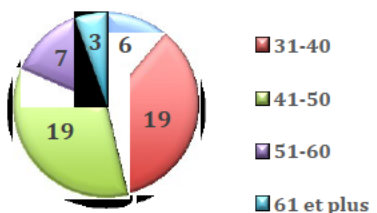
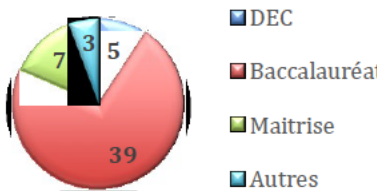
3.6 DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON (n=54)

Dans le cadre de ce projet de maîtrise, les *entrevues* de onze groupes focalisés ont été analysées, totalisant le discours de **54 répondants des CI(U)SSS (n=54)**. Suite aux réponses de chaque participant aux questions posées dans les fiches signalétiques, j'ai pu moi-même les compiler et réaliser des graphiques.

⁹ Annexe 8 : Certificat d'approbation éthique

¹⁰ Annexe 9 : Renouvellement du certificat d'approbation éthique

Caractéristiques sociodémographiques

<p>Provenances des intervenants par régions</p> <p>Parmi les 54 intervenants rencontrés, seize ont été rencontrés en Outaouais (n=16 ; 30%), treize en Montérégie (n=13 ; 24%), cinq à Montréal (n=5 ; 9%) et vingt dans les Laurentides (n=20 ; 37%). Ces différences entre les régions en ce qui concerne le nombre de répondants peuvent s'expliquer par l'ampleur des inondations qui n'a pas été la même pour les différents territoires. À certains endroits, davantage d'intervenants ont dû être déployés.</p>	<p>Provenance des intervenants par régions</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Nombre</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Outaouais</td> <td>16</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td>Montérégie</td> <td>13</td> <td>24%</td> </tr> <tr> <td>Montréal</td> <td>5</td> <td>9%</td> </tr> <tr> <td>Laurentides</td> <td>20</td> <td>37%</td> </tr> </tbody> </table>	Région	Nombre	Pourcentage	Outaouais	16	30%	Montérégie	13	24%	Montréal	5	9%	Laurentides	20	37%			
Région	Nombre	Pourcentage																	
Outaouais	16	30%																	
Montérégie	13	24%																	
Montréal	5	9%																	
Laurentides	20	37%																	
<p>Genre</p> <p>Parmi les 54 répondants, 47 sont des femmes (n=47 ; 87%) et 7 sont des hommes (n=7 ; 13%). Aucune personne se considérant comme non-binaire.</p> <p>On remarque donc l'écart important entre les deux sexes.</p>	<p>Genre</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Genre</th> <th>Nombre</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Masculin</td> <td>7</td> <td>13%</td> </tr> <tr> <td>Feminin</td> <td>47</td> <td>87%</td> </tr> </tbody> </table>	Genre	Nombre	Pourcentage	Masculin	7	13%	Feminin	47	87%									
Genre	Nombre	Pourcentage																	
Masculin	7	13%																	
Feminin	47	87%																	
<p>Le groupe d'âge</p> <p>L'âge des participants s'étend de 24 à 65 ans avec une moyenne d'âge de 42,7 ans. À nombre égal, 19 intervenants avaient entre 31 et 40 et entre 41 et 50 ans, au moment de la collecte de données. La plupart (n=38 ; 70,4%) étaient donc âgés entre 31 et 50 ans. Ensuite, 6 répondants étaient âgés entre 21 et 30 ans (n=6 ; 11,1%), 7 entre 51 et 60 ans (n=7 ; 13%). Finalement, très peu de répondants (n=3 ; 5,6%) avaient plus de 60 ans.</p>	<p>Groupe d'âge</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Groupe d'âge</th> <th>Nombre</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>21-30</td> <td>6</td> <td>11,1%</td> </tr> <tr> <td>31-40</td> <td>19</td> <td>35,2%</td> </tr> <tr> <td>41-50</td> <td>19</td> <td>35,2%</td> </tr> <tr> <td>51-60</td> <td>7</td> <td>12,9%</td> </tr> <tr> <td>61 et plus</td> <td>3</td> <td>5,6%</td> </tr> </tbody> </table>	Groupe d'âge	Nombre	Pourcentage	21-30	6	11,1%	31-40	19	35,2%	41-50	19	35,2%	51-60	7	12,9%	61 et plus	3	5,6%
Groupe d'âge	Nombre	Pourcentage																	
21-30	6	11,1%																	
31-40	19	35,2%																	
41-50	19	35,2%																	
51-60	7	12,9%																	
61 et plus	3	5,6%																	
<p>Le niveau de scolarité</p> <p>La grande majorité des répondants détenait un diplôme universitaire. Plus précisément, 39 participants ont obtenu un baccalauréat (n=39 ; 72%), 7 ont décroché un diplôme de maîtrise (n=7 ; 13%), 5 répondants ont obtenu un diplôme d'études collégiales (n=5 ; 9%) et à un plus faible taux 3 répondants (n=3 ; 6%) avaient un autre niveau de scolarité. On remarque donc, un haut niveau de scolarité pour les répondants des CI(U)SSS.</p>	<p>Niveau de Scolarité</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau de scolarité</th> <th>Nombre</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>DEC</td> <td>3</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Baccalauréat</td> <td>39</td> <td>72%</td> </tr> <tr> <td>Maitrise</td> <td>7</td> <td>13%</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>5</td> <td>9%</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de scolarité	Nombre	Pourcentage	DEC	3	6%	Baccalauréat	39	72%	Maitrise	7	13%	Autres	5	9%			
Niveau de scolarité	Nombre	Pourcentage																	
DEC	3	6%																	
Baccalauréat	39	72%																	
Maitrise	7	13%																	
Autres	5	9%																	

Caractéristiques professionnelles

Catégories d'emploi

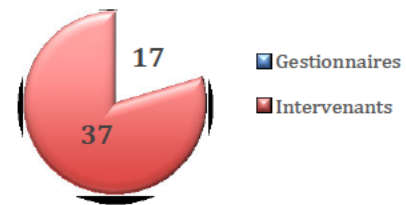
Les répondants sont issus de deux catégories d'emploi :

- 1) Les responsables, gestionnaires et les coordonnateurs du volet psychosocial en mesure d'urgence (n=17 ; 20%).
- 2) Les intervenants psychosociaux (n=37 ; 80%).

Les intervenants (n=37) :

En plus grande représentation se retrouvent les intervenants de professions diverses soit : travailleurs sociaux, agents de ressources humaines, psychoéducateurs, organisateurs communautaires ou spécialistes en activités cliniques (n=34). Toutefois, trois infirmières étaient également participantes (n=3).

Catégories d'emploi

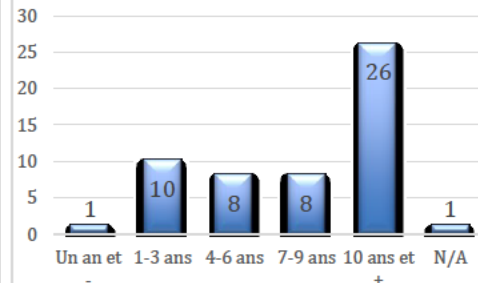


Années d'expérience antérieures

La majeure partie des participants occupent leur poste depuis plus de 10 ans (n=26 ; 48,1%).

Concernant le reste des intervenants, 1 participant nomme avoir moins d'une année d'expérience (n=1 ; 1,9%), 10 participants entre 1 et 3 ans (n=10 ; 18,5%), 8 participants entre 4 et 6 ans (n=8 ; 14,8%), 8 participants entre 7 et 9 ans (n=8 ; 14,8%), et 1 participant n'a pas répondu à la question (n=1 ; 1,9%).

Années d'expériences antérieures

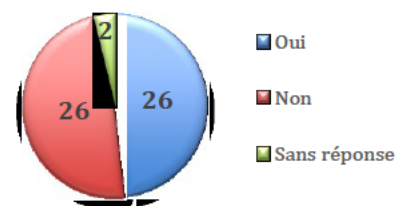


Caractéristiques liées aux expériences antérieures des intervenants

Formation en mesure d'urgence

Parmi l'ensemble des participants (n=54), ils sont autant à avoir reçu une formation sur l'intervention psychosociale lors de sinistre (n=26, 48,1 %) qu'à ne pas en avoir reçu (n=26, 48,1 %). On arrive à un pourcentage aequo, mais 2 participants n'ont pas inscrit de réponse (n=2).

Formation déjà reçue



Types d'interventions d'urgences antérieures

Concernant l'expérience antérieure lors de toutes autres interventions d'urgence en contexte de catastrophe, 18 (n=18 ; 33,3 %) ont indiqué ne pas être intervenus lors d'autre catastrophe.

À l'inverse, le reste des intervenants (n=36 ; 66,6%) sont intervenus antérieurement en contexte de crise. En ce sens, on remarque la grande expérience des équipes des CI(U)SSS lors de multiples situations.

En effet, 27 intervenants sont intervenus lors d'autres types de catastrophes naturelles (n=27). Principalement lors de catastrophes météorologiques et climatologiques telles que : les tempêtes de neige et verglas, les feux de forêt, les pluies torrentielles, les tornades, et lors d'autres aléas hydrologiques tels que les inondations de 1996 au Saguenay ou des glissements de terrain.

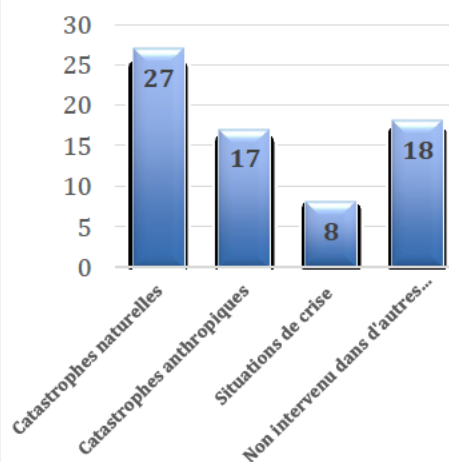
Puis, 17 sont intervenus dans le cadre de catastrophes anthropiques (n=17), c'est-à-dire des catastrophes provoquées par l'action humaine, telles que : les accidents graves de la route dont parfois impliquant un autobus scolaire, incendie et panne d'électricité majeure, eau contaminée, affaissement d'immeuble, déraillement du train à Lac-Mégantic, ou les crises de désorganisation sociales telles que : l'arrivée massive des réfugiés et demandeurs d'asile et la crise autochtone au Saguenay.

Finalement, 8 sont également intervenus lors d'autres situations d'urgence et de crise comme des suicides, des homicides, fusillade, décès accidentel par noyade, etc.

Expériences antérieures en contexte d'inondation

En ce qui a trait à l'expérience antérieure des inondations, les pourcentages sont aequo. Ils sont donc aussi nombreux à être intervenus lors des inondations printanières 2017 et 2019 (n=26 ; 48,1 %) qu'à être intervenus uniquement lors de celles du printemps 2019 (n=26 ; 48,1 %), l'un des répondants a intervenu uniquement en 2017 (n=1), tandis qu'un autre n'a pas répondu à la question (n=1).

Catégories d'interventions d'urgence réalisées antérieurement



**Puisque les intervenants pouvaient sélectionner plusieurs types d'interventions d'urgence, le nombre dans chaque catégorie d'intervention d'urgence dépasse le nombre d'intervenants.*

****Le graphique représente la somme des interventions par type de catastrophes. Ainsi, de toutes les interventions d'urgence pour lequel les CI(U)SSS peuvent être interpellés, c'est dans la catégorie des catastrophes naturelles qu'il y a le plus grand déploiement de personnel.**

Caractéristiques liées au contexte d'intervention

Délais pour fournir une réponse

Au moment des inondations du printemps 2019, la majorité des répondants ont eu un délai de moins de 24h afin de fournir leur réponse positive ou négative pour faire partie de l'équipe d'intervention dans le cadre des inondations : 34 participants (n=34 ; 59%) déclarent avoir eu moins de 24h, 12 mentionnent avoir eu de 24 à 36h (n=12 ; 22%) et 10 avoir eu au-delà de 36h (n=10 ; 19%).

Le volontariat des intervenants

Parmi les employés des CI(U)SSS (n=54), un nombre non négligeable de répondants se sont portés volontaires, donc sans processus de recrutement, pour intervenir lors des inondations printanières de 2019 (n=22, 40,7 %).

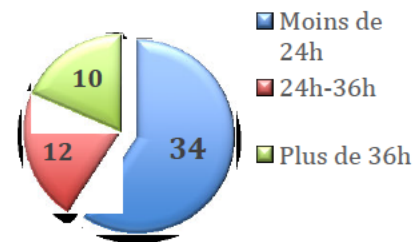
Phases d'interventions

Durant la phase de prévention (n=14) et de planification (n=16), quelques employés du réseau de la santé sont intervenus. Toutefois, la phase d'urgence (ou d'intervention) est celle durant laquelle le plus de répondants étaient actifs (n=52). Puis, un bon nombre (n=40) sont également intervenus durant la phase de rétablissement.

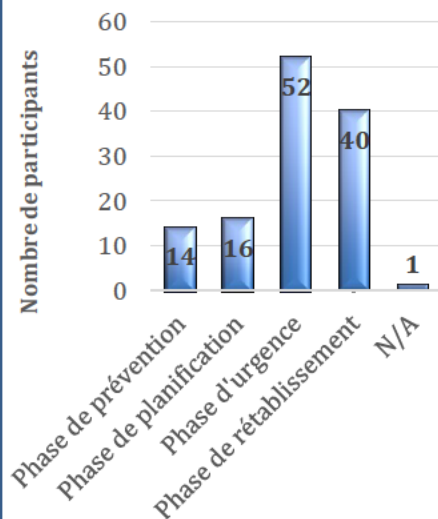
Fonctions exercées par les intervenants

Différentes fonctions ont été exercées afin de soutenir les sinistrés des inondations. Principalement, les répondants nomment avoir offert écoute et soutien (n=30), effectuer des visites au domicile ou dans les lieux de relocalisation des sinistrés (n=18), informer et référer les sinistrés vers les services appropriés (n=19), mais également réaliser la coordination du volet psychosocial en mesure d'urgence (n=16). Les autres fonctions, réalisées en moins grand nombre sont par exemples, la gestion de situations de crise, l'accompagnement des sinistrés dans leurs démarches administratives, la réalisation de suivi auprès des sinistrés, participation à des séances d'informations psychosociales, collaboration et établissement de liens avec les partenaires, etc.

Délais pour fournir une réponse



Présence en fonction des différentes phases d'interventions



**Puisque les intervenants pouvaient sélectionner plusieurs phases d'interventions, la somme dans chaque phase dépasse le nombre d'intervenants.*

Stress associé à l'intervention

Lorsqu'on examine le niveau de stress associé durant l'intervention, on remarque qu'en grande majorité, les répondants rapportent que l'intervention en contexte d'inondations a été une expérience peu ou pas du tout stressante (n= 31, 57%). D'autres rapportent que l'expérience fut assez stressante (n=17, 32%) et une minorité a répondu extrêmement ou très stressant (n=6, 11%).

Stress associé à l'intervention



CHAPITRE IV : RÉSULTATS

4.1 CARACTÉRISTIQUES DES INONDATIONS DE 2017 ET DE 2019

Pour certains participants, le fait d'être intervenus lors des inondations de 2017 et 2019 leur a permis de comparer les deux événements. En ce qui a trait au contexte et à l'ampleur des inondations, ils ont pu observer une plus grande sévérité des inondations de 2019 comparativement aux inondations précédentes. On retrouve la transformation du territoire comme enjeu central. Cependant, même s'il est possible d'en retirer des portraits généraux, des perceptions différentes ont été rapportées en fonction des zones géographiques affectées à des degrés inégaux. Les inondations de 2019 ont été particulièrement difficiles, avec un certain degré de dangerosité et ont mobilisé énormément de ressources, d'énergie et de temps de la part des intervenants. Suite aux descriptions données par les participants, on peut noter les caractéristiques suivantes:

- 1. Rapidité de la montée des eaux :** Dans plusieurs régions, les intervenants relatent la grande vitesse de la montée des eaux qui n'a pas laissé le temps aux sinistrés de se préparer, car ils ont dû évacuer leur résidence rapidement. On retient entre autres, le cas particulier de St-Marthe-sur-le-Lac, où il y a eu un bris de digue et dont les évacuations ont dû être très rapides.
- 2. Forte pression du débit d'eau :** La pression de l'eau a causé beaucoup de dommage aux maisons et plusieurs débris flottant dans l'eau rendaient le territoire dangereux lors des interventions.
- 3. Phénomènes particuliers :** Les intervenants abordent certaines situations particulières : « les nappes phréatiques, des maisons qui étaient très, très loin de la rivière, mais que l'eau a monté par en-dessous, qui sortait de nulle part et qui n'avaient jamais été inondées » (gr 19).

4. Longue durée des inondations : Il est unanime pour les intervenants que les inondations ont été plus longues en 2019 qu'en 2017. Évidemment, cette longue durée du sinistre a un impact sur le moral des sinistrés, qui mettent des efforts soutenus pour maintenir un volume d'eau bas près de leur demeure afin d'éviter le pire. Pour d'autres, cela est associé à une plus longue durée de relocalisation : « l'eau elle a stagnée, c'est ça qui est arrivé cette année en 2019, c'est que l'eau ne baissait pas. C'est ça qui était difficile, alors les gens étaient encore plus épuisés » (gr 2).

5. Grande étendue du territoire affecté : On constate une plus grande ampleur concernant l'étendue du territoire affecté par des inondations en 2019 : « L'étendue du territoire, ça c'était particulier. C'était comme une zone de guerre, c'était des rues, des rues, des rues à perte de vue » (gr 13). On mentionne que la quantité d'eau était plus sérieuse en général en 2019, la montée des eaux atteignait de plus hauts niveaux, et ce dans plusieurs municipalités : « Mais il faut dire que les inondations étaient à 19 municipalités, on avait un énorme territoire à couvrir » (gr 18). Toujours en ce qui a trait à l'ampleur, les intervenants relatent qu'ils sont intervenus dans des zones élargies, classées comme étant peu à risque : « On est allé au-delà de cent ans, à mille ans dans certains secteurs » (gr 3).

6. Récurrence des inondations : L'un des points très importants est la récurrence des inondations de 2017 suivis, deux ans plus tard, par ceux de 2019. Le facteur de la récurrence a eu un réel effet de surprise pour plusieurs sinistrés qui croyaient avoir l'immunité pour les prochaines années. Cette caractéristique a été pour plusieurs l'élément déclencheur à la conscientisation des inondations à répétition: « Alors ce n'est plus juste un sinistre, ça va être une normalité bientôt » (gr 11). En effet, la récurrence a réellement impacté la mentalité, l'anticipation du prochain sinistre et la conscientisation des citoyens : « Le fait que la récurrence revienne à intervalle de deux ans ça crée une détresse importante chez la population... » (gr 18).

4.1.1 Spécificités des populations selon les territoires

Bien que les objectifs d'interventions soient sensiblement les mêmes d'une région à une autre, les intervenants abordent des différences en termes de culture et attachement des sinistrés dépendamment de l'étendue et de la localisation du territoire touché.

1.L'ampleur des évènements: Lors d'une inondation de grande ampleur, les intervenants décrivent des interventions plus longues, plus complexes et davantage de détresse chez la

population: « la détresse était plus grande, parce qu'ils sont plus touchés et l'étendue est beaucoup plus grande, donc ce n'est pas pareil, c'est comme si une communauté au complet est touchée, alors l'intervention est pas tout à fait pareille » (gr 13). En effet, lors d'une inondation de grande ampleur, le réseau social des individus risque aussi d'être impacté directement également, ce qui affaiblit le soutien.

2. La proximité entre les gens: Sur les territoires comptant moins de citoyens, on mentionne une plus grande dimension humaine dont une plus grande propension à se soucier de l'autre: « Dans le sens où c'était un moins grand nombre, les gens à la base en temps normal se connaissent davantage, les gens de la municipalité connaissent l'histoire des citoyens » (gr 19).

3. Ruralité et distance : Certains intervenants établissent un lien entre le niveau d'entraide et la localisation des territoires: « Donc au niveau rural, on peut dire qu'il y a eu comme plus d'entraide entre les organismes » (gr 3). En parlant des territoires plus éloignés géographiquement, les intervenants abordent que les gens ne viennent pas d'emblée vers les services: « ils ont une culture d'autosuffisance. [...] C'était difficile d'aller vers eux, c'était difficile d'aller les chercher parce qu'ils sont habitués de s'organiser entre eux. Alors c'est aussi une caractéristique d'une population » (gr 19).

4. Territoires Autochtones : Certaines particularités sont à prendre en compte en termes d'intervention dans les territoires autochtones. Les intervenants soulignent notamment le rapport entre la communauté à la terre qui est plus profond et la proximité entre les membres de la communauté. Puis, dans certaines réserves autochtones, les intervenants psychosociaux devaient adapter leurs interventions. Par exemple, ceux-ci pouvaient intervenir, mais la présence policière était interdite : « il y avait l'enjeu de la réserve aussi où ce n'était pas facile d'intervenir pour les policiers. En 2017, c'était interdit pour eux d'intervenir » (gr 19).

4.2 LA CONSCIENTISATION ENVERS LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

4.2.1 Les divergences d'opinions concernant les causes des inondations

« Ça me faisait peur à quel point les gens ne croyaient pas au réchauffement climatique, vraiment ça m'a frappé beaucoup » (gr 3)

Dans les groupes de discussions, plusieurs intervenants ont rapporté des propos entendus sur le terrain concernant les changements climatiques. Bien que certains voient directement un lien entre les inondations et ces changements, certains sinistrés ne croient pas aux CC et/ou à leurs liens avec

le phénomène. Ces deux pôles d'opinions ressortent de l'étude et nous permettent de faire état de la conscientisation écologique, ou non, de la population.

On y rapporte beaucoup d'incompréhensions sur les causes du phénomène : « C'est difficile de comprendre pourquoi que ça ré-arrive et surtout que 2018, rien... Je me dis OK, il n'y a pas eu tant de pluie pour expliquer que ou tant plus de neige » (gr 2). Certains sinistrés vivent tellement d'incompréhension qu'ils se racontent leur propre scénario sur les causes des inondations. À l'extrême, d'autres tentent de trouver des coupables, ce qui permet de justifier ce qui se passe, autrement que par les changements climatiques :

Chaque sinistré a plus ou moins sa propre théorie personnelle pour expliquer... je fais un lien justement avec la température... avec ce qui s'est passé. Que ce soit les barrages, que ce soit Hydro-Québec, que ce soit le climat. Ils ont tous leur propre théorie qui justifie ce qui leur arrive. Souvent ils vont cibler des humains potentiels responsables de la situation...Je tiens à le dire parce qu'on entend presque continuellement ces besoins de justifier ce qui se passe (gr 9).

De l'incompréhension parce qu'eux autres se demandent pourquoi qu'on a été encore inondés? C'est impossible qu'ils n'aient pas pu prévenir ça, c'est sûr qu'ils font exprès que ça déborde chez nous, ils veulent nous sortir de là, ils veulent détruire les maisons, ils veulent nos terrains (gr 2).

On remarque que ces divergences d'opinions viennent parfois confronter les intervenants. En questionnant les intervenants à savoir s'ils ont été confrontés dans leurs valeurs et leurs croyances, l'un interlocuteur répond: « Il y en a beaucoup, beaucoup qui me disaient... non, moi je ne crois pas à ça les changements climatiques, ainsi de suite. Donc ça, ça l'a été quelque chose de personnel qui m'a beaucoup apeuré pour le futur si on peut dire ça comme ça » (gr 3).

4.2.2 Conscientiser dès l'enfance

Les intervenants mettent l'accent sur l'importance de la sensibilisation des jeunes à même leur parcours académique: « pourquoi le changement climatique, comment ça pourrait être repris dans les meilleures pratiques pour dire que c'est des discussions qu'ils peuvent avoir avec les enfants » (gr 9). Pour eux, des cours de conscientisation à l'environnement seraient d'une importance capitale pour les générations futures puisque : « c'est nos futurs adultes qui vont prendre des décisions plus tard » (gr 9).

4.2.3 Être consciemment connecté à l'environnement

D'abord et avant tout, les citoyens doivent s'informer sur l'environnement qui les entoure et connaître les risques associés : « Bien un, ça serait de connaître son environnement là où on habite, parce que je ne suis pas sûre que les gens étaient au courant que ça pouvait arriver et arriver encore » (gr 13). Un intervenant aborde que suite à un sinistre, les citoyens devraient se poser certaines questions: « Reconstruire est-ce que c'est toujours la solution; est-ce qu'ils sont capables de se projeter et dire... si je ré-inonde dans quatre ans, est-ce que je suis capable de passer au travers sans y laisser ma peau » (gr 2).

4.3 L'AIDE APPORTÉE LORS DES INONDATIONS

4.3.1 ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE

*« La mobilisation des citoyens ça l'a été incroyable... »
(gr 2).*

Les intervenants soulignent la mobilisation citoyenne avec laquelle plusieurs sinistrés ont pu recevoir de l'aide. On rapporte divers exemples de cette mobilisation communautaire. Plus particulièrement, les gens souhaitent aider dans leur propre territoire : « les sinistrés veulent être dans leur communauté, ça moi c'est le plus bel apprentissage que j'ai cette année... » (gr 11).

1. Bénévolat et initiatives citoyennes : Le bénévolat est une avenue pour illustrer la volonté d'aider, l'esprit d'entraide et la mobilisation des citoyens. En effet, plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt à faire du bénévolat via la page Facebook des municipalités touchées. Par exemple, un citoyen bénévole utilisait son camion pour aller porter des sacs de sable chez les gens. Aussi, certains citoyens ont cuisiné des repas ou autres collations pour les citoyens venant au centre de sinistré.

2. Voisinage et sentiment d'appartenance communautaire : Dans certains territoires, on rapporte le fort sentiment d'appartenance des citoyens envers leur communauté. Les intervenants ont effectivement remarqué la forte relation entre les membres, qui se caractérisait par le lien « tissé serré de la communauté » (gr 3). Les intervenants rapportent s'être mêlés aux citoyens lors des rencontres informelles entre voisins et rapportent : « ... c'était beau de voir à quel point les voisins s'entraidaient et se supportaient » (gr 13). Cette entraide communautaire provenant du voisinage

peut être un véritable support en cas de situation difficile et peut même prévenir la dégradation de la santé mentale.

De plus, les intervenants psychosociaux ont formé des « Mini-sentinelles » dans les milieux fortement fréquentés par les sinistrés et où ils sont susceptibles de ventiler. Par exemple, les cours à bois des centres de rénovations sont des lieux ciblés par ses interventions de type « par et pour » les citoyens.

Ensuite, on souligne que le centre d'aide aux sinistrés, coordonné par les acteurs municipaux, s'est transformé en un véritable lieu social, renforçant ainsi les échanges et la transmission des informations dans la communauté. En effet, avoir un lieu commun pour se retrouver entre sinistrés faciliterait l'entraide et briserait l'isolement lors d'évènements comme les inondations. Ce lieu était propice pour prendre des nouvelles de l'un et de l'autre : « C'était vraiment un lieu d'entraide pour eux. C'est un lieu central pour pouvoir partager entre eux et avoir une certaine sécurité, moi je trouvais ça très, très, aidant pour eux. » (gr 16). Également, cet endroit permet de rassembler l'ensemble des services proposés aux citoyens sinistrés et est également un lieu propice aux interventions psychosociales.

3. Aide des organismes communautaires, commerces et compagnies privées : Les intervenants considèrent que plusieurs organismes communautaires ou OBNL se sont mobilisés pour offrir des services. Par exemple: les centres d'aide au logement, les centres de familles qui offraient des haltes-garderies, repas communautaires et lieux de rencontres, les organismes offrant du dépannage alimentaire, la SPCA qui a fourni cage et nourriture pour pouvoir sortir les animaux des maisons, etc. De plus, une gestionnaire mentionne avoir fait un partenariat avec le centre de crise pour couvrir les heures où il n'y avait pas d'intervenant psychosocial en poste sur le terrain : « une couverture 24 heures, qu'ils pourront se déplacer ou répondre » (gr 17).

En ce qui a trait aux commerces et compagnies privées, certains ont pris des initiatives d'aides aux sinistrés. Parmi les plus fréquents, les restaurateurs pour la distribution de repas, l'urgence animalière pour offrir refuge aux animaux domestiques, la clinique médicale pour offrir service de santé, des compagnies de taxis pour offrir du transport, le tout gratuitement. Également,

l'Université du Québec en Outaouais (UQO) a offert des résidences étudiantes libres pour offrir un logis temporaire aux sinistrés.

4. Collecte de dons, levée de fonds et redistribution : Les dons reçus lors des inondations pouvaient provenir de plusieurs entités différentes : des organismes de la région, des fondations, des donateurs particuliers, de la Croix-Rouge, etc. Ses dons étaient de nature diverse : nourriture, vêtements, meubles, cartes-repas, etc. En effet : « les organismes communautaires ça l'a beaucoup aidé côté financier, matériel » (gr 16). Dans un autre ordre d'idée, des levées de fonds peuvent aussi permettre d'offrir des services psychosociaux spécifiques. Par exemple une fondation d'hôpital qui a participé au financement d'un organisme : « cet organisme-là a créé spécifiquement un groupe d'entraide et de support à l'anxiété spécifiquement pour les sinistrés. Ça l'a été fait, ça l'a été utilisé » (gr 9).

Diminution de l'entraide communautaire en 2019 comparativement à 2017

Il est ressorti de l'étude que suite à la répétition des inondations, à deux années d'intervalle, une diminution de l'entraide communautaire a été observée dans certaines communautés. En effet, en 2019 on remarque un essoufflement des familles, des voisins et des autres citoyens : « l'épuisement du réseau était déjà là à cause des premières inondations » (gr1).

De plus, lors du second évènement, on remarque que la population est davantage divisée dans leurs opinions :

Il n'a pas vu beaucoup d'entraide cette année en 2019. En 2017, il y avait une entraide phénoménale entre voisins et il n'a pas connu ça cette année. Il a même connu des divergences entre voisins, parce qu'il y en a un qui allait se faire démolir ou qui était d'accord avec la situation de peut-être quitter... Et ça, ça fait une population un petit peu plus divisée, c'était son constat de sa population (gr 18).

En ajout à cela, on remarque même des tensions entre les citoyens face aux augmentations des taxes de leur municipalité en raison des dommages causés par les inondations. Voici deux extraits rapportés des citoyens sur ce fait : « Au niveau de la municipalité, ça nous a coûté cher en christie en 2017, on va tu encore payer de nos taxes pour vous autres? » (gr 9). Et : « Qu'ils s'arrangent avec leur trouble, c'est eux autres qui restent sur le bord de l'eau, pourquoi nous autres on payerait pour... » (gr 11).

4.3.2 INTERVENTION PSYCHOSOCIALE EN PROVENANCE DES CI(U)SSS

« Moi avec les tornades, les inondations, le verglas, le manque d'électricité, ce que j'ai appris avec l'expérience c'est que les mesures d'urgence c'est d'organiser le chaos, c'est beaucoup ça » (gr 18)

Dans le même ordre d'idée, on remarque que la communauté d'entraide est également représentée par le système de santé et des services sociaux qui offre des services d'assistance physique et du soutien social à la population. Dans le cas des inondations au Québec, de nombreux intervenants psychosociaux des CI(U)SSS, ont été déployés pour venir en aide aux sinistrés. Parfois, les travailleurs des autres territoires sont venus en appui. Uniquement sur le territoire de Ste-Marthe sur le lac : « on a eu 75 intervenants de d'autres CI(U)SSS qui sont venus en renfort. Et la partie la plus vibrante, là où on était dans les grandes activités, où il fallait être là quotidiennement et on avait 15 intervenants quasiment par jour juste à Ste-Marthe, bien c'est pour ça qu'on a eu 144 intervenants de notre CISSS » (gr 18). Il est clair pour les intervenants que leur présence a une incidence réelle sur les demandes d'aides ultérieures : « J'aimerais que la haute direction comprenne que plus qu'on est sur le terrain, possiblement que moins on va avoir de gens dans nos services après. Alors l'impact est bon d'être sur le terrain, c'est les bonnes pratiques » (gr 18).

Nature des interventions psychosociale

« On a juste à se dédier à du contact humain, avec des gens et les aider dans des choses qui sont terre à terre et leurs réels besoins. » (gr 19)

Ceux-ci décrivent avoir adapté leurs approches afin de répondre aux besoins des sinistrés dans un contexte de crise : « C'est une approche avec les gens qui est très, très, différente de l'approche conventionnelle. Il y a une proximité qui se crée, qu'on ne verrait pas dans d'autres départements » (gr 9). Également, ils ont gardé une vision transversale des situations et adopté une approche systémique : « toute la vision systémique beaucoup plus large que le système familial » (gr 9). Cette vision systémique sur la problématique des crises environnementales permettait d'intervenir, de référer adéquatement et de comprendre certaines nuances des réalités vécues par les sinistrés : « Un citoyen qui est en crise, n'est pas en crise » (gr 11). De plus, le sujet des animaux de compagnie est revenu à de nombreuses reprises dans les entrevues, car plusieurs sinistrés refusaient de quitter leur domicile n'ayant aucun endroit où apporter leurs compagnons. Donc, il s'agit de penser la personne dans son système entier : « Il y en a qui ne voulaient pas sortir de leur logement à cause qu'il n'y avait pas de place où mettre leur chien » (gr 3).

Au travers des discours, on ressent beaucoup de bienveillance et d'empathie des intervenants envers ce que vit la communauté. En effet, en abordant les points forts de leur travail : « l'empathie, le non-jugement. De remonter le moral aussi des gens. D'être soutenant, participer à une vie communautaire » (gr 10).

Pour certains intervenants leurs actions en contexte d'inondations a permis d'entamer une réflexion sur leur implication : « Moi c'est venu renforcer... fondamentalement je suis un agent de changement... Il faut y aller avec ce qu'on est. Alors moi c'est une opportunité de pouvoir continuer à l'être » (gr 9). En ce sens, l'un des principaux buts des interventions était de favoriser l'*empowerment* des sinistrés. Par exemple, favoriser les choix des citoyens afin d'offrir le choix d'évacuer ou non leur domicile. En 2019, comparativement à 2017, beaucoup moins d'évacuations forcées ont été effectuées et donc la décision du citoyen a été davantage respectée (sauf dans les cas de grand danger pour la sécurité comme lors de risque d'effondrement de résidence). Ce changement d'intervention a entraîné une réduction de la colère des citoyens envers la municipalité. Il est donc important que les gens soient partie prenante de la solution qui répondra le mieux à leur besoin, et ce, même si vue d'un regard extérieur la décision de rester pouvait paraître illogique. Un intervenant rapporte que cette pratique plus libérale a eu un réel impact:

Le simple fait qu'on leur dise : c'est votre choix, si vous voulez rester, vous restez, le seul hic, c'est que vous devrez assumer le fait que s'il y a une urgence, le temps de réponse évidemment va être plus long. Ça baissait énormément l'anxiété des gens, parce qu'ils se sentaient respectés dans leur choix de rester ou de partir (gr 9)

Les interventions psychosociales selon les phases du sinistre

Puisqu'une liste exhaustive des actions réalisées par les intervenants à chacune des phases a été réalisée dans l'étude initiale, il s'agit uniquement de mettre en lumière certaines actions ou inactions posées. En ce sens, l'une des grandes critiques des intervenants est que la phase de prévention n'est pas assez investie dans le contexte des inondations. En soi, l'essence de leur profession et leur volonté d'être agent de changement n'est pas assez exploitée. Ce bref compte rendu sur les interventions apportées en contexte d'inondation permettra de faire des liens avec la perspective théorique dans le chapitre de discussion.

La phase de prévention

Depuis les dernières années, les intervenants ont dû intervenir lors de plusieurs catastrophes et cela entraîne inévitablement des questions sur leurs implications dans l'avenir. Certes suite aux nombreux évènements, leurs méthodes d'interventions s'améliorent, cependant les gestionnaires se questionnent sur ce qui pourrait être fait pour éviter les prochains désastres : « c'est super bien qu'on mette beaucoup d'énergie à être très bons comme équipe, mais je pense qu'on a à se demander également... est-ce qu'il y a des choses qui pourraient être faites pour éviter les inondations ? » (gr1). Les intervenants abordent qu'ils sont préoccupés et questionnent le fait qu'il n'y a pas assez de prévention. L'une des raisons, serait la gestion des charges de travail actuelle qui n'encourage pas ce type d'initiative: « sans critiquer mon organisation, on a tellement de dossiers prioritaires, que comme là le pire est en arrière de ce sinistre-ci, c'est difficile d'être en prévention » (gr 1). Ils se demandent pourquoi leurs énergies ne sont pas utilisées en prévention plutôt qu'en post-ventions: « moi humainement, je trouve que c'est ridicule qu'on mette toutes nos énergies au support...À l'intervention, mais pas à la prévention... » (gr 1). On remarque que les intervenants « trouvent cela irritant » qu'il y ait peu de caractère préventif, alors qu'il y a une prévisibilité des inondations dans les années à venir. En effet, contrairement à d'autres types de crises, le caractère prévisible ajoute à la plus-value d'agir en prévention : « j'ai beaucoup de difficulté à me dire que peut-être qu'on va être une troisième fois sollicité pour un même sinistre... » (gr 1). Bref, l'une des recommandations en termes de prévention est que les CISSS et municipalités aient un plan d'action « multirisque » prêt à déployer. À ce plan, il est important que les arrimages avec les acteurs associés soient réalisés en amont afin d'ainsi établir les lignes directrices à suivre, plutôt que de le faire au moment de la crise où chaque acteur a beaucoup de choses à gérer : « il faut vraiment axer sur la prévention et au niveau organisationnel et communautaire... bien les autres organismes, le gouvernement on l'oublie là... Parce que nous on répond en ce moment en crise, c'est ça qu'on fait » (gr 1).

La phase de préparation

Tel que mentionné précédemment, lorsque l'on fait face à des catastrophes naturelles, les délais de préparation sont souvent très courts. Cependant, cette période peut réellement avoir un impact sur la gestion de l'évènement qui s'en vient. Dans ce cas-ci, cette phase vise à informer, sensibiliser et préparer les citoyens aux inondations qui s'en viennent. L'intervention de *reaching out*, comprenant les visites à domicile, est une façon de rejoindre la population et elle est unanime sur

son efficacité et son apport positif parmi tous les groupes d'intervenants interrogés. On mentionne qu'avant les inondations, puisqu'ils étaient au courant des fortes probabilités d'inondations, les intervenants allaient voir les gens pour leur suggérer des plans de secours : « La veille avant même qu'il y ait les inondations, on était déjà déployé dans les rues pour faire la tournée de toutes les maisons avec les services incendie **pour dire aux gens... préparez-vous** » (gr 9). Par ailleurs, c'est un excellent moment pour les intervenants psychosociaux d'assurer une présence directement sur le terrain qui permet la visibilité et la facilité pour les citoyens d'aller chercher l'aide nécessaire lorsqu'ils en auront besoin.

Alors ils ne sont pas en intervention. Ils sont souvent en prévention avec l'individu qui ne veut pas de service, parce qu'il est correct. Mais tout ce qu'on fait avec, c'est qu'on essaie de prévenir le fait que quand il en aura besoin d'une intervention, il saura où frapper et il n'attendra pas d'être à bout des nerfs (gr 9).

À ce stade, les intervenants psychosociaux posent des questions pour s'assurer que les besoins de base sont comblés. Dès cette étape, la présence des intervenants doit être visible sur le terrain. Les citoyens peuvent déjà associer « la veste blanche » portée par les intervenants psychosociaux comme signe de référence en cas de besoin d'aide tout au long de la catastrophe. Pour les intervenants psychosociaux, il s'agit d'un bon moment pour désamorcer l'anxiété, normaliser les émotions et réactions vécues, faire du dépistage et donner de l'information sur les ressources.

Donc moi je pense que c'est payant aussi d'être sur le terrain à la phase préparation avec la municipalité pour faire le porte-à-porte, de bien rappeler aux gens l'importance de se préparer, de désamorcer l'anxiété qui va être là, de rappeler aux gens qu'ils ont les ressources nécessaires pour faire face... (gr 18)

En phase de préparation, la mise en action augmentait le sentiment d'*empowerment* des sinistrés :

Il y en a qui ont été dans le mode préparation, *empowerment* par le fait qu'ils faisaient tout leur possible pour protéger leur maison cette fois-ci. Et quand ils étaient dans l'action, ça les aidait à se préparer et à faire face à la possible inondation. [...] Donc s'activer pour prévenir le problème, ça les a aidés beaucoup (gr 16).

Cependant, il est clair pour un sinistre de cette ampleur, la préparation individuelle aux inondations n'est souvent pas suffisante. En effet, il y a des limites à la préparation telle qu'on la connaît actuellement :

Ils se préparaient. Il y en a... mon Dieu! Ils ont rajouté de la terre à leur terrain, ils ont fait pleins de modifications pour se préparer, mais malgré la préparation, c'était au-delà de ce qu'ils pouvaient imaginer (gr 3).

La phase d'intervention

« Dans le fond c'est de vraiment réactiver chez cette personne-là le peu d'espace où elle a du contrôle. » (gr 9)

Les répondants ont subdivisé cette phase en deux périodes distinctes. La phase d'urgence et celle de transition. Durant la phase d'urgence, plusieurs ressources furent mobilisées pour intervenir. Durant cette phase, la réponse aux besoins de base doit être assurée en parallèle avec les interventions psychosociales de soutien. Parfois, les acteurs terrain sollicitaient la présence d'un intervenant social pour les accompagner durant leurs interventions : « Un moment donné, l'armée est arrivée et on aimerait qu'il y ait un travailleur social avec nous, un intervenant psychosocial pour nous accompagner » (gr 9). Les intervenants allaient offrir un support, mais toujours en gardant une optique différente des autres acteurs, soit de détecter et de répondre aux besoins des sinistrés dans un objectif de « santé ». En ce sens, plusieurs types d'interventions psychosociales ont été réalisés.

Évidemment, les intervenants ont assuré une visibilité terrain et ont réalisé des actions de *reaching-out* pour aller à la rencontre des sinistrés dans les principaux lieux où ces derniers se retrouvaient. L'un des intervenants décrit son rôle : « de repérer les personnes en détresse, de faire les interventions et donner les ressources. Et faire les interventions, verbaliser leurs sentiments, parler de l'anxiété, identifier les ressources, assurer qu'ils aient comme un filet de sécurité et peuvent aller dans une place coucher » (gr 19). Les intervenants effectuaient le dépistage des besoins reliés à des problématiques de santé mentale, au choc post-traumatique, à l'évaluation du réseau social, etc. Des questions de ce type étaient posées : « Est-ce que tout le monde dans la maison est correct? Avez-vous besoin de quelque chose? Est-ce que vous savez l'existence aussi des programmes au CLSC si vous avez besoin d'aide? » (gr 16). Dans certains cas, où le degré d'action devait être plus important, les intervenants intervenaient en situation de crise auprès de personnes désorganisées et en grande détresse. Ceux-ci ont réalisé des estimations de dangerosité du risque de suicide et à une occasion du risque d'homicide.

Il ne va sans dire qu'il est primordial de déployer des équipes psychosociales sur le terrain lors de sinistre, puisque celles-ci permettraient de réduire les demandes ultérieures: « On le sait ; entre 14 et 20% des sinistrés vont nous demander des services. On avait 850 sinistrés en 2017, je faisais un

chiffre rond, je me dis que je ne peux pas envoyer ça à mes services courants, ça va exploser nos listes d'attente, ça ne fera pas de sens » (gr 11).

Dans l'un des groupes interviewés, les intervenants ont fait allusion à l'aide apportée durant la phase de transition. Ceux-ci décrivent cette phase comme : « la phase entre les deux, ils ne sont plus dans l'aigu et ils ne sont pas encore rendus au rétablissement, on est vraiment dans la phase transitoire » (gr 1). On décrit cette phase comme étant très intense puisque les sinistrés sont souvent épuisés, voir désorganiser et « ils ne voient pas le bout de la fin ». En effet, « dans la phase de transition, ce que les intervenants ont beaucoup fait, c'était de gérer la désorganisation. [...] C'est parce que les gens décompensaient beaucoup dans cette période-là, alors c'est là qu'on voyait plus la détresse des gens » (gr 1).

La phase de rétablissement

« L'expertise et l'importance d'être sur le terrain avant, pendant et après. Après parce que ça s'oublie souvent le après » (gr 13)

Puisque la phase de rétablissement suivant une catastrophe climatique s'étend sur une longue période, il s'avère pertinent que les intervenants assurent une présence terrain à long terme :

Étant donné qu'on parle de rétablissement qui s'étire en semaines, en mois, pratiquement en années, ce qui fait qu'une personne réussit à passer au travers cela c'est d'avoir une vie un tantinet normale dans un contexte qui ne l'est pas. Alors étant donné qu'ils sont dans un mode de survie durant une longue période, on va leur suggérer d'avoir des moments pour se ressourcer, prendre soin d'eux, bien manger. C'est la base de la base en intervention (gr 9).

En plus de poursuivre des suivis psychosociaux, les intervenants peuvent donc accompagner et soutenir les sinistrés lors de leur retour à domicile. En effet, la réintégration des sinistrés au sein de leur domicile est souvent un moment lourd d'émotions, car les gens constatent l'étendue des dommages et réalisent parfois que leur domicile doit être carrément détruit.

De plus, en termes d'initiatives post-désastre, un groupe de répondants provenant d'un CI(U)SSS a mis en place des cafés-rencontres pour les personnes sinistrées lors de cette phase (gr 9). Également, un projet de médiation culturelle soit ; la réalisation d'une œuvre collective chapeauté par un artiste local, a permis aux sinistrés de raconter l'évènement sous un angle artistique et de créer un souvenir plus positif des inondations (gr 9). Certains ont également profité de cette phase

pour créer du matériel d'informations soit : des guides destinés aux aidants familiaux et des capsules vidéos informatives en lien avec les difficultés et problèmes de santé et sociaux que peuvent vivre les sinistrés.

Enfin, les intervenants mentionnent que pour les sinistrés, ce qui permet de surmonter la crise plus rapidement et plus positivement est la force de résilience. Selon eux, cette caractéristique dépend de chaque individu et de comment il perçoit la situation. Par exemple, un intervenant mentionne qu'à leur place il n'aurait pas réagi avec la même force que certains sinistrés : « Je n'ai pas les mêmes capacités de résilience que certains. Moi je me disais s'il fallait que l'eau soit chez nous, je serais pas mal plus désorganisée que pas mal d'entre eux » (gr 2).

Finalement, en parlant des écueils, un intervenant souligne : « Comme la phase préparation, la phase rétablissement, c'est les deux phases qui sont les moins investies par notre mission à mon sens » (gr 18).

L'impuissance ressentie par les intervenants psychosociaux

« Je n'ai pas de contrôle sur l'eau... on est impuissant à un certain niveau » (gr 2)

Les intervenants rapportent avoir eu des prises de conscience lors de leurs implications. Certains se sont dits choqués alors que d'autres se sont sentis impuissants. Lorsque les interviewés nous parlent des sentiments vécus par les sinistrés, on remarque qu'il y a : « de la colère, de l'impuissance » et « le manque d'information aussi s'est ressorti souvent » (gr 2). De façon similaire, lorsqu'on aborde leurs propres sentiments vécus, ce sont sensiblement les mêmes gammes d'émotions qui ressortent. En réalité, l'impuissance face aux inondations en tant que tel ressort beaucoup des discours. D'autre part, cette même impuissance se répercute quant aux limites dans leurs rôles : « Oui, je voyais clairement que j'avais des limites aussi, parce que je n'avais pas toutes les réponses non plus à l'extérieur de mon cadre de travailleuse sociale » (gr 16).

Les interventions psychosociales auprès des collègues intervenants

Pour plusieurs raisons, les intervenants psychosociaux ont été amenés à intervenir auprès de leurs collègues et auprès des équipes de bénévoles. Il s'agit d'une autre conséquence des inondations qui répercute directement les équipes des CI(U)SSS. Il est non négligeable d'offrir du soutien aux intervenants de première ligne puisqu'ils sont confrontés à la détresse des sinistrés, en plus de

réaliser des interventions intenses: « les intervenants sont aussi intervenus avec les intervenants de première ligne : les policiers, les pompiers, les gens de la municipalité qui tombaient en crise, des gens qui travaillaient. [...] Ils rentraient dans la roulotte en pleurant. Moi ça je l'ai vu » (gr 18).

En ajout aux interventions informelles des intervenants envers leurs collègues, ceux-ci ont été approchés pour offrir des séances de verbalisation et de *débriefing* pour les employés de la municipalité. En effet, les intervenants œuvrant au sein d'organismes communautaires et les employés municipaux ont été eux-mêmes ébranlés par la situation : « il y en a beaucoup qui ont refusé de retravailler suite aux inondations 2017, parce qu'ils avaient été trop épuisés, trop découragés, même traumatisés de ça » (gr 3). En ajout à cela, étant donné la situation particulière de la ville de Ste-Marthe et la gravité de la situation, un nombre non négligeable d'employés municipaux ont eux aussi été des victimes de l'effondrement de la digue : « le monde de la ville, les employés de la ville, à peu près tout le monde travaille à Sainte-Marthe, alors ils étaient eux autres mêmes inondés. Alors moi j'étais soucieuse de dire... bien qui prend soin de ce monde-là? » (gr 19). Donc, il est primordial de soutenir divers intervenants en demandant du renfort des autres CI(U)SSS afin de donner du répit aux acteurs impliqués parfois personnellement et professionnellement.

Diminution de l'aide apportée en 2019 comparativement à 2017

On souligne que le niveau d'aide apporté par les municipalités a été réduit en 2019 comparativement à 2017. Il y a eu des choix à faire en termes d'aide apportée aux sinistrés et de protection des ressources humaines. En 2017, le personnel municipal a été fortement en demande en travaillant pendant plusieurs heures supplémentaires durant plusieurs jours consécutifs, le tout en gérant des situations de détresse avec lesquelles ils ne sont pas ni familiers, ni outillés. En 2019, les autorités municipales se sont retrouvées contraintes d'aider les sinistrés, tout en épargnant la santé et le bien-être des membres de leur personnel. En effet, dans un avenir où l'on suppose qu'il y aura de plus en plus de catastrophes climatiques, il y aura inévitablement des choix difficiles à prendre. Ici, la récurrence des sinistres est à prendre en compte dans la diminution de l'implication des municipalités dans les services de soutien offerts aux personnes sinistrés en 2019, craignant que les employés quittent leurs fonctions pour cause de surmenage :

Cette année, on a décidé d'essayer d'épargner nos employés municipaux parce qu'on ne sait pas comment on va faire pour les sauver. Alors dans les faits, les citoyens ont l'impression qu'ils ont eu moins de services de leur municipalité, parce que la

municipalité a fait le choix de dire... c'est des humains qui travaillent avec ces gens-là, ils ne sont pas outillés et si on n'en prend pas soin d'une façon, on ne les aura plus ces employés-là (gr 9).

4.4 INÉGALITÉS ACCENTUÉES AUPRÈS DES SINISTRÉS DES INONDATIONS

4.4.1 Inondations dans les quartiers défavorisés

« Et moi je me disais... pourquoi ça l'a frappé un quartier si défavorisé » (gr 2)

Tout d'abord, les intervenants abordent que les quartiers les plus défavorisés ont été davantage touchés par les inondations : « Malheureusement les sinistrés des trois années, c'est toujours des régions où c'est les gens les plus démunis de nos régions. C'est les gens les plus démunis de la région, des gens plus isolés, les personnes âgées, etc. » (gr 1). Un autre intervenant ajoute une perspective plus globale de ce phénomène : « mais c'est parce que malheureusement en ..., c'est ça, c'est que toutes les catastrophes arrivent toujours dans les quartiers défavorisés... Mais c'est un peu partout dans le monde je vous dirais... » (gr 2).

4.4.2 Signes d'accroissement des inégalités pendant et après le désastre

« Au niveau du matérialisme, ça remet bien des choses en perspective au niveau des valeurs humaines » (gr 19)

Tout d'abord, il est important de mettre en contexte que les interventions psychosociales se sont davantage déroulées auprès des individus ayant le moins de facteurs de protection et ayant le plus de besoins à combler. On indique que durant la phase d'intervention : « la majeure de ceux qui venaient au Centre de sinistrés, étaient des personnes à faible revenu » (gr 3). L'un intervenant nomme que dans certains cas, il intervenait avec des sinistrés ayant une déficience : « ce n'est pas intellectuel, mais on appelle ça une déficience culturelle » (gr 2). Pour eux, les quartiers défavorisés hébergent parfois des gens ayant moins de ressources, de soutien et ayant un parcours de vie plus difficile. Certains se retrouvent avec un faible réseau social ou carrément sans soutien social. D'autres « n'ont pas de famille, ils sont isolés, ils ont des problèmes de santé mentale et/ou physique... » (gr 1). De plus, leurs expériences antérieures viennent ajouter une dimension de vulnérabilité à la situation des inondations : « tout le parcours de vie dans le quartier défavorisé, on a vu beaucoup beaucoup d'immigrants qui ont déjà beaucoup de traumatismes par rapport à d'autres choses qui se sont passées dans le passé » (gr 2).

Finalement, en plus de cet écart manquant, les sinistrés ayant besoin de service se retrouvent parfois aux prises avec une pression sociale externe. Par exemple, dans certains discours le blâme est jeté sur les demandeurs de services, car ce sont eux qui ont choisi de demeurer près de l'eau. Certains intervenants abordent que le processus de traitement des demandes accentue la culpabilité des sinistrés : « C'est comme si tu étais en probation et tu venais te rapporter à ton agent de probation. Oui, il fallait que tu prouves vraiment que tu méritais qu'on t'aide » (gr 1).

La protection de la propriété et l'accès à la relocalisation

L'un des facteurs de vulnérabilité est évidemment calculé en fonction des ressources économiques dont les sinistrés disposent. En effet, pour plusieurs citoyens, leur maison demeure leur unique patrimoine. C'est donc l'un des seuls biens qu'ils possédaient qui a été détruit par la montée des eaux :

Le niveau de faible revenu dans ces quartiers-là qui sont des maisons intergénérationnelles, oui ils sont propriétaires, mais de père en fils, alors ce n'est pas des gens qui ont nécessairement beaucoup de revenus, qui se retrouvent limités (gr 2).

C'est beaucoup la pauvreté qui m'a plus frappé. C'est des personnes qui n'ont déjà pas beaucoup de moyens, qui vivent sur des maisons qui ont été données ou léguées par générations et ils n'ont pas vraiment les moyens pour... les fosses tout à refaire, plein de choses, c'est débile là! (gr 3).

Cet écart radical entre les gens nantis et les gens moins fortunés, se répercute dans leur capacité à protéger leur maison et de se reloger convenablement après un désastre. Un intervenant image cet écart :

Moi j'ai vu un gros « clash » entre certaines maisons beaucoup mieux nanties versus les pauvres. On voyait, il y en a qui avaient des mégas barricades et la maison d'à côté, probablement moins d'argent, juste abandonné parce qu'ils n'avaient les sous nécessaires pour la protéger (gr 10).

Concernant la relocalisation, puisque les coûts des propriétés immobilières et les coûts de construction ont augmenté au courant des dernières années, cela ne permet plus à plusieurs sinistrés de se reloger dans des conditions similaires. N'ayant pas pu maintenir leur pouvoir d'achat au fil des années, les moins nantis sont donc inévitablement les plus désavantagés par la perte de la valeur de leur maison et de leurs biens en raison de cette inflation du marché immobilier. Véritable phénomène inquiétant et en voie d'amplification : « C'est du monde déjà locataires ou encore là

qui ont des petites maisons et qu'ils ne pourront jamais se rebâtir là, ils sont vraiment déjà extrêmement vulnérables. Ça faisait pitié... » (gr 2). Par le fait même, les besoins monétaires étaient souvent au centre des priorités des sinistrés: « Ce dont j'ai besoin c'est de l'argent. J'ai besoin de savoir où je vais coucher. Est-ce que je vais être remboursé pour ma maison? » (gr 17).

Si d'emblée certaines régions sont happées par la crise d'accès au logement locatif, cela ne se règlera guère avec l'augmentation alarmante des catastrophes environnementales. En effet, on prévoit qu'il y en aura beaucoup plus à l'avenir et déjà la pénurie de logements dans certaines régions inondables du Québec sous-entend que la relocalisation des sinistrés, au même coût de location, sera de plus en plus difficile. En ce qui a trait à la perte de leur domicile, des groupes focalisés ont rapporté que les personnes ayant un faible revenu furent frappées durement par cette perte, voir pour certains de s'être carrément retrouvées à la rue, soit sans domicile fixe (SDF). Le visage de cette pauvreté n'est donc plus le même: « ce qu'on voyait c'est une augmentation du nombre de personnes sans-abris qui ne sont pas des sans-abris, mais qui sont des personnes qui n'arrivent pas à se reloger, alors ce n'est pas des vrais sans-abris » (gr 1).

Par exemple :

Parce que tout ce qui est détruit ou endommagé par les sinistres, quand ils le rénovent et le rebâtissent, les logements qui étaient 600\$ par mois ne sont plus 600\$ par mois, donc ils ne sont plus accessibles par la même population. Et les derniers sinistres ont touché beaucoup de quartiers défavorisés, donc c'est incroyable ce que ça amène comme problèmes de logement dans la région (gr 1).

Plus le nombre de sinistres s'accroît dans une même région, plus l'accès au logement est impacté :

Quand on est rendu au troisième sinistre, qu'il y a eu un impact par rapport à la capacité et l'accès au logement, à notre troisième sinistre c'est qu'avec les tornades, ça l'a détruit en entier des blocs appartements qui avaient des centaines de logements. Donc ce que ça veut dire c'est que la capacité de se reloger avec les moyens financiers que tu as est très difficile (gr 1).

Ce sinistre conjugué à la crise locative pré-existante entraîne des répercussions collatérales sur d'autres citoyens. Par exemple, au gré des désastres, les délais d'attente s'allongent avant d'avoir accès à des logements sociaux. Dans ce cas-ci, une personne ayant des besoins locatifs spécifiques dû à des problèmes de santé est pénalisée : « Je regarde par exemple les gens qui étaient en attente pour un logement à prix modique, qui sont repoussés et c'était des gens qui avaient besoin d'un logis au premier à cause qu'ils ont des problèmes de mobilité ou tout ça, bien là ils sont repoussés

quoi... un deux, trois ans de plus » (gr 1).

Rétablissement plus long pour les gens plus vulnérables

Certains intervenants remarquent que la longueur de la phase de rétablissement est fréquemment en lien avec le niveau économique et donc que cette phase dure moins longtemps dans les quartiers où les gens sont financièrement plus aisés. Par exemple, les citoyens pouvant défrayer les honoraires professionnels des évaluateurs privés pour l'évaluation de la valeur des pertes encourues et de leurs maisons au lieu d'attendre les évaluateurs du MSP, peuvent accélérer leurs démarches administratives et le traitement de leur demande et donc, leur rétablissement. En effet, les interventions auprès des personnes sinistrées se poursuivent sur une plus longue période lorsqu'elles présentent davantage de facteurs de vulnérabilité:

Ce sont des suivis des clients qui ont été plus touchés ou plus problématiques au niveau émotionnel, mais aussi les gens qui ont un peu plus défavorisés, qui sont vulnérables. Ils sont encore en hébergement, leur maison va être démolie, mais ils sont dans le déni et ils ne savent pas trop (gr19).

En somme, un intervenant mentionne que l'on doit tenir compte du rétablissement à long terme de la population: « Bien moi j'aurais envie de dire que je suis préoccupée par l'état de santé de cette population-là dans les mois à venir. On sait que c'est une clientèle, bien une population qui va demeurer vulnérable. Et ça il faudra en tenir compte... » (gr 18).

4.5 ENGAGEMENTS ORGANISATIONNELS ET ENGAGEMENTS DES INTERVENANTS

4.5.1 Équipes dédiées et formations destinées aux intervenants

Les intervenants sont en faveur d'avoir des équipes psychosociales dédiées pour les interventions de crise. Ils soulignent plusieurs aspects positifs : « d'avoir des gens qui étaient là de façon récurrente avec les mêmes partenaires, ça faisait je pense une intervention plus solide, quelque chose de plus concret » (gr 10). Ensuite, l'équipe aurait également une vision globale de la situation : « Donc le fait d'avoir toujours les mêmes personnes sur les mêmes territoires, moi je pense que ça facilite la vision macro de tout le déploiement de l'ensemble des opérations » (gr 18).

Concernant la formation, les intervenants psychosociaux œuvrant en contexte de sécurité civile peuvent avoir reçu celle du Centre de recherche appliquée en intervention psychosociale (CRAIP) sur les concepts clés de l'intervention de crise. En effet, la formation est un excellent moyen de

développement des connaissances et elle a été recommandée par la majorité des intervenants afin d'adopter les meilleures pratiques. Ceux-ci conseillent même que la formation sur les mesures d'urgence doit être suivie par les gestionnaires des CI(U)SSS afin d'assurer un langage commun et de favoriser le délestage d'employés au moment de la crise. Ceux-ci soulignent qu'il y aura de plus en plus d'inondations et donc qu'il est pertinent de former systématiquement plusieurs intervenants, et cela avant les sinistres « C'est méga important en prévention de former notre monde... On le sait que les inondations vont revenir » (gr 9). Puis, même si certains ont reçu la formation dans le passé, les mises à jour sont recommandées. Ceux-ci proposent donc qu'en plus des équipes dédiées à l'intervention psychosociale en cas de sinistre, tous les intervenants qui ont le désir d'œuvrer en mesure d'urgence soient adéquatement formés en ce qui a trait aux particularités de l'intervention en contexte de sinistre :

Alors, j'ai rapporté ça à la PDG en disant: est-ce qu'on pourrait avoir une équipe dédiée? Est-ce qu'on pourrait avoir un plan de formation continue? Alors moi je suis à l'étape de dire si vraiment on s'en va vers un autre sinistre, est-ce qu'on pourrait cette fois-ci prévoir une organisation et une structure différente qui permettrait d'éviter les enjeux qu'on a été... (gr 1).

En plus d'outiller les intervenants sur les actions à poser, la formation aide à camper les rôles et les attentes durant la gestion des sinistres. Finalement, ceux qui ont reçu la formation ont une perception favorable de celle-ci : « Bien cette formation-là que moi j'ai eue, si tout le monde l'avait eue, je pense que ça aurait donné justement les réponses qui nous manque un petit peu » (gr10).

4.5.2 Collaboration, partenariat et équipes multidisciplinaires

« Notre implication elle était souhaitée et la très bienvenue et à tous les niveaux de coordination » (gr18)

Dans le contexte présenté, lorsque les intervenants abordent la collaboration, cela est dans l'optique de rallier les partenaires vers un but commun. En ce sens, avoir un poste de commandement qui facilite la communication est crucial pour permettre le partage des rôles et des tâches de chacun des acteurs appelés à appliquer les mesures d'urgence. Ultimement, il sert à partager une vision commune d'actions à mettre en place. En parlant des conditions gagnantes pour les interventions des CI(U)SSS, la communication efficace et multidirectionnelle revient souvent dans les discours. En effet, la transmission d'informations permet d'avoir une vue d'ensemble globale et ainsi de mieux coordonner les actions à entreprendre. Les intervenants ont apprécié lorsque la collaboration

s'effectuait sans rivalité et lorsqu'elle était centrée sur les besoins des sinistrés : « j'aimais beaucoup le fait qu'il n'y avait pas justement de hiérarchie lors de cette collaboration-là [...] il y avait beaucoup de respect et je pense qu'on était très centrés sur les besoins des sinistrés » (gr 16).

Partages des rôles entre les diverses instances impliqués

Dans un premier temps, les intervenants soulignent que pour bien travailler en équipe multidisciplinaire, il est très important de connaître les rôles et responsabilités de chacun. Ceci permet aux acteurs de référer les sinistrés aux ressources appropriées : « Aussi d'être capable de repérer des choses et de se référer, bien ça, ça relève de la police, ça relève des pompiers. Donc travailler en équipe c'est très important. (gr 16). À l'inverse, lorsque les rôles de chacun ne sont pas bien établis, cela rend non fluide la collaboration et peut même contribuer à des interventions en silo. En parlant de la principale difficulté rapportée, l'un des intervenants mentionne qu'il s'agit de la collaboration inter-organismes. En effet, plusieurs intervenants des CI(U)SSS rapportent que les rôles et les implications de chaque instance ont intérêt à être plus clairs : « J'aurais aimé avoir pris plus de temps, de comprendre chacun de mes rôles et maintenant que c'est calme on devrait faire ça maintenant... » (gr 17).

Un autre exemple du partage des rôles qui a fait l'objet de discussion demeure celui qui est réalisé pendant les assemblées municipales. Ces rencontres rassemblent des employés municipaux, des représentants de la santé publique (MSP), de la sécurité publique, d'Hydro-Québec et de la Croix-Rouge. Lors de ces assemblés, les citoyens reçoivent une mise à jour relative aux inondations, ils sont sensibilisés aux risques encourus et ils sont informés sur les programmes d'aide offerts par le gouvernement du Québec. Ces rencontres rassemblent plusieurs habitants, par exemple; lors du décret sur les zones d'interventions spéciales (ZIS), en juillet 2019, plus de 2000 citoyens étaient présents. Malheureusement, pour certains sinistrés, il est possible que ses assemblés se concrétisent par des mauvaises nouvelles. Pour cette raison et bien d'autres, la présence des intervenants psychosociaux est souhaitée par les autres collègues, et ce afin de faire le repérage des citoyens en détresse, d'apaiser les tensions et de rassurer les citoyens : « *Bien on est là parce qu'on veut vous soutenir. Et à la fin de la soirée, ils nous disaient... merci d'avoir été là* » (Groupe 9).

Bienfaits des équipes multidisciplinaires

L'un des points fréquemment nommés lors des différentes rencontres de groupe demeure la force des équipes multidisciplinaires, car elle permet de regrouper des acteurs issus de différents quarts de métier : « Être capable d'aller chercher l'expertise d'autrui aussi, de ne pas vouloir tout faire. On a chacun nos limites, on a chacun nos connaissances » (gr 2). En effet, dans le contexte des inondations plusieurs questions des sinistrés sont de nature technique concernant par exemple l'aspect sécuritaire des installations électriques. Lors de ce type d'interrogations les intervenants des CI(U)SSS n'ont pas l'expertise requise pour y répondre. Dans d'autres cas, il importe que les intervenants soient accompagnés de partenaires formés en sauvetage, ce qui nécessite une autre expertise.

En ce qui a trait à l'interdisciplinarité, il va de soi que les scientifiques et les experts en hydrométéorologie doivent être impliqués pour pouvoir analyser les données: « il y avait un expert en hydrométéorologie qui nous expliquait grosso modo... il prenait des données d'environnement Canada, ils allaient chercher des données de partout, lui c'était sa job... » (gr 11).

Les comités et tables de concertation

Selon les participants aux rencontres de groupe, appuyer une approche réseau en favorisant l'arrimage des tables de concertation est un élément primordial dans la transmission d'informations. Dans certains secteurs, une organisatrice communautaire assurait la liaison avec les partenaires et assistait aux tables de concertation, le tout permettant de faire circuler les informations aux membres de l'équipe psychosociale. Les intervenants rapportent également qu'assurer une présence dans les cycles de coordination avec les partenaires municipaux est une pratique gagnante pour construire et utiliser un vocabulaire commun entre toutes les équipes et pour promouvoir les offres de services du CI(U)SSS.

Le support de l'organisation des CI(U)SSS

La reconnaissance de la gravité et de la récurrence des inondations par les personnes en position d'autorité dans l'organisation permet d'avoir une plus grande portée d'actions : « Ça prend un CISSS qui a une direction générale qui y croit et qu'il y a un plan de déploiement » (gr 9). Il est donc très important de conscientiser les gestionnaires sur les impacts psychosociaux des inondations au sein des équipes de travail afin d'avoir une vision partagée par la majorité des membres de l'organisation. En effet, l'une des recommandations qui a été formulée au CI(U)SSS

est d'intégrer les intervenants dans la structure de l'organisation, et ce à toutes les étapes de la gestion de crise. De cette façon, toute la structure organisationnelle sera davantage en cohérence avec les pratiques du terrain: « En fait on parle de la bonne structure, qu'il y ait des gestionnaires qui supportent et qui encouragent cette structure-là, mais que nos directeurs s'engagent aussi à supporter tout le travail que ça nécessite » (gr 18).

4.6 DIFFICULTÉS RELATIVES AU PROCESSUS D'AIDE

4.6.1 Écueils de la gestion centralisée

« J'ai hâte de voir si dans les autres territoires on arrive au même constat que l'hébergement centralisé ça n'avait pas de sens... » (gr 2)

Concernant la gestion de l'hébergement d'urgence et de l'inscription des sinistrés à la Croix-Rouge, la décentralisation des services est à promouvoir. Actuellement, les assignations d'hébergement s'effectuent via une centrale qui reçoit des listes électroniques et cela rend plus difficile de saisir les enjeux de relocalisation à distance: « parce que le fait que les gens ne connaissent même pas la région, ils offraient un hôtel à la personne, mais est-ce que tu te rends compte que tu l'envoies comme à 50, 60km de chez eux? » (gr 2). En ce sens, les intervenants recommandent d'éliminer la centrale pour favoriser une gestion locale qui saisira mieux les besoins de chaque milieu ainsi que ceux des individus sinistrés.

La même recommandation est également effective pour les gestionnaires, puisqu'il est plus facile de saisir le contexte terrain et l'ampleur des difficultés auxquelles sont confrontés les sinistrés lorsqu'ils sont présents sur les lieux où se déroulent le soutien aux sinistrés. En fait, les intervenants prônent une coordination par secteur : « Bien au niveau de la coordination, d'avoir plus une responsabilité reliée à un territoire plutôt que de se promener sur plusieurs territoires, ça facilite l'organisation du travail. La permanence et la continuité » (gr18).

4.6.2 Lourdeur et lenteur dans le processus d'indemnisation des sinistrés

« On parle d'une tragédie administrative, un sinistre administratif... » (gr 17)

Les intervenants et les sinistrés dénoncent les mécanismes de gestion trop lents dans le traitement des dossiers d'indemnisation des sinistrés. En effet, ils mentionnent avoir fait preuve de patience

face à la panoplie de démarches administratives demandées par les instances gouvernementales. C'est d'ailleurs cette lenteur et complexité des traitements d'indemnisation qui causent des difficultés aux sinistrés: « C'est la lourdeur administrative, c'est long avoir des réponses de toutes les instances pour finaliser son dossier » (gr 11).

Dans le même ordre d'idée, la citation suivante rend compte de la complexité des démarches :

Il y avait trop de couches de services. Quand ils arrivaient, il fallait qu'ils parlent au triage, à la personne en avant, il fallait qu'ils parlent à quelqu'un pour l'hébergement, il fallait qu'ils parlent à quelqu'un pour le relogement, il fallait qu'ils parlent à quelqu'un au BEES et là nous par-dessus ça. Alors le nombre de gens à qui ils devaient parler et avec tout ça, ça ne se parlait pas entre eux autres la Croix-Rouge, alors ce n'était vraiment pas aidant, il n'y avait rien qui se réglait en bout de ligne (gr1).

Évidemment, les longs et pénibles délais de traitement des demandes d'indemnisation entraînent de la colère de la part des sinistrés et de l'incompréhension chez les intervenants: « ... une grande grande partie de la colère de la détresse des sinistrés en tout cas s'explique par les délais du MSP » (gr 19). Il est clair que le remboursement doit être plus rapide, car certaines demandes faites au ministère en 2017 n'étaient pas réglées lors des inondations de 2019. Et, l'histoire se répète pour la gestion de 2019 : « Et même encore aujourd'hui c'est quelque chose comme 20 %, 30% de dossiers de gérer, il faudrait que quelqu'un m'explique qu'est-ce qui se passe, je ne comprends pas. Je ne comprends pas du tout pourquoi c'est si long » (gr 19).

4.7 ENJEUX POLITIQUES ET DE GOUVERNANCE

4.7.1 Influences politiques et médiatiques dans l'administration de l'aide

*« Le show politique là ça me levait le cœur »
(gr19)*

Les intervenants et les citoyens ont été choqués de voir que l'effet médiatique influençait autant les enveloppes budgétaires. Par le fait même, cela influençait l'éligibilité de certains citoyens pour l'accès aux services ainsi que la disparité des services octroyés dépendamment des régions : « C'était beaucoup politisé les inondations, à Sainte-Marthe il y avait beaucoup plus de services, parce qu'ils faisaient la une [des nouvelles] toujours » (gr 10).

4.7.2 Manque de communication entre les diverses instances impliquées

*«En 2017 on était vraiment à la remorque du service des communications et ça l'a été les douze travaux d'Astérix
» (gr9)*

Dans tous les groupes focalisés, des difficultés en ce qui a trait à la transmission d'informations entre les paliers gouvernementaux, les intervenants et jusqu'aux sinistrés sont ressorti en tant que défi majeur à surmonter. À plusieurs niveaux, la communication lors d'un sinistre a intérêt à être claire et très fréquente pour informer les citoyens des plus récentes mises à jour. Il est donc important, d'améliorer les plans de communication afin que les intervenants reçoivent les bonnes directives et soient aux faits des plus récentes informations. À l'inverse, ce manque d'informations a entraîné la prolifération de fausses rumeurs : « ...ce que je trouvais difficile aussi c'est que la majorité de l'information se transmettait par ouï-dire, alors chaque... on dirait que c'était quasiment comme si chaque sinistré avait sa propre réalité » (gr 19).

Par exemple, toujours concernant les fausses informations :

Je ne sais pas si vous l'avez dit, mais le manque d'informations à sa population, la ville qui devrait donner de l'information à sa population a fait en sorte qu'il y a eu des rumeurs pas possibles. On était rendu à je ne sais pas combien de suicides supposément suite aux inondations. On ne démantelait pas l'information et la ville ne donne pas assez d'informations à ses citoyens (gr 18).

Les intervenants mentionnent qu'ils ont eu beaucoup de rumeurs à rectifier auprès des sinistrés découlant de la désinformation. En ce sens, la concordance des discours de tous les acteurs est une pratique rassurante en temps de crise. Un intervenant recommande que : « l'appareil municipal des opérations et que les élus au-dessus, le maire disent la même affaire » (gr 11).

Puis, concernant le type de communications manquantes, les intervenants soulignent que des demandes d'information sur les programmes financiers et les processus pour y accéder ont été formulées à plusieurs reprises. A ce propos, un groupe mentionne : « ce que les sinistrés ont souffert c'est qu'ils veulent savoir quand et combien le montant. C'est toujours le délai qui n'est pas très clair pour eux et très difficile » (gr 16). Dans la même optique, un autre groupe mentionne que les sinistrés ont besoin de connaître clairement les prochaines étapes à venir et ce qui va être fait au niveau politique, car ceci est extrêmement important pour leur rétablissement.

4.7.3 Déresponsabilisation des instances publiques dans le traitement des inondations

« Je trouve qu'il y a une déresponsabilisation au niveau politique envers leurs citoyens. Et pour moi, on vient patcher ce qu'ils ne font pas » (gr 1).

Les intervenants abordent le désengagement des gouvernements dans la gestion et dans leur responsabilité financière. En effet, les coûts financiers des inondations semblent de plus en plus être déléguée aux acteurs locaux, telles que les municipalités : « c'est qu'anciennement les factures c'était le ministère qui les ramassait directement, alors c'était des ententes qui étaient faites et les factures étaient systématiquement... Mais là les municipalités deviennent responsables » (gr1).

En effet, un intervenant déplore que les instances gouvernementales ne prennent pas assez leurs responsabilités envers leurs citoyens. Un intervenant mentionnait qu'il devait donc référer les regroupements de citoyens vers ses instances publiques (dont la municipalité): « J'écoutais, j'accueillais la colère et j'essayais de leur suggérer à qui ils pouvaient peut-être s'adresser au niveau peut-être politique, au niveau de la ville, mais ce n'était pas mon rôle d'intervenir... ça dépassait mon rôle je trouvais » (gr 16). En ce sens, les services sociaux sont à la remorque de ce manque de soutien gouvernemental. En fait, l'aide aux sinistrés, est davantage porté par les CI(U)SSS: « Et encore là, tu as le sous-ministre qui vient te voir avec le directeur du MSP qui me dit... là nos gens ils trouvent ça difficile, pouvez-vous mettre un intervenant avec un MSP? **Pourquoi il faut qu'on pallie encore au manque?** » (gr 18).

Dans le même ordre d'idée, les intervenants recommandent de meilleurs arrimages entre les divers paliers politiques. En ce qui a trait à la cohésion entre les instances, un intervenant donne l'exemple des ZIS et du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMACH) qui fonctionnent indépendamment sans tenir compte des autres ministères ou des instances municipales : «Alors je peux avoir fini tout mon programme d'aide financière, j'ai reçu tout mon argent, mais je ne suis pas capable de faire mes travaux parce que je suis pris dans la ZIS et la municipalité n'est pas capable de me donner mon permis » (gr 11). Actuellement, les municipalités ont certaines règles qui ne concordent pas nécessairement avec les règles du ministère, notamment en matière de reconstruction, et il est important de faciliter l'arrimage pour favoriser une cohésion entre les municipalités et le gouvernement.

CHAPITRE V : DISCUSSION

Pour ce chapitre, d'importants éléments se rapportant aux interventions éco-sociales dans le présent contexte des changements climatiques seront mis en lumière. En observant les données recueillies concernant les interventions psychosociales mises en place par les CI(U)SSS on remarque que l'intervention en cas de catastrophes climatiques présente des caractéristiques singulières et diffère à plusieurs niveaux des autres types d'interventions. Cependant, les actions réalisées demeurent fortement axées sur l'individu, dans une problématique qui en est tout autre. La présente discussion se veut une représentation critique des interventions rapportées dans le contexte des inondations au Québec qui diffèrent parfois de la théorie sur les pratiques probantes en réponse aux problématiques environnementales. D'ailleurs, on remarque à plusieurs moments que les intervenants remettent en cause certaines de leurs interventions. Il s'agit donc de faire des liens entre les résultats de recherche et les données issues de notre recension des écrits existants. Pour ce faire, les éléments pertinents seront repris sous les cinq des grands thèmes du concept éco-social.

5.1 ACCROITRE LA CONSCIENTISATION CONCERNANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Déjà, les écrits et les recherches portant sur les causes et les conséquences des inondations, tels que ce mémoire, sont un pas vers la conscientisation entourant les risques adjacents aux changements climatiques. Certains intervenants des CI(U)SSS prônent également que cette conscientisation se réalise auprès des citoyens, mais également au sein de leur organisation. En observant les discours en lien avec les changements climatiques, on identifie un manque à combler en termes de connaissances et de vulgarisation d'informations envers ce phénomène et ses impacts. Pour certains, le problème des CC semble distant du quotidien nord-américain et certains travailleurs sociaux ont des difficultés à relier les CC avec les difficultés que peuvent vivre les individus qu'ils rencontrent (Tischler, 2011). Évidemment, cela accentue l'incompréhension du phénomène et ses impacts. Le résultat : la non-reconnaissance des liens réduit la capacité d'adaptation de la population.

Certes, avec le caractère récurrent des inondations printanières du Québec, à deux années d'intervalle, la conscience de certains individus semble augmenter. D'ailleurs, plusieurs craignent que les inondations reviennent plus fréquemment dans l'avenir. En effet : « l'importante

progression de la fréquence des désastres « dits naturels » a éveillé progressivement la conscience humaine quant à son niveau de responsabilité dans la succession toujours plus rapprochée de bouleversements environnementaux aux forces d'impact jusqu'alors inégalées (Morin & Huot, 2007 cité dans (Maltais & Gauthier, 2008, p. 26)). Cela entraîne une reconnaissance de la gravité et par le fait même, incite les intervenants à agir différemment sans quoi, ils devront ré-intervenir en contexte d'inondation dans le futur. Ainsi, le processus réflexif visant l'amélioration des pratiques s'entame et au lieu d'intervenir en réaction face à la crise, ils prônent des pratiques préventives pour que de réels changements s'opèrent. En somme, les intervenants souhaitent que leurs compétences soient utilisées différemment afin d'agir en amont et de pouvoir réduire les inégalités humaines. En soi, ils souhaiteraient participer davantage à l'éveil collectif :

Sommes-nous prêts à prendre conscience de notre part de responsabilité dans le développement et la survie d'autrui? Sommes-nous prêts à considérer que la fréquence et l'intensité grandissante des désastres peuvent être le produit de la nature humaine et de ce fait d'apporter les correctifs nécessaires pour garantir une utilisation adéquate des ressources naturelles, collectives, sociales et économiques ? (Maltais & Gauthier, 2008, p. 29).

5.1.1 Œuvrer en prévention pour accroître la conscience globale

« Même si tout le monde met de belles énergies, on ne sera pas à notre dernière inondation » (gr 1).

Lorsqu'on aborde les aléas climatiques, la phase de prévention peut prendre plusieurs formes. Dans ce cas-ci, la phase de prévention est celle dont il y a la mise en place des mesures visant ultimement à réduire les probabilités d'occurrence des inondations et à réduire les facteurs qui vulnérabilisent les individus exposés aux sinistres. C'est véritablement dans cette phase que peuvent s'opérer des changements notamment concernant l'adoption de nouvelles politiques en ce qui a trait à la protection du bien/territoire commun et de la réduction des inégalités sociales. Évidemment, il existe des mesures actives et passives, selon les différents paliers décisionnels, et plusieurs interventions sont pertinentes et prouvées scientifiquement pour prévenir et s'adapter à de graves problématiques d'inondations.

Par exemple, l'un des projets préventifs cité dans cette recherche est la réalisation de la carte climatique, chapeauté par la Doc. Pinard, médecin-conseil en santé environnementale. Plus précisément, un comité multidisciplinaire réaliserait actuellement une cartographie des événements propices à se reproduire dans le futur. En effet, des professionnels d'Hydro-Québec travaillent en

concertation avec les professionnels des CISSS afin d'évaluer de façon prospective les projets d'interventions. Ce projet est un bon exemple d'adaptation aux changements climatiques qui vient consolider les réponses des acteurs de la santé publique en cas de sinistre environnemental (Direction de la santé publique de l'Outaouais, 2016).

Dans le contexte à l'étude, on remarque que mis à part ce projet, il n'y a que très peu d'interventions en phase préventive, même que parfois les phases de prévention et préparation sont confondues. Les intervenants rapportent donc que la prévention est réellement sous-investie. L'absence de langage commun et d'éducation populationnelle mène directement à sous-intervenir lors de cette phase, qui pourtant est essentiel. Il est ressorti des discours que les institutions gouvernementales telles que le CI(U)SSS éprouvent certaines difficultés à intervenir en prévention, soit en amont des inondations. En effet, les organisations préconiseraient le déploiement de ressources lors des crises, mais beaucoup moins d'investissements serviraient à l'adaptation et à la prévention. Nous pourrions donc qualifier les systèmes de santé de « réactifs » et non de préventifs face à cette crise sanitaire inévitable engendré par les crises climatiques (Plourde, 2020). Cependant, lorsqu'on parle des bonnes pratiques en matière de prévention des CC, surtout en termes d'éviter la perturbation et la surcharge des services de santé causé par la multiplication des catastrophes, on doit agir très tôt et avoir un plan détaillé.

Bien que les questions n'étaient pas orientées pour recevoir de telles réponses dans les entrevues, je me questionne à savoir pourquoi la notion de la prévention quant aux changements climatiques n'est pas revenue plus souvent dans le discours des intervenants et gestionnaires interviewés. Dans le même ordre d'idée, cela m'a étonné de ne pas lire davantage de commentaires quant aux moyens de prévention implantés dans les quartiers touchés soient : des campagnes de sensibilisation, de la mobilisation et des actions de lutte aux changements climatiques. On remarque que cette prévention semble presque absente dans le cas des inondations au Québec. Pourtant c'est cette même prévention qui apportera des bénéfices incomparables, voir qui permettra de s'accommoder au nouvel environnement que nous avons créé. Pour quelles raisons est-il autant difficile d'agir en prévention plutôt que d'intervenir durant une crise ?

Dans cette perspective, même s'il apparaît tout à fait pertinent d'intervenir sur l'environnement avec une visée de prévention, il demeure que les politiques du réseau public et de ses organisations ne privilégient pas cette option, et que les

intervenants collectifs qui œuvrent dans le réseau public de la santé et des services sociaux sont fortement influencés en ce sens (Maldonado-Gonzalez, 2009, p. 90).

La réflexion derrière les budgets investis en prévention dans le réseau public doit s'étendre au-delà des indicateurs financiers, car pour faire face aux changements climatiques, il faut éduquer et prévenir des années à l'avance. Malheureusement, il semble difficile de faire ce choix dans l'émission des budgets gouvernementaux et plusieurs questions se posent en lien avec ce manque de vision à long terme. À ce sujet, l'ICCC rapporte que « l'expérience nous enseigne pourtant que la prévention est une bonne stratégie, puisque de petits investissements visant à réduire la vulnérabilité aux risques climatiques peuvent entraîner des avantages sociaux, économiques et environnementaux globaux » (2020, p. V). En effet, les informations sont disponibles en ce qui a trait à une meilleure anticipation et planification du risque :

Les analyses démontrent amplement que chaque dollar consacré à des mesures d'adaptation appropriées peut rapporter bien davantage en coûts et en bouleversements socio-économiques évités. Mesures de protection des résidences et des collectivités contre les feux incontrôlés (Abt et coll., 2015), protection des côtes contre les inondations et l'érosion (Boyer-Villemaire et coll. 2016), systèmes d'annonce de crue (Pappenberger et coll., 2015) et relocalisation de quartiers situés dans les zones inondables (Godschalk, 2009; Förster, 2011) : voilà des exemples de mesure d'adaptation aux risques climatiques majeurs qui pèsent sur le Canada; **pour chacune de ces mesures, les avantages économiques générés sont largement supérieurs aux investissements requis** (ICCC, 2020, p. 27).

L'éducation comme moyen de prévention

« Je tiens à l'expression d'éducation relative à l'environnement, car pour moi il s'agit bien de la relation ("relative") entre l'homme et son environnement. » (Lucie Sauvé)

En parlant de prendre un pas de recul par rapport aux phénomènes des inondations, un intervenant psychosocial estime que l'on doit repenser nos façons d'intervenir, d'agir et de sensibiliser au sein des organisations, dont le milieu scolaire. De plus, il a énoncé que l'éducation dans les écoles est nécessaire pour que les plus jeunes générations se sentent interpellées davantage par l'environnement. Il encourage fortement les milieux académiques à utiliser les meilleures pratiques et à discuter avec les jeunes des causes du changement climatique et de ce qu'ils peuvent en faire.

Notamment, des intervenants abordent le concept des responsabilités collectives et celles individuelles. En effet, ils trouvent pertinent d'investir dans le cursus scolaire afin d'y ajouter des

réflexions sur l'impact de nos choix personnels sur l'environnement. Ils mentionnent qu'il est important que les futurs adultes soient conscients des impacts de leurs décisions au quotidien. Notamment, plusieurs responsabilités seront à prendre en lien avec les changements climatiques et des cours permettraient d'inciter les jeunes dans leurs décisions et les conscientiser sur cet aspect. Cette perspective de développement communautaire permet de grandes retombées: « *by educating children their parents can be motivated to live more sustainable lives* » (Tischler, 2011, p. 40).

Prendre conscience de son lieu de résidence et de l'environnement

Selon les intervenants, la prévention passe aussi par la connaissance de son environnement. Il est pertinent, voire primordial, que les riverains fassent leurs recherches concernant les zones inondables lorsqu'ils sont propriétaires et/ou avant l'achat d'une résidence. En plus de s'informer sur leur environnement et leur attachement à leur territoire, ils doivent également être conscients de la transformation du territoire au fil des années. En ce sens, ils doivent prendre le temps de se questionner quant à leurs capacités de résilience et réfléchir aux hypothétiques futures catastrophes en fonction du territoire qu'ils habitent. Par exemple, les intervenants ont remarqué qu'après les inondations de 2019, il y avait beaucoup de maisons à vendre, car les gens ont choisi de déménager au lieu de possiblement revivre des inondations.

5.2 FAVORISER L'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE ET RENFORCER LES INTERVENTIONS PSYCHOSOCIALES LORS D'INONDATIONS

5.2.1 Le cas des inondations 2019 : Diminution de l'entraide et l'aide offerte aux citoyens

On remarque que plusieurs modalités d'entraide, d'initiatives citoyennes et d'implication provenant des CI(U)SSS ont été déployés dans les diverses communautés durant la phase d'intervention. Cependant, cette entraide a été moindre en 2019 comparativement à 2017, les intervenants soulèvent la diminution de cette entraide autant entre citoyens qu'en provenance des municipalités. Ceux-ci remarquent même qu'en 2019 les tensions ont augmenté entre les citoyens, notamment parce que certains avaient l'impression de « payer » pour ceux qui ont choisi d'habiter près de l'eau. En plus de l'augmentation des taxes, la hausse des frais d'assurances pour les habitations a augmenté à la suite des inondations de 2017. En effet, ceci est en corrélation avec le nombre élevé de réclamations déposés suite à des sinistres d'inondations (Bureau d'assurance du Canada, 2020). En fait, si en 2017 certains sinistrés nommaient que les inondations avaient permis de recréer des liens avec le voisinage, il en est tout autre en 2019 où les sinistrés se retrouvent

davantage responsabilisés et isolés des autres résidents. Enfin, on souligne l'augmentation des tensions sociales et un affaiblissement du réseau de soutien qui se fait ressentir au gré de la récurrence des désastres et ceci est inquiétant si la tendance des catastrophes climatiques se maintient ou s'accroît.

La diminution de l'entraide communautaire et le climat de tension entre les citoyens sont notamment liés à l'état d'instabilité vécu suite à deux événements climatiques extrêmes en peu de temps. De plus, la diminution de l'engagement provenant des institutions en lien avec les coûts financiers engendrés et la santé des ressources humaines est un phénomène social opposé au besoin de solidarité nécessaire dans la lutte aux CC. En somme, le climat social décrit localement durant les inondations de 2019 est exactement ce qui est redouté par les crises climatiques au niveau mondial. Comme plusieurs rapports, celui intitulé « *A New Climate for Peace* » produit pour le G7 est sans équivoque ; il souligne que des CC mettrons sous tensions nos systèmes économiques, sociaux et politiques et prévoit des risques accrus d'instabilité et de conflit géopolitique (Adelphi, 2015).

5.2.2 Promouvoir l'intervention collective plutôt que l'intervention individuelle dans ce contexte de catastrophe

Selon les résultats présentant l'éventail des interventions psychosociales déployées par le réseau de la santé, les actions d'aide psychosocial sont à première vue centrées sur l'individu. Ce caractère individuel est très présent dans l'intervention, alors que l'évènement climatique touche une collectivité ou une communauté. Même si les répercussions sont inégales, l'impact est collectif. En effet, la mise en place d'actions et d'organisations communautaires pour construire l'intervention face aux inondations serait pertinente. De plus, le niveau de développement communautaire d'un territoire est un facteur de protection face aux événements climatiques extrêmes et viendrait même teinter les capacités adaptatives des communautés. L'idée derrière cette notion de solidarité communautaire est que tous les membres soient engagés dans la protection du bien commun en prenant soin des autres, de l'espace et de leur environnement (Etzioni, 2009). Finalement, à un niveau local, les municipalités doivent favoriser des actions afin de sensibiliser et préparer tous leurs citoyens partageant un même territoire.

5.2.3 L'intervention psychosociale sur le terrain réduirait les demandes d'aides ultérieures

« Heureusement qu'on était là. Je pense qu'on a vraiment fait une grande part dans la communauté » (gr 1)

Les intervenants croient que leurs interventions ont été appréciées et aidantes pour les citoyens. Ceux-ci mentionnaient être fiers d'être intervenus et ils estiment avoir fait une différence, car leur présence sur le terrain aurait assuré un « filet de sécurité » pour plusieurs citoyens. En effet, le travail de proximité effectué par les travailleurs sociaux sert en théorie à assurer l'accès aux services et ce type d'intervention devrait idéalement permettre une réduction des inégalités sociales. Lors de catastrophe on comprend que plusieurs demandes de service psychosocial sont adressées aux équipes d'intervenants. Selon certains estimés, « environ 15 à 20 % des sinistrés auront besoin des services psychosociaux des CSSS » (Malenfant, 2013, p. 9). Concrètement, l'organisation actuelle des CI(U)SSS ne permettrait pas d'assumer le nombre faramineux de demande post-sinistre qui allongeait les listes d'attentes d'accès aux services. Selon les intervenants, le fait de déployer une équipe d'intervention psychosociale permettrait de réduire les demandes d'aides ultérieures. Il faut toutefois prendre ces propos avec nuance dans la mesure où ne possédons pas de mesure ou d'évaluation de ces interventions, et nous ne connaissons pas la portée de celles-ci.

5.3 VEILLER À LA PROTECTION DU BIEN COMMUN ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES

« Life is all-one-piece » -Vicki Robin, 1999

Les interventions psychosociales recensées dans le cadre des inondations ont permis de répondre aux besoins urgents des individus, mais un peu moins aux besoins sociaux globaux sous-jacent à la crise. Cependant, le plus pressant pour vaincre les écarts socio-économiques qui nous guettent, serait de ne pas se limiter à une méthode uniquement individuelle des interventions. Cette section expliquera les raisons pourquoi l'idéal serait, avant tout, d'adresser la justice écologique et de solutionner les problématiques d'ordre collectif telles que : l'insécurité alimentaire, la précarité économique, la défense des droits, etc. En effet, les systèmes politiques, économiques et sociaux actuels font que certains individus profitent de la situation, d'autres (beaucoup) moins et certains en souffrent carrément. La souffrance sociale est un produit des inégalités sociales et des

situations cycliques de précarité qui se reproduisent. Les droits et accès aux ressources et aux opportunités, l'insalubrité des logements et les conditions précaires de travail sont, entre autres, des éléments d'inégalité sociale. Tel que vu dans les résultats, les difficultés de relocalisation pour certains sinistrés suivant un sinistre sont extrêmement difficiles et précaires. De façon idéologique la réduction des inégalités sociales par la redistribution des capitaux est souhaitable. Selon ICC, les interventions devraient :

Des investissements ciblés pour lutter contre la pauvreté et assurer un accès équitable au logement, aux soins de santé, à l'éducation et aux débouchés économiques pourraient aussi réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience. Ces investissements peuvent limiter les répercussions des changements climatiques et d'autres bouleversements, réduisant les coûts à long terme des interventions d'urgence et de l'aide sociale pour les gouvernements et les collectivités (Cutter, 1996; Ribot, 2014; Adger et coll., 2014 cité dans (ICC, 2020, p. 27)).

La perte de l'idéal prôné par le bien commun est un produit d'une dynamique historique incluant les structures économiques et politiques. En effet, cette dynamique s'est construite sur plusieurs années en favorisant une adhésion collective à des raisonnements et des comportements fautifs qui ont produit le système capitalisme actuel. Ce système, imaginant la nature comme une entité qui peut tout subir afin d'en tirer profit doit rapidement se modifier et l'effet de collectivité est nécessaire pour effectuer ce changement. En fait, la notion de « *common good* » s'oppose à l'individualisme et donne un sens pour pouvoir s'occuper de l'environnement physique appartenant à tous. En effet, le développement dit durable permettrait de favoriser la protection du bien commun qu'est la Terre : « Exhortant les hommes à cesser de vivre comme s'ils étaient les seuls propriétaires de la terre, comme si les ressources dont nous disposons étaient éternelles, comme si nous pouvions consommer et gaspiller à l'infini » (Brunel, 2008, p. 6). Ici, il s'agit de quitter son horizon singulier pour une cause collective et de protection du bien commun. Mettre collectivement en avant l'environnement, la capacité de coopération, une meilleure redistribution et un aménagement du territoire respectant les spécificités locales, ayant en vue que cet environnement appartient à tous et chacun. En ce sens, les travailleurs sociaux ont un rôle à jouer dans cette transformation de paradigme. En voici un exemple: « *Promoting the development of communities and social structures that are inclusive, egalitarian and supportive of the creative potential in each person and all life, which involves moving toward an Earth-centred ethical system to replace anthropocentric morality* » (Coates, 2003, p. 156).

Les valeurs sociales dominantes faisant de l'individu, par extension, des individus le centre des préoccupations sociales peuvent être vues comme un problème et une barrière à l'action climatique. Dans le cadre des inondations, peu de cibles d'actions ont servi à remettre en question l'utilisation de ce territoire à des fins résidentielles et à y penser son réaménagement. En effet, l'adaptation aux CC doit s'exercer de façon collective afin d'assurer la survie de toutes espèces tant animales que végétales sur la planète Terre et cela dépasse largement les besoins des individus et la façon d'évaluer leur confort. Ces changements devront s'opérer fondamentalement et ne devront pas être perçus comme une simple tendance au sein des classes sociales élites : « Quand non seulement on possède tout, mais qu'on a aussi la liberté de choisir, quand sa vie est désormais derrière soi parce qu'on l'a bien remplie, à voyager, consommer, procréer, il est facile de prôner la décroissance, le retour en arrière » (Brunel, 2008, p. 154).

5.3.1 Les inégalités et le concept de vulnérabilité sociale

Le concept de vulnérabilité sociale est un thème, qui en soit, aurait avantage à être plus approfondie dans une autre recherche puisque plusieurs indicateurs nous pistent vers ce concept dans le présent mémoire. En effet, Whilelmi et Hayden (2010) proposent un cadre d'analyse représentant la vulnérabilité sociale liée aux vagues de chaleurs extrêmes dans les différentes zones urbaines. Ce concept se décline en thème et sous-thème : 1) Exposition : évènement, changement du territoire, etc. 2) Sensibilité : âge, position socioéconomique, état de santé, etc. 3) Capacités adaptatives : connaissances, attitudes, ressources, réseau social, etc. Leur recherche sur les vagues de chaleurs extrêmes conclut que les résidents des quartiers plus défavorisés sont davantage incommodés parce que leur quartier résidentiel se situe près des industries polluantes, des autoroutes à haute circulation et de la faible existence de faune et flores. D'ailleurs, ce concept reliant la pauvreté et l'exposition à la pollution est fortement soutenu par d'autres chercheurs : « *Lack of fairness in access to world resources as well as their impressions that wealthier people have benefited from the use of resources and that poor people and people of color have been exposed to higher degrees of pollution* » (Tischler, 2011, p. 66). En ce sens : « les acteurs des secteurs privé et public sont à l'origine de cette dégradation de l'environnement et de la qualité de vie d'une population vulnérable, qui paye le prix au niveau de sa santé physique et psychosociale » (Maldonado-Gonzalez, 2009, p. 87).

Suivant une multitude de bouleversements écologiques, les chercheurs ont commencé à réfléchir sur la responsabilité de l'activité humaine quant à l'augmentation de la vulnérabilité des populations qui risquent d'être victimes à répétitions par la survenue croissante des catastrophes naturelles (OXFAM, 2021). Plus précisément, tiré d'une étude sur le phénomène d'inondation : « les personnes en situation de pauvreté peuvent se retrouver dans un « cycle de vulnérabilité » où elles sont plus susceptibles d'être sinistrées, car les logements à prix modique sont souvent dans les zones touchées (Lynn, 2016) et manquent de ressources pour faire face aux dommages causés par les aléas (Stewart, 2007) » (cité dans (Ouranos, 2021). En somme : « la situation écologique alarmante se nourrit des inégalités sociales divisant toujours plus les communautés entre elles au lieu de faire en sorte de conjuguer leurs efforts concrets à réduire le nombre de désastres et l'ampleur des conséquences sous-jacentes potentiellement dévastatrice (Morin & Huot, 2007 ; *cité dans* Maltais & Gauthier (2008, p. 26).

Le concept de vulnérabilité social s'applique également au cas des inondations. En effet, la vulnérabilité à un désastre serait entre autres, reliée au niveau de développement social et économique d'une communauté :

Selon Bolin et Stanford (1998) ainsi que Blaikie et al. (1994), lorsque les communautés sont socialement et économiquement marginalisées, leur vulnérabilité est plus grande et leur efficacité à gérer un désastre est limitée. Au contraire, lorsqu'une communauté est développée socialement et économiquement, on suppose que sa vulnérabilité sera réduite au minimum et que sa capacité à gérer efficacement un désastre sera plus grande. D'ailleurs, Buckland et Rahman (1999), dans leur étude portant sur trois communautés rurales touchées par une inondation au Manitoba en 1997, ont découvert que **les communautés les plus développées avaient réagi plus efficacement aux inondations** (Maltais, Bolduc, Gauthier, & Gauthier, 2015, p. 109).

Finalement, les inégalités sociales et économiques provoquent des niveaux d'adaptation différents, et ce à l'intérieur d'un même territoire (Wilhelmi & Hayden, 2010). Il va de pair que ces enjeux sociaux et d'organisation communautaire concernent le travail social, le tout dans un but ultime d'augmenter les capacités d'adaptation face aux CC de façon plus égalitaire entre les communautés. En somme, une étude permettant de mesurer la vulnérabilité pré et post sinistre serait fortement pertinente dans le but d'en ressortir des pistes d'interventions.

5.3.2 Les inégalités et les déterminants sociaux de la santé

Une autre façon d'aborder l'équité et la justice sociale est de chercher à associer les impacts des crises environnementales aux déterminants sociaux de la santé (Gouvernement du Canada, 2019). En effet, le cadre de référence de l'OTSTCFQ tient compte de de ses indicateurs dans la reconnaissance des inégalités sociales. On y indique que « l'action sur les déterminants sociaux de la santé fait partie des stratégies pour parvenir [à la réduction des inégalités], notamment l'action sur les conditions de vie (logement, sécurité, revenu, transport, environnement, etc.) et d'accès aux services de base (éducatifs, sociaux, liés à la santé) » (2012, p. 10). Plusieurs acteurs considèrent qu'il est primordial de prendre en compte les déterminants sociaux de la santé dans les interventions et qu'également il faut « intégrer les déterminants écologiques de la santé dans la pratique de santé publique » (Pinard, 2019). Cependant, même si on indique que l'action sur ses déterminants est une stratégie centrale de réduction des inégalités, on peut se questionner à savoir si les interventions vont vraiment dans ce sens en contexte environnemental.

Bref, l'on comprend que les inégalités climatiques se déclinent selon de multiples déterminants (de classe, de genre, de culture, de santé, etc.). Notamment, il faut prendre en compte que plus un individu a de déterminant fragilisé, ceux-ci agissent les uns sur les autres et deviennent concomitant entre eux. Quelques exemples d'inégalités influencés par ses déterminants seront présentés pour démontrer que certaines populations sont grandement désavantagées par les inondations :

1) Le revenu et statut social: Lors des inondations, la perte d'une maison ou de sa valeur, ainsi que la perte des autres biens matériels sont des conséquences fréquentes. En ce sens, l'accès à de la liquidité monétaire pour faire face à ses conséquences et pour se reloger est facilitant. À l'inverse, les sinistrés peuvent se retrouver dans des situations inconfortables puisqu'il voit une réduction de leur pouvoir d'achat dû à l'inflation et dû aux coûts grandissant des résidences.

2) Le soutien social et la capacité d'adaptation : Lors des inondations, le soutien social est très important. Que ce soit pour avoir accès à un hébergement temporaire chez un proche, pour obtenir un support financier ou pour recevoir un support moral. Puis, les capacités d'adaptation améliorent la résilience face à un évènement et peuvent réduire la vulnérabilité.

3) L'accès aux services de santé : Tel qu'illustré dans les résultats, les inondations viennent augmenter les délais d'attente pour certains services sociaux et notamment pour les logements à

prix modique. Pour une clientèle à mobilité réduite, ayant des besoins locatifs spécifiques, cela vient complexifier l'accès aux services de relocalisation.

4) Le genre : Ici, la chercheuse King (2012) s'intéresse au stress relié à l'exposition des femmes enceintes à des désastres naturels et des incidences sur le développement de leurs enfants. En conférence, cette chercheuse mentionnait que les femmes enceintes durant un désastre tel les inondations pouvaient donner naissance à des bébés « mal programmé » selon l'environnement dans lequel ils vont naître (A. McLean, et al., 2020). De plus, les changements climatiques ont des répercussions différentes entre les genres : « Les femmes et les filles sont davantage exposées aux facteurs de risque environnementaux tels que l'eau contaminée et la pollution de l'air à l'intérieur des habitations » (OMS, 2018). Différentes recherches démontrent également que les femmes sont plus à risque de subir de blessures, de mourir ou de développer des problèmes de santé pendant et à la suite de leur exposition à un sinistre (*ibid.*).

5.3.3 L'accroissement des inégalités sociales exacerbé par les inondations et les CC

S'il est vrai que les catastrophes climatiques accentuent les inégalités sociales de façon disproportionnée, la situation des inondations n'échappe pas à cette tendance. En regardant le profil des sinistrés des inondations, au Québec, on remarque la même tendance qu'avec les autres catastrophes; celles-ci affectant disproportionnellement et inégalement l'ensemble des sinistrés. Les données suggèrent que les citoyens possédant moins de ressources paraissent désavantagés et ceux possédant davantage de ressources, notamment de ressources socio-économique, se sortent de la crise plus rapidement et avec plus de facilité. De plus, les mêmes sinistrés risquent d'être exposés à répétitions aux inondations ayant peu d'options de relocalisation. À la lumière des résultats recensés sur les conséquences et les facteurs de risque, on comprend que chaque individu n'affronte pas également la catastrophe et les conséquences sont aussi relatives à l'ampleur du sinistre par rapport aux ressources dont les individus disposent. Effectivement, nombreux sont les auteurs qui mentionnent l'accroissement de la vulnérabilité chez des populations déjà défavorisées, après un désastre naturel (OXFAM, 2021).

À l'intérieur d'un même territoire géographique, il est souvent possible de constater que des fossés se creusent entre les classes sociales ce qui laisse les moins nantis dans une plus grande précarité sociale et économique. Cette situation se déroule même ici au Québec, une province comportant des programmes d'aide financière gouvernementaux de derniers recours et un certain niveau de

soutien social minimal offert par divers organismes tant publics que communautaires. Malgré que le programme d'aide financière existe et qu'il est généreux en comparaison avec d'autres provinces, il ne couvre pas tous les frais et plusieurs sinistrés demeurent dans des situations précaires. Ici, il est donc très important de contextualiser que les inégalités socio-économiques discutées sont relatives à un standard de pays développé. Malheureusement, ces mêmes inégalités seront davantage dramatiques dans des pays en voie de développement, ou dans des pays n'offrant pas le même soutien social à ces citoyens.

Maintenant, imaginons les répercussions des inondations et ses écarts entre les classes économiques dans des pays n'ayant pas accès à ce même filet social. Sans entrer dans les assises théoriques des phénomènes causant les inégalités sociales, il est clair que les tentatives en vue de diminuer les écarts entre les classes sociales sont en porte-à-faux avec le système néolibéralisme actuel. Il est alors possible de faire le constat lors de catastrophes climatiques: les mieux nantis s'en sortiront sans trop de conséquences, car ils auront les ressources qui leur permettront d'avoir des soins, du soutien et de se reloger à leur guise. À l'inverse, les moins nantis se retrouveront dans une situation pire que celle antérieure à leur exposition à un sinistre. Enfin, les changements climatiques augmenteront drastiquement, voire cruellement, les inégalités des classes et c'est alors que le concept de justice environnementale prend tout son sens. En effet ; « d'après les études, les dommages liés au climat vont en grandissant et ont une incidence sur la vie et la santé des Canadiens, accaparant les ressources des gouvernements, exacerbant les inégalités et bouleversant l'activité économique » (ICCC, 2020, p. iv). L'augmentation des inégalités socio-économiques est démontrée dans la situation des inondations au Québec. Cela permet de réaliser qu'à plus grande échelle, soit mondialement, le même phénomène social s'effectuera avec davantage d'ampleur.

5.4 AMÉLIORER L'INTERVENTION SOCIALE EN CONTEXTE DE CATASTROPHES CLIMATIQUES

5.4.1 Former les intervenants aux mesures d'urgence

Tout d'abord, la « capacity of building demands that the community (government, businesses and non-profit groups) invest in its own abilities » (Coates, 2003, p. 122). Donc, à même les structures, il s'agit d'améliorer le travail des intervenants psychosociaux lors de catastrophes. En ce sens, la formation en mesure d'urgence abordée dans les résultats est une façon d'investir dans les

compétences des intervenants. Dans la présente étude, il s'agit de 26 intervenants sur 54 (n=26, 48,1 %) qui avaient reçu ce type de formation au préalable. Ce nombre a intérêt à croître pour bonifier l'intervention apportée.

5.4.2 Créer des équipes d'intervenants dédiées en sécurité civile

Plusieurs intervenants recommandent de promouvoir une équipe de mesure d'urgence dédiée uniquement à ce type d'intervention de crise, et ce à même les institutions des CI(U)SSS. Le fait que les membres psychosociaux de cette équipe soient libérés de leurs tâches quotidiennes leur permettrait d'être entièrement dévoués à l'amélioration des interventions et à la continuité des suivis. Un autre point à la plus-value de l'équipe d'intervention dédiée est qu'elle permettrait les actions préventives et la pérennisation des savoirs. En effet, cela facilitera la vision globale de la situation, ce qui assurerait une meilleure collaboration entre les partenaires. Idéalement, il importe que cette équipe soit intégrée au bon endroit dans la structure organisationnelle des CI(U)SSS afin d'avoir un levier d'influence politique pour poser des actions et prendre des décisions. Puisqu'on peut supposer que dans un avenir rapproché, les équipes psychosociales dédiées uniquement aux sinistres environnementaux seront de plus en plus sollicitées, l'une des recommandations est d'obtenir un budget en sécurité civile afin de mettre sur pied ce type d'équipe (gr18).

5.4.3 Réaliser des séances de *débriefing* opérationnel

Dans plusieurs groupes d'intervenant, le *débriefing* opérationnel ou le retour sur les pratiques est recommandé puisqu'il s'agit d'un excellent moment pour discuter des bons coups et pour améliorer les pratiques futures. L'un répondant mentionne que les recommandations qui ressortent lors des débriefings favorisent l'amélioration continue des pratiques psychosociales dans ce contexte. Puis, même si tout au long de l'intervention il y avait du *feed-back* informel, les participants rapportent que la rencontre post-mortem est importante, ne serait-ce que pour les informer sur l'état de situation. En effet, les intervenants trouvent important d'obtenir un bilan global de la situation dans laquelle ils viennent d'intervenir. Par exemple, ils souhaitent être informés sur combien d'argent les inondations ont coûté, combien de gens ont été touchés, combien d'intervenants ont été déployés et surtout quelles leçons doivent-ils tirer de l'évènement. Évidemment, il s'agit d'un bon moment pour planifier les prochaines étapes d'interventions.

5.5 IMPLIQUER LES AUTORITÉS PUBLIQUES DANS L'AIDE APPORTÉE

5.5.1 Simplifier les processus gouvernementaux de redistribution financière

Les intervenants souhaitent avoir accès à de l'information et souhaiteraient davantage de transparence de la part des services de la sécurité publique du Canada en lien avec les montants et les délais des indemnisations offerts aux sinistrés. Il est donc important de faciliter les processus et les exigences demandées aux sinistrés dans le cadre des accords d'aide financière en cas de catastrophes (Gouv. du Canada, 2021). En effet, l'une des recommandations aux services publics du gouvernement est d'offrir une meilleure redistribution financière aux sinistrés, de faciliter les procédures de traitement des dossiers d'indemnisation et de mieux les accompagner dans leurs différentes démarches.

5.5.2 Favoriser l'implication des citoyens et des intervenants au niveau politique

En lien avec les plans d'urbanisation, il a été suggéré que les citoyens soient davantage impliqués dans le processus réflexif quant à l'aménagement du territoire. Bien que les habitations sur les bandes riveraines rapportent davantage d'argent pour les municipalités [les taxes des riverains sont souvent plus élevées], il est important d'explorer les dommages co-latéraux de ces lieux de résidence. En effet, les résultats de cette étude proposent que les réflexions puissent avoir lieu par le biais de focus group entre les municipalités et leurs citoyens. Cette participation et engagement des citoyens seraient reconnus par la loi du développement durable du Québec, comme : « nécessaire pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique » (Québec, 2006, p. 6e)). Bref, cette implication citoyenne dans les démarches politiques est d'ailleurs suggérée pour avoir une vision globale du phénomène et pour favoriser l'adaptation aux CC.

Position des intervenants sociaux dans l'implication politique

Même si la défense des droits et le militantisme auraient pu être supportés par des intervenants, on remarque qu'en majorité les intervenants ne souhaitaient pas s'impliquer dans le peu d'initiatives citoyennes qui ont vu le jour. En ce sens, les intervenants suggéraient aux sinistrés de s'adresser au niveau politique [à la municipalité], mais percevaient mal leur propre implication dans ce type de mouvement social. En effet, on remarque qu'afin d'éviter des situations inconfortables, les intervenants préféraient prendre moins de place dans les négociations entre le gouvernement et les groupes de défense des droits des sinistrés. Un intervenant nomme qu'il ne désirait pas interférer

dans les discussions entre les regroupements citoyens et la municipalité par crainte d'être considéré comme « juge » entre les deux parties.

Dans la présente recherche, on remarque l'écart entre le rôle descriptif des travailleurs sociaux et la pratique professionnelle issue du terrain. Selon la description du rôle des travailleurs sociaux, la profession favorise la défense collective des droits sociaux : « l'accompagnement, le soutien, la défense de droits, la représentation et la mobilisation de ressources personnelles et de ressources sociales » (OTSTCQ, 2013, p. 7). Par contre, cette dite défense des droits face aux inégalités et aux incongruences dans le traitement offert, n'est que peu représenté, voir absente des interventions psychosociales recensées. En effet, dans le discours issu des groupes focalisés, il est percutant de constater que l'information en provenance du ministère ne se rend pas aux intervenants déployés sur le terrain, pourtant ceux-ci doivent aider et diriger les sinistrés au travers de ce brouillard administratif et politique. Le manque de clarté et de lignes directrices est exprimé dans les entrevues des groupes interrogés, certains ne connaissant pas la provenance du financement offert aux sinistrés.

La confusion et la centralisation des décisions à des instances politiques difficilement atteignable, voir complètement inaccessible est donc l'ennemi de la défense des droits citoyens. À l'inverse, « certaines nations s'efforcent, du moins en théorie, de transférer au peuple le pouvoir de décision. Au moyen de procédures compliquées, certaines y parviennent réellement et peuvent être présentées comme des démocraties » (Jacquard, 1995, p. 37). En effet, la décentralisation de ce pouvoir vers des sociétés engagées permettrait d'orienter l'ordre du jour vers des enjeux durables. La décentralisation du pouvoir politique implique une organisation où tout ce qui peut être décidé localement l'est, et ce, en favorisant l'action provenant du contrôle par la base, autant pour les quartiers ou les entreprises. En effet, les rencontres avec les élus municipaux afin de se familiariser avec le plan de résilience aux changements climatiques et d'identifier les besoins de la population, est une solution que les investisseurs et gestionnaires en immobilier utilisent déjà au Canada. Cependant, cette stratégie pourrait être utilisée directement avec les citoyens afin de repenser la situation des résidences présentes sur un territoire en ZIS (Moudrak & Dr. Feltmate, 2019). Finalement, un autre des rôles des travailleurs sociaux est de participer et d'informer les membres des services publics: « promouvoir, dans les politiques publiques, une approche intégrée aux

questions sociales et environnementales, tout en ouvrant des espaces pour la participation des citoyens » (Centemeri, 2018). C'est dans ce genre d'implication que la conscience envers les changements climatiques pourrait croître.

5.5.3 Instances politiques et économiques en contexte de changements climatiques

« Un sous-système d'expansion continue (l'économie) qui repose sur un système écologique fini (la planète) porte en lui les germes de sa propre destruction »

-Jackson, Tim

Lors de la présente étude, les intervenants déplorent le désengagement du gouvernement dans la gestion des inondations. Ainsi le fardeau financier semble être délégué aux acteurs locaux. Toujours concernant le partage des coûts liés aux dommages des inondations, on remarque la déresponsabilisation du gouvernement fédéral dans l'indemnisation aux sinistrés qui réduit les montants distribués par l'AAFCC (RIISQ, 2020). Bref, à l'inverse de ce qui est décrit dans cette recherche, les gouvernements ont intérêt à s'impliquer et à investir davantage dans la prévention et la gestion des catastrophes naturelles.

Mandat politique et adaptations aux changements climatiques

«Pour répondre à la crise écologique, il va falloir prendre le temps pour régler la crise démocratique. Car le grand capital a tellement d'influence. Et la démocratie est prise en charge par les gros donateurs »

-Al Gore

Le changement d'angle des instances publiques de gouvernance serait pertinent puisque les mesures pro-climat visant la réduction des GES devraient dépasser les mandats politiques. En ce sens, il va falloir écarter de l'agenda politique la protection du pouvoir qui cherche à défendre certains privilèges soit la protection du capital au lieu d'en favoriser la redistribution. Il est clair que l'avenir de la planète ne peut s'effectuer au gré des équipes présidentielles au pouvoir, car les plans d'action qui visent des changements majeurs doivent faire partie d'une vision partagée et d'un plan à long terme. Il semble difficile d'effectuer ces changements alors que les projets de loi peuvent être discrédités par le parti qui prend la relève lors du prochain mandat. Prenons l'élection Américaine de novembre 2020 qui a mis fin à une présidence catastrophique en termes de politiques vertes. Et, étant donné la polarisation de la masse électorale, nul n'est à l'abri d'un futur mandat qui viendrait détruire l'espoir d'adaptation aux changements climatiques. Enfin, pour résoudre cette crise, nous avons besoin de lignes directrices sur les changements à adopter et ces politiques

vertes doivent être en priorité dans l'agenda de plusieurs pays (Tischler, 2011, p. 54). En termes de verdissement politique, bien que cela soit bien en dessous des cibles recommandées, le Canada propose certaines initiatives pour réduire l'émission de GES et s'engage à atteindre la carboneutralité économique d'ici 2050 (Gouvernement du Canada, 2021). Il ne va sans dire que dans la situation des inondations, les politiques gouvernementales ont un grand pouvoir d'influence et elles pourraient favoriser la réduction des risques. Par exemple : « en modifiant l'aménagement du territoire pour éviter le développement dans les zones à risque croissant d'inondations, ou en actualisant les normes de construction pour tenir compte des conditions climatiques à venir » (IPCC, 2020, p. 26).

Dans un autre scénario, qui est celui de l'inaction politique, le prix à payer sera énorme pour les espèces vivantes. En effet, si l'on examine uniquement l'aspect économique, à très court terme, les gouvernements devront adapter leurs enveloppes budgétaires aux impacts et aux conséquences des changements climatiques. Plus nous tardons à agir, plus nous devons faire des changements radicaux. Parce que le prix de l'inaction, soit les dégâts liés au réchauffement climatique, pour ne nommer que les inondations, sera incomparablement plus élevé que le coût des actions préventives.

La transition des structures politiques et économiques pour réduire les conséquences des CC

Dans une vision macrosociale, il est évident qu'un futur moins affecté par les changements climatiques implique d'énormes modifications en termes de choix de société et évidemment de nouveaux positionnements politiques et économiques. Bien qu'il y ait plusieurs incertitudes inhérentes aux changements climatiques, ce qui est clair c'est qu'il y aura d'énormes coûts et de conséquences et que les actions doivent être prises rapidement. Selon M. Van Ypersele, climatologue et ancien vice-président du GIEC, « la principale solution réside dans la décarbonisation des économies : sortir du charbon, arrêter le déboisement, réduire notre consommation d'énergie, développer massivement les énergies renouvelables, réorienter les flux financiers » (Garric, 2021). En ce sens, les investissements responsables et les innovations technologiques doivent être présents pour favoriser la transition.

Craignant que les efforts actuels ne soient pas assez rapides pour atteindre les objectifs de la neutralité carbone, il sera important de faire des propositions macrosociales au gouvernement. On peut ici se questionner sur le rôle du travail social dans la décarbonisation. Par exemple, travaillant

dans le contexte actuel du Québec, nous devons continuer d'exercer des pressions aux politiciens et aux entreprises en vue de la réduction des GES, le tout afin de viser le changement global des modes de production et de transport. En se projetant dans le futur, et en ayant réalisé la phase de transition des énergies non renouvelable vers des énergies soutenables, il sera alors possible de se retrouver avec une société axée vers une économie de services plutôt que sur la consommation de biens matériels, ce qui semble être une avenue moins dommageable pour la planète.

Au Canada, il est temps de s'attaquer à notre déficit d'implication et d'adaptation. Se rapportant au premier principe entendu lors de la convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, de laquelle découle l'Accord de Paris, on souligne :

Il incombe aux Parties de préserver le système climatique dans l'intérêt des générations présentes et futures, sur la base de l'équité et en fonction de leurs responsabilités communes, mais différenciées et de leurs capacités respectives. Il appartient, en conséquence, aux pays développés parties d'être à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques et leurs effets néfastes (CCNUCC, 1992, p. 5).

En effet, le Canada peut remettre en question sa part dans la lutte aux CC. Ainsi, une augmentation considérable des investissements dans le domaine de la prévention et en mesure d'adaptations doit s'accélérer. De plus, les porteurs du dossier en termes d'adaptation climatique doivent se multiplier : « la prise en considération du 'social' à partir d'interventions dans le domaine de l'économie a suscité quelques innovations autour de thèmes comme la responsabilité sociale des entreprises, le développement local durable, une économie plurielle et plus solidaire, et le commerce équitable, entre autres choses » (Bourque, Comeau, Favreau, & Frechette, 2007, p. 426). En 2021, plusieurs nouvelles politiques d'investissements dans la décarbonisation de l'économie se concrétisent.

Pour réduire les conséquences et les coûts, il faut donc se préparer à affronter les inéluctables risques climatiques croissants. En s'adaptant et en renforçant leur résilience, les collectivités, les entreprises et la population peuvent atténuer la sévérité des répercussions des changements climatiques aujourd'hui et à l'avenir, et accélérer le rétablissement lorsque les contrecoups ne peuvent être évités (IPCC, 2020, p. 25).

Tel que discuté précédemment, le système économique mondiale doit rapidement se décarboniser afin de limiter les conséquences des CC. En effet, les changements s'opéreront à plusieurs niveaux, soit avec la modernisation des infrastructures, du système de transport, de l'économie agro-

alimentaire, etc. Évidemment, cela nécessitera des investissements majeurs dont dans le secteur des technologies afin de réinventer et créer des énergies vertes. Il est donc clair que ses investissements devront aider les victimes industrielles et humaines de cette transition. Le tout en commençant par une redistribution des ressources :

La croissance a cependant distribué ses bienfaits pour le moins inégalement. Un cinquième de la population de la planète se partage à peine 2% des revenus mondiaux. Les inégalités se sont accrues au sein des pays de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) au cours des vingt dernières années (Jackson, 2009, p. 62)

Cependant, l'investissement dans les solutions et la croissance durable est un comportement favorable à l'économie comme à la préservation de l'environnement. En effet, « le développement durable ne refuse pas le progrès, mais il veut un progrès qui respecte la nature, les milieux vivants, ce qu'on appelle les « écosystèmes ». Non seulement l'habitat, mais les transports, l'alimentation, la production de marchandises, leur recyclage, la gestion des déchets... » (Brunel, 2008, p. 7). En somme, il faudra passer par-dessus la protection des privilèges de certains pour favoriser une transition juste:

There are still powerful lobbies of climate deniers out there that are paid to protect the interests of capitalism at all costs. Strict environmental regulations and sanctions would be a complete disaster for corporations, as the central tenet of big business is to grow profits, regardless of the individual, social or environmental impacts (Cumby, 2016, p. 57)

Le rôle des travailleurs sociaux est également de promouvoir et de divulguer aux instances les bénéfiques associés aux changements : « les sociétés qui adoptent des politiques publiques favorable à la justice sociale et au respect de l'environnement sont aussi celles où les citoyennes et citoyens sont les plus heureux » (Waridel, 2019, p. 15). En somme, on doit tendre vers un équilibre entre les savoirs et les pouvoirs.

CONCLUSION

« Quiconque décide d'aider à résoudre la crise climatique est constamment sur le fil entre l'espoir et le désespoir » -Skoll, J et al. 2017

Avant d'écrire ses lignes, il ne faisait plus aucun doute que l'urgence environnementale était bel et bien présente. Cependant, suite aux nombreuses données récoltées dans ce mémoire, l'ampleur des conséquences climatiques m'a paru encore plus évidente. En fait, le cas des inondations au Québec

n'est qu'un simple exemple des défis qui se présenteront dans le futur. Même si les impacts futurs demeurent imprécis, le consensus scientifique est clair sur la cadence rapide du réchauffement climatique qui entrainera des catastrophes plus dévastatrices et plus nombreuses. De plus, force est de constater que les activités humaines répercutent l'environnement et lors des catastrophes naturelles, cette même relation affecte les activités humaines en retour. Donc, l'urgence de réaliser un drastique tournant des modes de vie anthropocentriques teintés par la modernité occidentale est bien réelle. En ce qui a trait aux inondations, les conséquences rapportées localement dans les discours d'intervenants concordent avec celles rapportées globalement lors d'autres catastrophes climatiques. Cependant, les interventions réalisées ne sont pas toutes alignées avec les pratiques probantes issues de la littérature en matière d'adaptation aux CC. Les constats et recommandations de ce mémoire sont classés selon cinq grands concepts de l'approche éco-social qui visent tous à comprendre davantage le phénomène à l'étude.

Premièrement, concernant la « conscience globale », on remarque que les liens entre les répercussions des CC, les inondations et les difficultés sociales vécues semblent encore des thèmes trop distants. En ce sens, il faut poursuivre l'éveil collectif sur les CC et travailler à la prévention et à l'éducation des communautés en amont des crises. En effet, toutes les solutions vont dans le sens d'investir et d'intervenir en prévention des changements climatiques. Cependant, on remarque que même si les pistes d'adaptations se clarifient, la mise en action manque cruellement. Par exemple, l'avenue ultime de dé-carboniser les systèmes mondiaux demande une planification incluant des moyens concrets à court terme. Bref, comment s'explique la passivité actuelle, alors que les probabilités de catastrophe sont grandissantes?

Deuxièmement, concernant la « communauté d'entraide », on remarque une diminution de l'entraide et un plus grand climat de tension lors des inondations printanières de 2019. Il y a alors une incongruence, puisque c'est au moment d'un deuxième sinistre que le soutien est davantage fragilisé. Ce phénomène social décrit est alarmant si l'on prévoit dans le futur une hausse des catastrophes climatiques.

Troisièmement, en s'intéressant à la protection du « bien commun », on remarque que les inégalités sociales déjà existantes ont été exacerbées par les inondations. Cette vulnérabilité, notamment lors des tentatives de relocalisation pour les populations ayant moins de ressources à leur disponibilité,

va à l'encontre des besoins de base répondus pour tous. C'est également ces inégalités sociales qui nous éloignent d'un objectif commun de bien-être et de protection de l'environnement.

Quatrièmement, en termes de « capacité de construire », il faudrait que les CI(U)SSS améliorent leurs capacités et qu'ils investissent plus de temps, d'énergie et de ressources financières afin d'être prêt à mieux intervenir en cas de catastrophe. Le tout serait possible en éduquant et offrant des formations sur les mesures d'urgence, en mettant sur pied des équipes de sécurité civile dédiées aux sinistres à l'interne et en encourageant les séances de *débriefing* opérationnel post désastre.

Cinquièmement, pour ce qui est de « la participation et décentralisation politique et économique », on remarque que les processus de demande d'aide financière promus par le gouvernement ont intérêt à être simplifiés. De plus, une restructuration des formes de pouvoirs politiques en vigueur serait pertinente afin d'augmenter les ressources et les efforts sur les questions climatiques. C'est donc par cet espoir et par la volonté de faire d'importants changements pour le bien de notre planète que nous devons nous assurer de bien communiquer aux décideurs le coût des changements climatiques, si le scénario d'inaction politique se maintient dans le temps. Cependant, les actions politiques antérieures nous prouvent qu'il est plus facile d'injecter des ressources en réparation à une crise qu'en prévention de celle-ci. Il semble donc plus difficile d'agir en mode préventif, en favorisant un projet collectif de protection de l'éco-système et de justice sociale.

Pour conclure, tout porte à croire que les interventions d'urgence liées à des causes naturelles s'amplifieront et qu'énormément de ressources humaines, dont les travailleurs sociaux, devront se mobiliser pour y répondre. Dans l'avenir, les intervenants devront de plus en plus composer avec des problématiques sociales dans un contexte climatique instable. En ce sens, mon souhait est que ce mémoire s'inscrive dans un dialogue démontrant les nombreux bénéfices d'intégrer à même la profession du travail social des réflexions sur ses enjeux. Ils seront ainsi parties prenantes des actions visant à la protection de l'environnement naturel, à la lutte aux inégalités sociales et à l'adaptation aux changements climatiques. Si on ne repense pas les formes d'actions solidaires, la crise climatique sauvera lesdits « puissants » et fera couler les autres. Bref, ces données me posent un sérieux défi afin d'organiser des critiques sans vouloir tout déconstruire. En somme, ces pistes de réflexion m'amènent vers la même conclusion qui est à la fois très simple par sa forme, mais très complexe par son fond :

Comment le travail social peut s'inscrire dans la défense des droits et la protection des personnes touchées par les catastrophes naturelles, telles les inondations, dans un système qui actuellement détermine et encourage lui-même les inégalités climatiques ?

Pistes futures pour le développement des savoirs et pratiques en travail social

Tout au long de la description des résultats, plusieurs réflexions ont émergé afin de poursuivre les réflexions sur ce domaine de recherche.

Dans une volonté d'accroître la conscience globale et de maximiser les compétences des travailleurs sociaux, il est maintenant utile de se poser la question suivante. Puisque le calcul d'avantages coûts/bénéfices associé à l'aspect préventif est clair dans le contexte des inondations, quel plan d'action chaque CI(U)SSS peut-il mettre en œuvre pour utiliser ses ressources en amont des crises afin d'élever la conscience globale de la population et de favoriser l'action communautaire pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques?

Ensuite, puisque les faits recueillis dans la recherche indiquent l'exacerbation des inégalités sociales préexistantes, des recherches pourraient être effectuées en s'attardant davantage à ces écarts. Par exemple ; comment et quels types d'interventions psychosociales mises en place dans le contexte des inondations au Québec permettraient d'amoindrir les inégalités socio-économiques ?

Dans le but d'améliorer les pratiques d'intervention et de rendre leurs actions cohérentes, la question suivante serait de mise : Comment les intervenants sociaux pourraient développer, pérenniser leurs savoirs et utiliser leur vision éco-sociale dans leurs pratiques dans l'optique d'optimiser leurs interventions en contexte d'aléas climatiques ?

Concernant les enjeux politiques, les instances gouvernementales devront augmenter considérablement leur budget dans le domaine de la santé et des services sociaux lors de catastrophes environnementales. Il est donc important que ceux-ci maîtrisent bien les impacts des

changements climatiques et que des actions soient prises en cette cause. Dans cet ordre d'idée et afin de s'adapter et de défendre les droits citoyens, comment on peut penser l'implication du travail social dans le développement des politiques, non seulement sociales, mais éco-sociales ?

Références Bibliographiques

- A. McLean, M., Gabrielle, S., Guillaume, E., David, P. L., Sue, K., Elizabeth, H., . . . Suzanne, K. (2020). Disaster-related prenatal maternal stress, and childhood HPA-axis regulation and anxiety: The QF2011 Queensland Flood Study. *Psychoneuroendocrinology, Volume 118*. Récupéré sur <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0306453020301359>
- Adelphi. (2015). « *A New Climate for Peace* » *Rapport commandé pour le sommet du G7 de juin 2015 en Allemagne*. The European Union: International Alert, The Wilson Center, Institute for Security Studies. Récupéré sur <http://newsroom.unfccc.int/media/252731/newclimateforpeace.pdf>
- Bachelard, G. (1999). *La formation de l'esprit scientifique. Chapitre 1*. . Paris: Librairie philosophique J. Vrin.
- Boetto, H. (2017). A Transformative Eco-Social Model: Challenging Modernist Assumptions in Social Work. . *British Journal of Social Work, 47* , pp. 48–67.
- Bourque, A., & Simonet, G. (2008). *Québec, dans Vivre avec les changements climatiques au Canada*. Gouvernement du Canada, Ouranos. Ottawa (Ontario): D.S. Lemmen, F.J. Warren, J. Lacroix et E. Bush (éditeurs). Récupéré sur https://www.ouranos.ca/publication-scientifique/RapportBourque2008_FR.pdf
- Bourque, D., Comeau, Y., Favreau, L., & Frechette, L. (2007). *L'organisation communautaire au Québec*. . Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Braun, V., & Clark, V. (2006). *Qualitative Research in Psychology*. . University of Auckland and 2 University of the West of England, 3: 77/101.
- Brunel, S. (2008). À qui profite le développement durable? *Larousse. À dire vrai*. .
- Bu, J., & Robert, D. (2008). *La vapeur d'eau et le gaz à effet de serre de loin le plus important. Les rejets anthropiques de CO2 sont donc négligeables*. Université Joseph Fournier, Observatoire OSUG des sciences de l'université de Grenoble. Récupéré sur <http://www.lthe.fr/LTHE/pageperso/parrenif/courses/download/2008-2009/paleoclimats/Bu-Robert.pdf>
- Bureau d'assurance du Canada. (2020). *Inondations*. Récupéré sur <https://bac-quebec.qc.ca/fr/enjeux-en-assurance-de-dommages/inondations/>
- Bureau d'assurance du Canada. (2020). *Inondations*. Récupéré sur <https://bac-quebec.qc.ca/fr/enjeux-en-assurance-de-dommages/inondations/>
- Bush, E., & Lemmen , D. (2019). *Rapport sur le climat changeant du Canada -RCCC*. Gouvernement du Canada, Ottawa, Ontatio.
- CCNUCC. (1992). Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Récupéré sur <https://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>
- Centemeri, L. (2018). Le Travail social à la recherche de nouveaux paradigmes. Crise écologique et dynamique locale. (É. IES., Éd.) pp. p.125-145. Récupéré sur <https://books.openedition.org/ies/391?lang=fr#authors>
- Centemeri, L. (2018). Le Travail sociale à la recherche de nouveaux paradigmes. Crise écologique et dynamique locale. (É. IES, Éd.) pp. 125-145. Récupéré sur <https://books.openedition.org/ies/391?lang=fr#authors>
- Clarke, A. (1999). *Focus group interviews in health-care research. Professional Nurse. 14 (6):395*.

- Climate Transparency. (2018). *Brown to Green: The G20 Transition to a Low-Carbon Economy*. Berlin, Germany. Récupéré sur <https://www.climate-transparency.org/wp-content/uploads/2018/11/Bro>
- Coates, J. (2003). *Ecology and social work: Toward a new paradigm*. Black point, Nova Scotia: Fernwood Publishing.
- Coffey, A., & Atkinson, P. (1996). *Concepts and coding*. In *Making Sense of Qualitative Data*. Thousand Oaks: Sage.
- Creswell, J. W. (1998). *Qualitative inquiry and research design. Choosing among five traditions*. London: Sage Publications.
- Creswell, J. W. (2007). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches (2nd ed.)*. Thousand Oaks, CA: Sage. .
- Cumby, T. (2016). *Climate change and social work : Our roles and barriers to action*. Récupéré sur <https://scholars.wlu.ca/etd/1828/>
- Deslauriers, J. (1991). *Recherche qualitative : Guide de pratique*. New-York, NY: McGraw-Hill.
- Direction de la santé publique de l'Outaouais. (2016). *Plan d'action régional de santé publique 2016-2020*. Gatineau: Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.
- Dominelli, L. (2012). *Green social work. From environmental crises to environment justice*. Polity.
- Dorais, M. (1993). *Diversité et créativité en recherche qualitative*. *Service social*, 42 (2), 7–27. Récupéré sur <https://doi.org/10.7202/706615ar>
- Douville, H., & Terray, P. (2007). *Réponse du cycle hydrologique aux forçages anthropiques. Que nous disent les dernières simulations du Giec ? (Vol. La météorologie. N. 57.)*. France, Paris: La météorologie. Récupéré sur <http://documents.irevues>
- Duchesne, S., & Haegel, F. (2013). *L'entretien collectif. L'enquête et les méthodes*. Paris, France: Armand Colin.
- Etzioni, A. (2009). Libérons-nous de l'hyperconsommation! Hors-série : « La vie meilleure, mode d'emploi ». *Courrier International*. .
- Flynn, S. C. (2000). *Group as data collection method and data analysis technique*. *Small Group Research*. 31(5):607-627.
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS* 2004/1 (no 23), pp. 152-164.
- Garric, A. (2021). "Il faut arrêter cette machine infernale du réchauffement climatique". *Le Monde*. Récupéré sur https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/01/15/il-faut-arreter-cette-machine-infernale-du-rechauffement_6066361_3244.html
- Gendron, S. (2001). *La pratique participative en santé publique: l'émergence d'un paradigme (Thèse de doctorat)*. Université de Montréal.
- Généreux, M. a. (2019). *Protocole de recherche*.
- GIEC. (2001). *Changements climatiques 2001 : Rapport de synthèse*. Robert T. Watson, Banque Mondiale et l'équipe de rédaction principale. Récupéré sur https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/08/TAR_syrfull_fr.pdf
- Gitterman, A., & B. Germain, C. (1980). *The Life Model of Social Work Practice*. Columbia University.
- Glaser, B., & Strauss, A. (1967). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago: Aldine Publishing Company.

- Gouv. du Canada. (2021). *Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC)*. Récupéré sur <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/mrgnc-mngmnt/rcvr-dsstrs/dsstr-fnncl-ssstnc-rrngmnts/index-fr.aspx>
- Gouvernement du Canada. (2004). *Impacts et adaptation liés aux changements climatiques : perspective canadienne*. (No de catalogue : M174-2/2004F. ISBN : 0-662-88032-3.). Récupéré sur https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/earthsciences/pdf/perspective/pdf/report_f.pdf
- Gouvernement du Canada. (2019). *Rapport sur le climat changeant du Canada*. Gouvernement du Canada. Ottawa, Ontario: Bush, E. et Lemmen, D.S., éditeurs.
- Gouvernement du Canada. (2021). *Le gouvernement du Canada confirme sa nouvelle cible ambitieuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre*. Ottawa, Ontario. Récupéré sur <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2021/07/le-gouvernement-du-canada-confirme-sa-nouvelle-cible-ambitieuse-de-reduction-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre.html>
- Gouvernement du Québec. (2015). *Politique protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Guide d'interprétation*. Récupéré sur <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2016). *Santé Montréal : Inondations*. Récupéré sur <https://santemontreal.qc.ca/population/conseils-et-prevention/inondations/>
- Gouvernement du Québec. (2019). *Données Québec: Cartographie des zones inondables du printemps 2019*. Récupéré sur <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/cartographie-des-inondations-printemps-2019/resource/28e405ac-0a5f-4269-bf55-e5173b487eb4>
- Gouvernement du Québec. (2020). *Zones d'intervention spéciale. Environnement et lutte contre les changements climatiques*. Récupéré sur <https://www.cehq.gouv.qc.ca/zones-inond/zone-intervention-speciale.htm>
- Gray, & Coates. (2012). Environmental ethics for social work: Social work's responsibility to the non-human world. *Article in International Journal of Social Welfare* 21(3). Récupéré sur https://www.researchgate.net/publication/263602588_Environmental_ethics_for_social_work_Social_work's_responsibility_to_the_non-human_world
- Gray, M., & Coates, J. (2015). *Changing gears: shifting to an environmental perspective in social work education* (Vol. Vol. 34, Issue 5). Originally published in *Social Work Education*.
- Green, J., & ThoroGood, N. (2004). *Qualitative methods for health research*. London: Sage Publications.
- Hoff, D. M., & McNutt, J. G. (1995). *The Global Environmental Crisis: Implications for Social Welfare and Social Work*. Michigan: *The Journal of Sociology & Social Welfare*: Vol. 22 : Iss. 2 , Article 17.
- Huberman, M., & Miles, M. (1994). *Data management and analysis methods*. Dans N.K Denzin & Y.S Lincoln (Eds). *Handbook of Qualitative Research*. (pp. 428-444). London/New Delhi : SAGE Publications.
- ICCC. (2020). *La pointe de l'iceberg : composer avec les coûts connus et inconnus des changements climatiques au Canada*. Récupéré sur https://choixclimatiques.ca/wp-content/uploads/2020/12/La-pointe-de-l_Iceberg_-CdCC_-Institut_-Comple.pdf

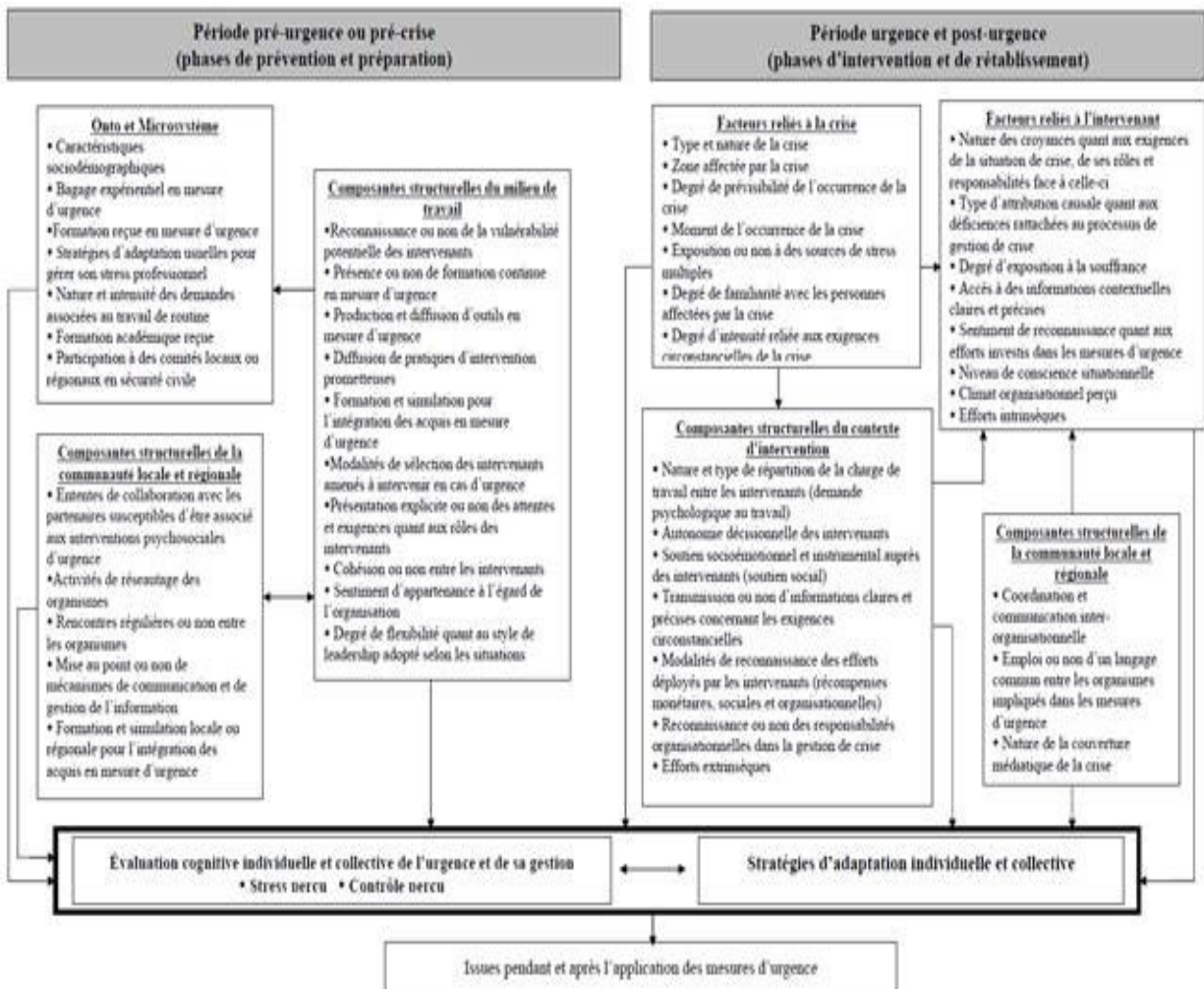
- IPCC. (2018). *Global Warming of 1.5°C*. Récupéré sur http://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15_spm_final.pdf
- IPCC. (2021). *Changement climatique généralisé, rapide et qui s'intensifie – GIEC*. Genève. Récupéré sur <https://www.ipcc.ch/2021/08/09/ar6-wg1-20210809-pr/>
- IPCC. (2021). *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate*. Cambridge University Press. In Press. Récupéré sur https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_Full_Report.pdf
- Jackson, T. (2009). L'hyperconsommation, c'est la mort. Climat: pourquoi la planète sera peut-être sauvée. . *The New York Times (extraits), Courrier International*. No 994.
- Jacquard, A. (1995). *J'accuse l'économie Triomphante*. Calmann-Levy.
- King, S., Kelsey, D., Anne-Marie, T.-T., Franz, V., & David P, L. (2012). Using Natural Disasters to Study the Effects of Prenatal Maternal Stress on Child Health and développement. *Wiley Periodicals, Inc.*, pp. 273–288.
- Kohn, L., & Christiaens, W. (2014). *Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. Reflets et perspectives de la vie économique Tome LIII*.
- Kovel, J. (2009). Le capital et la domination sur la nature. *Presses de Sciences Po « Écologie & politique » No.38*, p. 123 à 146. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2009-1-page-123.htm>
- Krug, E., M.I, K., J.P, P., L.L, D., K.E, P., A.E, C., & J.L, A. (1998). Suicide after natural disasters, vol. 338, no 6. *New England Journal of Medicine*, pp. 373-378.
- Levy, R. (1994). Croyance et doute : une vision paradigmatique des méthodes qualitatives. . *Ruptures, Revue Transdisciplinaire en Santé*, 1(1), pp. 92-100.
- Maldonado-Gonzalez, A.-L. (2009). Que peut faire le travail social en environnement au Québec ? *Le sociographe 2 (n° 29)*, pp. 83-91.
- Malenfant, P.-P. (2013). *L'INTERVENTION SOCIO-SANITAIRE EN CONTEXTE DE SÉCURITÉ CIVILE: Volet psychosocial*. Ministère de la Santé et des Services sociaux. Récupéré sur https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/module_6_la_fonction_intervention_psychosociale.pdf
- Maltais, D. (2007). *La formation en situation de crise en cas de catastrophe Macrosociale : Une nécessité en travail social dans un monde en changement ?* Récupéré sur http://aifris.eu/03upload/uplolo/cv1577_585.pdf
- Maltais, D., & Gauthier, S. (2008). Les catastrophes dites naturelles : un construit social. Dans P. d. Laval (Éd.), *Comptes rendus de la 4e Conférence canadienne sur les géorisques : des causes à la gestion*. , (pp. 25-33). Québec.
- Maltais, D., & Rheault , M.-A. (2005). *L'intervention sociale en cas de catastrophe: Les caractéristiques de l'intervention sociale en cas de catastrophe macrosociale*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Maltais, D., Bolduc, V., Gauthier, V., & Gauthier, S. (2015). Les retombées de l'intervention en situation de crise, de tragédie ou de sinistre sur la vie professionnelle et personnelle des intervenants sociaux des CSSS du Québec. *Intervention*(142), pp. 51-65. Récupéré sur

- http://www.revueintervention.org/sites/default/files/pdfs/intervention_142_6_les-retombees-de-l-intervention.pdf
- Massiot, A. (2018). Le changement climatique provoque l'accélération du cycle de l'eau. *Revue Libération*. Récupéré sur https://www.liberation.fr/planete/2018/03/14/le-changement-climatique-provoque-une-acceleration-du-cycle-de-l-eau_1635793
- Mayer, R., & Laforest, M. (1990). Problème social : le concept et les principales écoles théoriques. *Service social*, 39 (2), 13–43. Récupéré sur <https://doi.org/10.7202/706475ar>
- MDDELCC. (2015). *Guide d'interprétation: Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec*. Direction des politiques de l'eau .
- Mead L., H. (2017). *Trop tard : La fin d'un monde et le début d'un nouveau*. Montréal Québec: Écosociété.
- Morin. (2008). *Concept de base en sécurité civile, ministère de la Sécurité publique, gouvernement du Québec*. Récupéré sur https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/publications/concepts_base/concepts_base.pdf
- Moudrak, N., & Dr. Feltmate, B. (2019). *Faire face aux inondations : Orientations pour renforcer la résilience des immeubles commerciaux au Canada*. Université de Waterloo, Centre Intact d'adaptation au climat.
- MSP. (2016). *Ministère de la Sécurité publique: Plan national de sécurité civile, gouvernement du Québec: Inondation*. Récupéré sur <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/inondation/>
- Nations Unies. (2021). *Actions climat*. Récupéré sur <https://www.un.org/fr/climatechange/net-zero-coalition>
- NOAA/NCDC. (2019). *Global Climate Report 2019*. Récupéré sur <https://www.ncdc.noaa.gov/sotc/global/201908>
- Notre planète.Info . (2020). Changement climatique : Des données alarmantes. Récupéré sur https://www.notre-planete.info/terre/climatologie_meteo/changement-climatique-donnees.php
- OMS. (2018). Santé des femmes. Récupéré sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/women-s-health>
- OTSTCQ. (2012). *Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux*. Récupéré sur https://www1.otstcfq.org/sites/default/files/referentiel_de_competchances_des_travaillleurs_sociaux.pdf
- OTSTCQ. (2013). *L'intervention sociale individuelle en santé mentale dans une perspective professionnelle. Énoncé de position*. Récupéré sur <https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2016/09/l-intervention-sociale-individuelle-en-sante-mentale-dans-une-perspective-professionnelle.pdf>
- Ouranos. (2021). Impacts sur la santé mentale des inondations de la rivière Chaudière en Beauce dans un contexte de changement climatique et réponses pour les réduire: une étude exploratoire. *Ouranos, ARICA*, 40. Récupéré sur <https://www.ouranos.ca/wp-content/uploads/ARICA-EtudeCasBeauce.pdf>

- OXFAM. (2021). *Changement climatique : cinq catastrophes naturelles qui demandent une action d'urgence*. Récupéré sur <https://www.oxfam.org/fr/changement-climatique-cinq-catastrophes-naturelles-qui-demandent-une-action-durgence>
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, pp. 147-181.
- Peeters. (2011). *The place of social work in sustainable development: Towards ecosocial practice*.
- Pinard, B. (2019). *INSPQ. Portrait: Dre Brigitte Pinard, médecin-conseil*. BISE. Récupéré sur <https://www.inspq.qc.ca/bise/dre-brigitte-pinard-medecin-conseil>
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. *article Publié dans l'ouvrage sous la direction de Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer,[Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives]*, pp. 113-169.
- Plourde, A. (2020). Le billet vert: notre système de santé et de services sociaux est-il prêt pour faire face à la crise climatique? *IRIS recherche*. Récupéré sur <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/sante/notre-systeme-de-sante-et-de-services-sociaux-est-il-pret-pour-faire-face-a-la-crise-climatique/>
- Québec, G. (2006). *LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE*. Récupéré sur <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/d-8.1.1>
- RIISQ. (2020). *Descriptif des cinq axes du RIISQ*. Récupéré sur www.riisq.ca
- Riverin-Simard, D., Spain, A., & Michaud, C. (1997). Positions paradigmatiques et recherches sur le développement vocationnel adulte. *Cahiers de la recherche en éducation. Volume 4, Numéro 1*, pp. 59-91.
- Robinson, N. (1999). *The use of focus groups methodology with selected examples from sexual health research*. *Journal of Advanced Nursing*. 29 (4):905-913.
- Sauvé, L. (2009). *Le rapport entre éthique et politique : un enjeu pour l'éducation relative à l'environnement*. Centr'ERE. Récupéré sur <https://journals.openedition.org/ere/2229>
- Strauss, A. (1987). *Qualitative Analysis for Social Scientists*. UK: Cambridge University Press.
- Tischler, A. E. (2011). *Climate change and social Work: steps to an eco-social work practice*, . Récupéré sur [Smith Scholar works, Theses, dissertation and projects. 1023: https://scholarworks.smith.edu/theses/1023/](https://scholarworks.smith.edu/theses/1023/)
- Valence, A. (2010). Approche théorique des représentations sociales sous la direction de Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur. « *Le point sur... Psychologie* », pp. 27-43.
- Van der Maren, J. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation (2e éd.)*. Montréal: PUM, Bruxelles: De Boeck-Université.
- Waridel, L. (2019). *La transition, c'est maintenant. Choisir aujourd'hui ce que sera demain*. Québec: Écosociété.
- Warren, F., & Lemmen, D. (2014). *Vivre avec les changements climatiques au Canada : perspectives des secteurs relatives aux impacts et à l'adaptation*. Gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario). Récupéré sur https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/earthsciences/pdf/assess/2014/pdf/Rapport-complet_Fra.pdf
- Watts, N., Adger, W., Agnolucci, P., Blackstock, J., Byass, P., Cai, W., . . . Colbourn, T. (2015). Health and climate change: Policy responses to protect public health. *The Lancet* - 386(10006), pp. 1861-1914.

Wilhelmi, O. V., & Hayden, M. H. (2010). *Connecting people and place: a new framework for reducing urban vulnerability to extreme heat*. Environmental research letters.

ANNEXE 1 : Cadre théorique du guide d'entrevue



ANNEXE 2 : Lettre de recrutement

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de l'Outaouais



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke



UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi

Lettre d'invitation à envoyer aux intervenants psychosociaux des CISSS et CIUSSS participant à l'étude

Date

Bonjour,

Les professeurs Mélissa Généreux, de l'Université de Sherbrooke, Danielle Maltais de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et Philippe Gachon de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) réalisent une étude sur les impacts des inondations de 2019 sur les sinistrés ainsi que sur les mesures et les interventions qui ont été mises en place pour soutenir ces personnes pendant et après ces inondations. C'est à ce titre que nous sollicitons votre collaboration en tant qu'intervenants psychosociaux ayant intervenu pendant et après ces événements. Votre participation nous est précieuse et contribuera à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'intervention psychosociale en cas de sinistre.

Votre participation à cette recherche se fera par le biais d'une entrevue de groupe animée par la professeure Maltais au cours de laquelle vous aurez à répondre à des questions ouvertes concernant l'implication des intervenants psychosociaux lors de ces inondations de 2019. Des rencontres de groupe auront lieu dans quatre régions socio-sanitaires du Québec et permettront de documenter le point de vue des professionnels de la relation d'aide concernant la prise en charge ou le soutien des sinistrés lors d'inondations ainsi que les difficultés que vous pouvez rencontrer lorsque vous intervenez dans de tels contextes. Cette rencontre permettra aussi de recueillir votre avis sur les impacts positifs et négatifs de l'intervention de crise sur votre santé biopsychosociale. De plus, cette rencontre permettra aussi d'obtenir votre opinion concernant les facteurs tant contextuels qu'organisationnels qui ont facilité ou nuit à l'implantation de mesures pouvant répondre adéquatement aux besoins des sinistrés.

Votre participation à cette recherche ne nécessitera aucune préparation de votre part. L'entrevue de groupe sera enregistrée sur cassette audio et le contenu de celle-ci sera, par la suite, retranscrit intégralement de façon confidentielle. La cassette ainsi que le matériel relié à cette rencontre de groupe seront détruits une fois que toutes les étapes de la collecte des données qualitatives sur le terrain seront complétées.

Au début de cette rencontre de groupe, vous serez appelé à compléter une fiche signalétique, qui est un court questionnaire anonyme composé de questions fermées qui permet de recueillir des renseignements sur vos caractéristiques sociodémographiques et professionnelles telles que votre âge, votre sexe, votre occupation, le titre de votre emploi, etc. Par la suite, vous aurez à répondre à une série de questions ouvertes, incluses dans un guide d'entrevue. Cette entrevue sera d'une durée maximale de 180 minutes. Cette rencontre de groupe se tiendra le (date) au local suivant :

Votre établissement a accepté de libérer les personnes volontaires à participer à cette rencontre de groupe pour une période maximale de 180 minutes. Vous demeurez libre de participer à cette rencontre de groupe et lors de celle-ci vous demeurerez aussi libre de partager votre point de vue sur les questions qui seront posées par la personne responsable d'animer cette rencontre de groupe. Pour le bon fonctionnement de cette rencontre de groupe nous espérons qu'entre 8 à 12 intervenants de votre institution y participent.

La chercheuse Danielle Maltais est disponible à répondre à toute question concernant cette étude. Vous pouvez la contacter au [redacted] poste [redacted] ou au numéro sans frais suivant : [redacted] poste [redacted]

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre proposition de participer à une rencontre de groupe, veuillez accepter nos sentiments les plus sincères.



Danielle Maltais, Ph.D.
Responsable de l'animation des rencontres de groupes
Professeure, Université du Québec à Chicoutimi
Département des sciences humaines

Marie-Claude Rondeau
Cheffe des programmes des services psychosociaux, santé mentale et dépendance externe, secteur Pontiac et
Responsable des professionnels GMF urbain
Direction santé mentale et dépendance
Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais

ANNEXE 3 : Formulaire de consentement

Renseignements relatifs à l'étude et formulaire de consentement (pour les intervenants participant aux entrevues de groupe)

Date d'autorisation par le comité d'éthique évaluateur : 29 janvier 2019

Titre de la recherche : Une évaluation sociosanitaire des inondations 2019, six mois plus tard : Optimiser les services de santé et l'intervention psychosociale post-désastre visant la résilience des collectivités aux extrêmes hydrométéorologiques

Numéro du projet : MP-31-2019-3080

Chercheuse principale : Dre Mélissa Généreux
Professeure, Université de Sherbrooke

Co-chercheurs :

Philippe Gachon	Université du Québec à Montréal
Danielle Maltais	Université du Québec à Chicoutimi
Ursule Boyer-Villemare	Université du Québec à Montréal
Monia Ghorbel	Direction régionale de la santé publique de la Montérégie
David Kaiser	Direction régionale de la santé publique de Montréal
Brigitte Pinard	Direction régionale de la santé publique de l'Outaouais
Stéphane Perron	Institut national de santé publique du Québec

Ce document s'adresse à toute personne désirant participer à la présente étude. Tout d'abord, il est important de bien en prendre connaissance avant de vous engager comme participant. Si vous ressentez le besoin de clarifier certains renseignements contenus dans ce document avant de prendre la décision de participer à l'étude, vous pouvez demander des précisions à la chercheuse responsable de coordonner la tenue des groupes focalisés (Danielle Maltais). De plus, vous êtes libre de consulter toute personne de votre choix si cela peut vous être utile dans la prise de votre décision.

Objectifs de la recherche

Nous demandons votre participation pour une étude visant à documenter les impacts psychosociaux à moyen et long terme des inondations du printemps 2019 sur la communauté et la réponse des autorités à cet égard, le tout dans le but d'identifier des pistes de solution pouvant être utiles aux détenteurs d'intérêt.

Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis par cette étude sont les suivants :

1. Décrire les populations affectées par les inondations selon les différents types d'exposition
2. Documenter les conséquences des inondations à moyen et long terme sur la santé physique et psychologique selon les différents types d'exposition
3. Identifier les facteurs de risque et de protection des problèmes de santé associés aux inondations sur la santé physique et psychologique

4. Déterminer les stratégies d'intervention sociosanitaire en contexte d'extrêmes hydrométéorologiques les plus efficaces pour soutenir la résilience, en évaluant les interventions dans les régions touchées par les inondations de 2019 et leurs impacts.

Modalités de l'étude

Votre participation à cette recherche se fera par le biais d'une entrevue de groupe animée par des chercheurs impliqués dans cette étude au cours de laquelle vous aurez à répondre à des questions ouvertes concernant votre point de vue sur la gestion des inondations de 2019 et la prise en charge des besoins des sinistrés. Votre participation à cette recherche ne nécessitera aucune préparation de votre part. L'entrevue de groupe sera enregistrée sur cassette audio et le contenu de celle-ci sera, par la suite, retranscrit intégralement de façon confidentielle. La cassette ainsi que le matériel relié à cette rencontre de groupe seront détruits une fois que toutes les étapes de la collecte des données qualitatives sur le terrain seront complétées.

Au début de cette rencontre de groupe, vous serez appelé à compléter une fiche signalétique, qui est un court questionnaire anonyme composé de questions fermées qui permet de recueillir des renseignements sur vos caractéristiques sociodémographiques et professionnelles telles que votre âge, votre sexe, votre occupation, le titre de votre emploi, etc. Par la suite, vous aurez à répondre à une série de questions ouvertes, incluses dans un guide d'entrevue. Cette entrevue durera entre deux et trois heures.

Avantages et inconvénients pour les participants

Vous ne retirerez aucun avantage direct, ni rémunération pour votre participation à cette recherche. Par contre, il est possible que vous retiriez des avantages personnels à la suite de votre participation par la verbalisation de votre vécu en tant qu'intervenant impliqué dans la gestion de ces inondations. De plus, votre participation contribuera à l'accroissement des connaissances concernant les rôles, les fonctions et les difficultés que rencontrent les intervenants lorsqu'ils ont à intervenir en situation de sinistre.

Dans l'état de nos connaissances actuelles, votre participation à cette rencontre de groupe ne devrait pas vous causer de préjudice. Les seuls inconvénients qui peuvent survenir lors de votre participation à cette étude sont le temps alloué à la rencontre de groupe (environ 2h) et la fatigue pouvant en découler. De plus, il est possible que le fait de livrer des aspects personnels de votre expérience en tant qu'intervenant suscite en vous des réflexions ou des souvenirs émouvants ou encore désagréables. Si un tel inconfort était ressenti de votre part, nous vous suggérons de contacter votre Service d'aide aux employés.

Tout sera donc mis en place pour faciliter votre participation et la durée de l'entrevue de groupe sera limitée à un temps maximal de 180 minutes. Une seule séance sera nécessaire afin de recueillir les renseignements pertinents à la présente étude.

Droit de refus ou de retrait

Vous avez tout à fait le droit de refuser de participer à cette recherche. Vous avez également le droit de ne pas répondre à l'une ou l'autre des questions posées lors de la rencontre de groupe, et ce, sans préjudice. Si vous vous retirez en cours de recherche, soit ultérieurement à l'entrevue, vous devez d'être informés que les données déjà recueillies vous concernant ne pourront être détruites puisqu'elles seront anonymisées, donc non retraçables.

Confidentialité

Afin de respecter votre anonymat, votre nom n'apparaîtra sur aucun document de la présente recherche. Chaque participant à la recherche se verra attribuer un numéro et seule la chercheuse principale aura la liste des participants et des numéros qui leur auront été attribués. Cette liste sera par contre détruite, une fois la collecte des données réalisée. Les données recueillies seront alors rendues anonymes. Chaque entrevue sera transférée sur une clé USB appartenant à la chercheuse responsable de coordonner ce volet de la recherche et sur une clé USB remise à la personne responsable de transcrire les verbatims des entrevues. Chaque clé USB sera verrouillée et ainsi chacune d'elle sera protégée par un mot de passe. Par la suite, les informations découlant de l'étude pourront faire l'objet d'articles et de communications scientifiques qui n'incluront aucune donnée nominative. À des fins de sécurité, les données seront conservées dans le bureau de la chercheuse responsable de coordonner la tenue des rencontres de groupes focalisés et les analyses des données recueillies dans un classeur sous clé pendant une période n'excédant pas huit ans. Elles seront ensuite détruites en respectant les règles de confidentialité.

Informations supplémentaires

La chercheuse principale Dre Mélissa Généreux et la co-chercheuse Danielle Maltais sont disponibles à répondre à toute question concernant cette étude. Vous pouvez les contacter aux numéros de téléphone suivants : Mélissa Généreux : 819-829-3400, poste 42453; Danielle Maltais : 418-545-5011, poste 5284, ou au numéro sans frais suivant : 1-800-463-9880, poste 5284. Ne signez pas ce formulaire de consentement tant et aussi longtemps que vous n'aurez pas reçu de réponse satisfaisante à toutes vos questions.

Cette recherche a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie - CHUS. Pour toute question reliée aux procédures liées à votre participation à cette recherche, communiquez avec madame Danielle Maltais (418-545-5011, poste 5284). Pour les informations concernant les règles d'éthique en vigueur, vous pouvez contacter le Service de soutien à l'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie - CHUS via ethique.recherche.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca ou au numéro 819-346-1110, poste 12856.

Signature :

Par la présente, je consens à participer à la recherche visant à mieux connaître l'expérience des intervenants impliqués dans la gestion des inondations de 2019. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux me retirer en tout temps, sans aucun préjudice ou pénalité, sur simple avis verbal et sans donner d'explication justifiant ma décision de retrait, ni n'encourir aucune responsabilité. Je certifie que j'ai pris connaissance des informations inscrites dans le présent document en lien avec les objectifs et les modalités de l'étude, les avantages et les inconvénients incombant à ma participation.

J'ai été informé(e) que la chercheuse principale et la co-chercheuse responsable de coordonner le volet des entrevues de groupes focalisés étaient disponibles à répondre à toute question supplémentaire de ma part. J'ai aussi été informé(e) qu'en aucun cas, mon nom et le contenu de l'entrevue de groupe à laquelle j'ai participé ne seront dévoilés à qui que ce soit autres que les chercheurs concernés et que mon nom n'apparaîtra pas sur le verbatim des entrevues. Je sais que je peux refuser de répondre à certaines questions ou mettre fin à l'entrevue à tout moment. J'ai été également informé(e) que la chercheuse responsable de l'étude et les co-chercheurs pourront produire des articles ou des communications scientifiques à partir des analyses effectuées, le tout demeurant toujours anonyme. Le nom des participants à l'étude demeurera confidentiel et en aucun cas ces noms ne seront mentionnés ou encore accessibles lors de présentations ou toutes autres communications scientifiques.

De plus, une copie de ce formulaire de consentement m'a été remise.

Nom de la chercheuse responsable de l'étude : Dre Mélissa Généreux
Professeure, Université de Sherbrooke : [REDACTED], poste [REDACTED]
[REDACTED]

Nom de la co-chercheuse de l'étude, responsable de coordonner la tenue des rencontres de groupe :
Danielle Maltais
Professeure, UQAC : [REDACTED], poste [REDACTED]
[REDACTED]

Nom du participant : _____

Adresse professionnelle : _____

No de téléphone (travail): _____

Signature du participant : _____ Date ___/___/___ Jour/Mois/Année

Signature de la personne responsable d'animer les rencontres de groupe : _____

Date ___/___/___ Jour/Mois/Année

ANNEXE 4 : Fiches signalétiques

FICHE SIGNALÉTIQUE – RECHERCHE SUR LES INONDATIONS 2019

Version du 27 septembre 2019

Fiche signalétique pour les répondants œuvrant dans les CISSS OU les CIUSSS (intervenants psychosociaux et coordonnateurs des mesures d'urgence)

Code du répondant :

Numéro du groupe de discussion :

Date de l'entrevue de groupe: (jour/mois/année)

1. Sexe :

- Féminin
- Masculin

2. Âge au moment de l'entrevue de groupe: _____

3. Dernier niveau de scolarité complété:

- Études collégiales (DEC)
- Baccalauréat
- Maîtrise
- Doctorat
- Autres, précisez: _____

4. **Fonctions professionnelles habituelles :**

a- Titre de votre emploi actuel :

b- Principales fonctions :

c- Depuis combien de temps occupez-vous votre poste actuel ?

- Moins d'un an
- Entre 1 et 3 ans
- Entre 4 et 6 ans
- Entre 7 et 9 ans
- Plus de 10 ans

d- Dans le cadre de votre emploi actuel, pour quelle mission travaillez-vous principalement ?

- Mission CLSC
- Mission CHSLD
- Mission Centre hospitalier
- Mission Centre de réadaptation en déficience physique
- Mission Centre Jeunesse
- Autre, précisez : _____

e-: Dans quel(s) programme(s) ou secteurs d'activités intervenez-vous habituellement au sein de votre CISSS/CIUSSS (ex. Programme Perte d'Autonomie liée au vieillissement; santé mentale, dépendance, etc.)?

5. Depuis combien d'années travaillez-vous au sein du CISSS / CIUSSS actuel ?
- Moins d'un an
 - Entre 1 et 3 ans
 - Entre 4 et 6 ans
 - Entre 7 et 9 ans
 - Plus de 10 ans
6. Avez-vous déjà reçu une formation spécifique sur l'intervention psychosociale en contexte de catastrophe ou de tragédies majeures avant les inondations du printemps 2019 ?
- Oui
 - Non
7. Lors de quelles années êtes-vous intervenus en contexte d'inondations?
- Printemps 2019 seulement
 - Printemps 2017 et 2019
 - Printemps 2019 et autres inondations que 2017, précisez l'année ou les autres années:

8. Êtes-vous déjà intervenu dans le contexte de catastrophes ou tragédies majeures autres que des inondations (grave accident de route, tempête de neige ou de verglas, incendie dans un immeuble à logements multiples, tornade, etc.) ?
- Oui, dans quels autres types de catastrophe : _____
 - Non

9. Dans le contexte des inondations du printemps 2019, quel délais avez-vous eu pour donner votre réponse concernant votre implication en tant qu'intervenant psychosocial en sécurité civile ou en tant que coordonnateur/coordonnatrice des mesures d'urgence ?

- Moins de 24 heures
- De 24 à 36 heures
- Plus de 36 heures

10. Au cours des inondations 2019, par qui avez-vous été invité à vous joindre à l'équipe d'intervenants psychosociaux ou de gestionnaires appelés à se rendre sur les lieux des inondations ?

- Par votre supérieur immédiat
- Par le représentant ou la personne désignée par le CISSS/CIUSSS en tant que responsable des mesures d'urgence
- Par un collègue du CISSS/CIUSSS
- Vous vous êtes porté volontaire
- Autre, précisez: _____
- Je ne sais pas

11. Dans le contexte des inondations du printemps 2019, à quel(s) endroit(s) avez-vous principalement travaillé ? (Vous pouvez cocher plus d'une case)

- Centre de service aux personnes sinistrées d'une municipalité
- Centre de service aux personnes sinistrées sous la responsabilité d'un CISSS/CIUSSS (p. ex. centre d'accueil, centre hospitalier, CHSLD)
- Dans un local au sein du CISSS/CIUSSS
- Au domicile des sinistrés
- Autres, précisez:

12. Quelles ont été vos principales fonctions lors des inondations de 2019 ? :

13. Dans le contexte des inondations du printemps 2019, êtes-vous intervenus dans un ou plusieurs autre(s) territoire/municipalité (s) que celui où se trouve votre emploi actuel ?

- Oui, précisez le(s) territoire(s)/municipalité(s) dans le(s)quel(s) vous êtes intervenus :

- Non

14. Dans le contexte des inondations du printemps 2019, à quelle phase d'intervention êtes-vous intervenu ?

- Phase de prévention
 Phase de planification
 Phase d'urgence -
 Phase de rétablissement

15. , À combien d'heures au total, estimez-vous avoir travaillé dans le cadre des inondations du printemps 2019 ?

16. En général, lorsque vous avez à intervenir en situation d'inondations, est-ce que vous trouvez ce type d'intervention stressant ?

- Extrêmement stressant
 Très stressant
 Assez stressant
 Peu stressant
 Pas du tout stressant

Merci beaucoup de votre collaboration !

ANNEXE 5 : Guide d'entrevue complet

GUIDE D'ENTREVUE

Une évaluation sociosanitaire des inondations 2019: Optimiser les services de santé et l'intervention psychosociale post-désastre visant la résilience des collectivités aux extrêmes hydrométéorologiques

GUIDE D'ENTREVUE POUR RENCONTRES DE GROUPE

DATE DE LA RENCONTRE :

1

Guide d'entrevue

Tout d'abord, nous vous remercions d'avoir accepté de participer à ce groupe focalisé. Celui-ci a pour principal objectif de recueillir votre point de vue ce qui a été mis en place en termes d'interventions lors des inondations printanières de 2017 et 2019 dès la phase de prévention que ce soit pour soutenir les sinistrés, diminuer l'ampleur des dommages ou pertes subies ou pour prévenir l'apparition ou l'aggravation de problèmes individuels ou communautaires préexistants. Pour ce faire, la présente rencontre abordera différents thèmes. En premier lieu, cette rencontre de groupe vise à identifier vos perceptions quant aux inondations printanières de 2017 et 2019 et aux interventions mises en place par l'ensemble des acteurs impliqués que ce soient les citoyens eux-mêmes, les organismes municipaux, gouvernementaux ou communautaires. En deuxième lieu, cette rencontre de groupe vise à recueillir votre point sur les leçons apprises face à ces deux événements et comment les leçons apprises de 2017 ont pu modifier vos interventions de 2019. Cette rencontre de groupe vise aussi à recueillir votre point de vue sur les impacts positifs et négatifs de ces interventions sur les sinistrés, sur la communauté et sur votre santé biopsychosociale. La présente rencontre permettra aussi d'identifier votre point de vue sur les principaux facteurs de risque et de protection qui ont contribué à surmonter ou non les impacts négatifs associés aux inondations printanières de 2019. Enfin, nous terminerons cette rencontre par des recommandations que vous aimeriez faire à différents acteurs afin de mieux supporter les citoyens et leur communauté à faire face à des situations similaires.

Votre participation nous est précieuse et contribuera à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'intervention de crise lors d'inondations affectant plusieurs familles. Il est important de spécifier qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Avant de commencer, avez-vous des questions en ce qui concerne la rencontre de groupe?

SECTION 1 CARACTÉRISTIQUES DES INONDATIONS PRINTANIÈRES DE 2019 DANS VOTRE COMMUNAUTÉ

- 1.1. Pouvez-vous nous décrire le contexte et l'ampleur des inondations printanières de 2019 pour la communauté ou le secteur où vous avez été appelés à intervenir ?
 - Moment (quand)
 - Gravité (nombre de semaines nécessaire à l'évacuation, nombre de personnes évacuées, menace sur l'intégrité physique et psychologique, exposition à des sources de stress multiples, familiarité avec les personnes et les lieux affectés par la crise, pertes humaines, matérielles et économiques.)
 - Durée de l'application des mesures d'urgence (période de temps à l'intérieur de laquelle les sinistrés ont été soutenus par des intervenants)
 - Événements ou incidents qui vous avez trouvés dans les phases de prévention, d'intervention et de rétablissement
 - Qu'est-ce qui était différent par rapport aux inondations de 2017 ?
- 1.2. Quels sentiments éprouvé vous face aux inondations de 2019 ? Ces sentiments sont-ils similaires ou différents par rapport aux inondations de 2017 ?
- 1.3. Selon vous quels sont les conséquences des inondations printanières sur les sinistrés ? et chez les intervenants qui ont été appelés à intervenir ?

2

**SECTION 2
NATURE ET CONTEXTE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE PAR LES DIFFÉRENTS ACTEURS IMPLIQUÉS
POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DES SINISTRÉS**

- 2.1 En 2019, dans votre communauté, quelles ont été les interventions, les stratégies d'intervention et les moyens préventifs et curatifs mis en place pour assurer la sécurité et la santé des individus affectés par les inondations dans chacune des phases de ce sinistre (prévention, intervention, rétablissement)? Est-ce que ces interventions étaient similaires à celles mises en place en 2017 ? ou qu'est-ce qui a distingué 2019 de 2017 en termes d'interventions mises en place ?
- 2.2 En quoi les leçons apprises de 2017 ont influencé ce que vous avez mis en place comme interventions en 2019 ?
- 2.3 En 2019, dans quels lieux ont été mis en place ces interventions ? et quels étaient vos partenaires ? Était-ce pareil en 2017 ?
- 2.4 Quelles ont été les retombées positives ou négatives des interventions mises en place en 2019 ?
- Interventions mises en place par les citoyens eux-mêmes, leurs objectifs, forces et leurs retombées
 - Interventions mises en place par les intervenants de première et de deuxième ligne, leurs objectifs, forces et leurs retombées
 - Interventions mises en place par la municipalité, par les organismes publics (CIUSS, CISS, Sécurité civile, etc.) et les organismes communautaires, leurs objectifs, forces et leurs retombées
 - Liens de collaboration /concertation établis entre les différents acteurs, leurs objectifs, forces et leurs retombées
 - Est-ce que des groupes (femmes, enfants, personnes âgées, propriétaires de maisons unifamiliales, etc.) ont été particulièrement ciblés par certaines interventions ? Si oui, pourquoi et comment ?
- 2.5 Qu'est-ce qui a bien fonctionné dans les interventions et dans les mécanismes de collaboration /concertation mis en place en 2019 ? Quelles ont été les forces des interventions mises en place et de la collaboration / concertation en 2019 ?
- Intervention mises en place
 - Mécanismes de collaboration/ concertation
 - Qu'est-ce qui était différent ou similaire par rapport à 2017 et qu'est-ce qui a fait qu'il y a eu des interventions différentes ou similaires qui ont été mises en place en 2019 par rapport à 2017 ?
 - Qu'est-ce qui pourrait expliquer ou être à l'origine du succès de ces interventions et de la collaboration et concertation qui a été mise en place ?
- 2.6 Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné dans les interventions mises en place et dans les mécanismes de collaboration /concertation en 2019 ?
- Intervention mises en place
 - Mécanismes de collaboration/ concertation
 - Est-ce que c'a sont les mêmes choses qui n'ont pas fonctionné en 2019 par rapport à 2017 ?
 - Selon, vous, qu'est-ce qui a fait que certaines interventions n'ont pas bien fonctionné ?
 - Quels ont été les principaux obstacles et difficultés rencontrés dans les différentes interventions qui ont été mises en place et dans le travail des différents intervenants qui ont intervenu auprès des sinistrés en 2019 ?
- Obstacles et difficultés contextuelles
- Obstacles et difficultés administratives/Organisationnelles
 - Obstacles et difficultés personnelles/familiales/conjugales
 - Obstacles et difficultés en lien avec les différents types de clientèles
 - Est-ce la même chose qui s'est passé en 2017 ?
- 2.7 Quels ont été les principaux obstacles et difficultés rencontrés en 2019 en ce qui a trait à la collaboration/concertation entre les différents acteurs ?

3

- Obstacles et difficultés contextuelles
- Obstacles et difficultés administratives/organisationnelles
- Obstacles et difficultés personnelles/familiales/conjugales
- Obstacles et difficultés en lien avec les différents types de clientèles
- Est-ce la même chose qui s'est passé en 2017 ?

2.8 Est-ce que certaines contraintes ou exigences ont été formulées par votre organisation quant à la nature et la fréquence des interventions à mettre en place en 2019 ? Si oui, lesquelles ?

2.9 Quelles ont été les responsabilités attribuées aux intervenants psychosociaux pendant le sinistre soit pendant l'intervention psychosociale immédiate et transitoire en 2019? (phases de l'alerte, l'impact, l'évacuation, le triage, la réallocation, le soutien dans les premières heures ou semaines).

- Tâches effectuées
- Répartition de la charge de travail entre les intervenants psychosociaux
- Degré de flexibilité du leadership accordé aux intervenants
- Alternance entre les heures de travail et de repos
- Autonomie décisionnelle des intervenants
- Est-ce que cela a été similaire en 2017 ?

2.10 Quelles ont été les responsabilités principalement attribuées aux intervenants psychosociaux lors de la phase de rétablissement en 2019? (Lors du retour à la vie normale).

- Tâches effectuées
- Répartition de la charge de travail entre les intervenants psychosociaux
- Degré de flexibilité du leadership accordé aux intervenants
- Alternance entre les heures de travail et de repos
- Autonomie décisionnelle des intervenants
- Est-ce que cela a été similaire en 2017 ?

2.11 Quelles leçons tirées vous des intervention mises en place et des liens de collaboration/ concertation qui ont été établis en 2019 ? Comment les leçons apprises en 2017 ont été appliquées en 2019 ?

**SECTION 3
FORMATIONS REÇUES ET QUALITÉS REQUISES**

3.1 Quelles sont les formations que vous avez reçues avant 2019 afin d'être apte à appliquer les mesures d'urgence et quoi elles ont été nécessaires à l'exercice de vos fonctions?

- Formation scolaire
- Formation spécifique (ex : formation intitulée L'intervention sociosanitaire en contexte de sécurité civile offerte par le MSSS)
- Formation continue pendant l'application des mesures d'urgence

3.2 Quelles sont selon vous, les principales qualités requises chez un professionnel pour bien fonctionner dans le contexte des mesures d'urgence?

3.3 Quelles habiletés personnelles ou professionnelles avez-vous développé en travaillant lors de l'application des mesures d'urgence? Qu'est-ce que vous avez appris sur vous et qu'est ce qui a changé chez-vous (valeurs, croyances, perceptions face à la vie, etc.) en travaillant lors de l'application de mesures d'urgence ?

**SECTION 4
SUPERVISION ET SOUTIEN OFFERTS AUX INTERVENANTS
PENDANT ET APRÈS LA PÉRIODE DE CRISE**

- Personnes fragilisées au plan mental
- Minorités culturelles
- Est-ce que cela a été similaire en 2017 ?

**SECTION 8
CONTRAINTES/ÉVÉNEMENTS QUI ONT FACILITÉ OU NUI AU TRAVAIL DES INTERVENANTS DURANT LA
CATASTROPHE**

8.1 Selon vous, quels sont les principaux facteurs (contraintes, événements ou barrières) qui a facilité votre propre travail et celui des autres intervenants ?

- Facteurs contextuels
- Facteurs administratifs/organisationnels
- Facteurs personnels/familiaux/conjugaux
- Facteurs en lien avec les clientèles
- Est-ce que cela a été similaire en 2017 ?

8.2 Selon vous, quelles sont les conditions gagnantes tant administratives que contextuelles pour que l'application des mesures d'urgence fonctionne bien dans une communauté?

8.3 Selon vous, quels sont les principaux facteurs (contraintes ou événements) qui n'a pas facilité votre propre travail et celui des autres intervenants en 2019?

- Facteurs contextuels
- Facteurs administratifs/organisationnels
- Facteurs personnels/familiaux/conjugaux
- Facteurs en lien avec les clientèles
- Est-ce que cela était similaire en 2017 ?

**SECTION 9
IMPACTS POSITIFS ET NÉGATIFS DE L'INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE SUR LES DIFFÉRENTS
ASPECTS DE VIE**

9.1 Quels sont les impacts positifs de l'intervention en situation de crise que vous avez vécus pendant le sinistre dans différents aspects de votre vie en 2019?

- Santé biopsychosociale
- Vie personnelle
- Performances au travail/vie professionnelle
- Vie familiale
- Vie conjugale
- Vie sociale/loisirs
- Est-ce que cela était similaire en 2017 ?

9.2 Quels sont les impacts positifs de l'intervention en situation de crise que vous avez vécus après le sinistre de 2019 dans différents aspects de votre vie?

- Santé biopsychosociale
- Vie personnelle
- Performances au travail/vie professionnelle
- Vie familiale
- Vie conjugale
- Vie sociale/loisirs
- Est-ce que cela était similaire en 2017 ?

- 4.1 Quels types de supervision ou de soutien vous ont été offerts pendant et après le sinistre de 2019 ?
- Disponibilité des ressources de soutien socio émotionnel et instrumental
 - Reconnaissance ou non des responsabilités acquittées (récompenses monétaires, sociales et organisationnelles)
 - Libre choix de continuer le travail ou de le quitter
 - Attention particulière aux intervenants susceptibles de vivre des difficultés d'adaptation
 - Sessions de débriefing pendant et après le désastre
 - Mesures individuelles de soutien aux intervenants et aux membres de leurs familles
 - Est-ce que cela a été similaire en 2017 ?

**SECTION 5
TYPE DE RELATION/PARTENARIAT ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS**

5.1 Comment décririez-vous les relations et les interactions que vous avez avec les différents intervenants de votre propre organisation avec qui vous avez eu à travailler en 2019 ?

- Responsabilités spécifiques
- Communications entre les intervenants
- Complémentarité/soutien dans les actions
- Défis et difficultés rencontrées (Compréhension des missions/mandats respectifs)
- Est-ce que cela a été similaire en 2017 ?

5.2 Comment décririez-vous les relations et les interactions que vous avez eu avec les autres professionnels ou bénévoles provenant de d'autres organisations avec lesquels vous avez eu à travailler?

- Responsabilités spécifiques
- Communications entre les intervenants
- Complémentarité/soutien dans les actions
- Défis et difficultés rencontrées (Compréhension des missions/mandats respectifs)
- Est-ce que cela a été similaire en 2017 ?

**SECTION 6
PRINCIPALES DIFFICULTÉS OU PRÉOCCUPATIONS RENCONTRÉES
LORS DE LA GESTION DES DIFFÉRENTES PHASES DU SINISTRE**

6.1 Quelles sont les principales difficultés ou préoccupations rencontrées en 2019 lors des phases de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement?

- Contextuelles
- Administratives/Organisationnelles
- Personnelles/Familiales/Conjugales
- Difficultés en lien avec les différents types de clientèles
- Est-ce que cela a été similaire en 2017 ?

**SECTION 7
PRINCIPALES DIFFICULTÉS VÉCUES
PAR RAPPORT AUX CLIENTÈLES RENCONTRÉES.**

7.1 À partir des expériences d'intervention mises en place en 2019, quelles sont les principales difficultés vécues à l'égard des différents types de clientèles rencontrés?

- Enfants
- Adolescents
- Adultes
- Personnes âgées
- Personnes fragilisées au plan physique

5

4

6

- 9.3 Quels sont les impacts négatifs de l'intervention en situation de crise que vous avez vécus pendant le sinistre à l'intérieur des différents aspects de votre vie?
- Santé biopsychosociale
 - Vie personnelle
 - Performances au travail/vie professionnelle
 - Vie familiale
 - Vie conjugale
 - Vie sociale/loisirs
 - Est-ce que cela était similaire en 2017 ?

- 9.4 Quels sont les impacts négatifs de l'intervention en situation de crise que vous avez vécus après le sinistre à l'intérieur des différents aspects de votre vie?
- Santé biopsychosociale
 - Vie personnelle
 - Performances au travail/vie professionnelle
 - Vie familiale
 - Vie conjugale
 - Vie sociale/loisirs
 - Est-ce que cela était similaire en 2017 ?

**SECTION 10
FACTEURS CONTRIBUANT OU NON À LA RÉSILIENCE DES SINISTRÉS ET DES INTERVENANTS**

- 10.1 Selon vous, quels sont les principaux facteurs de risque préexistants au sinistre de 2019 (phase de prévention et de préparation) qui ont contribué à augmenter chez les sinistrés et chez les intervenants la probabilité de développer des problèmes de santé biopsychosociaux pendant et après le sinistre?
- Contextuel
 - Organisationnel (absence banque de personnes-ressources offrant supervision clinique, leadership, mécanismes de communication et de gestion de l'information, ententes de collaborations/parteneriat, outils de repérage des clientèles vulnérables tâches attribuées, soutien apporté par l'organisme dans l'exercice des fonctions, etc.)
 - Vie Personnelle/Familiale/Conjugale
 - Stratégies d'adaptation utilisées

- 10.2 Quels sont les principaux facteurs de risque qui étaient présents pendant le sinistre de 2019 (phase d'intervention) qui ont contribué à augmenter chez les sinistrés et chez les intervenants la probabilité de développer des problèmes de santé biopsychosociaux pendant et après le sinistre?
- Contextuel
 - Organisationnel (leadership, mécanismes de communication et de gestion de l'information, ententes de collaborations/parteneriat, outils de repérage des clientèles vulnérables tâches attribuées, soutien apporté par l'organisme dans l'exercice des fonctions, etc.)
 - Vie Personnelle/Familiale/Conjugale
 - Stratégies d'adaptation utilisées

- 10.3 Quels sont les principaux facteurs de risque post-désastre de 2019 (phase de rétablissement) qui ont contribué à augmenter chez les sinistrés et chez les intervenants la probabilité de développer des problèmes de santé biopsychosociaux post-désastre?
- Contextuel
 - Organisationnel (tâches attribuées et soutien apporté par l'organisme)
 - Vie Personnelle/Familiale/Conjugale
 - Stratégies d'adaptation utilisées

- 10.4 Quels sont les principaux facteurs de protection pré-désastre en 2019 (phase de prévention et de préparation) qui ont contribué à diminuer chez les sinistrés et chez les intervenants la probabilité de vivre des impacts négatifs pendant et après le sinistre? (facteurs qui favorisent la résilience des sinistrés et des intervenants)
- Contextuel
 - Organisationnel (présence d'une banque de personnes-ressources offrant supervision clinique, leadership, mécanismes de communication et de gestion de l'information, ententes de collaborations/parteneriat, outils de repérage des clientèles vulnérables tâches attribuées, soutien apporté par l'organisme dans l'exercice des fonctions, etc.)
 - Vie Personnelle/Familiale/Conjugale
 - Stratégies d'adaptation utilisées

- 10.5 Quels sont selon vous, les principaux facteurs de protection présents pendant le désastre de 2019 (phase d'intervention) qui ont contribué à diminuer chez les sinistrés et chez les intervenants la probabilité de vivre des impacts négatifs pendant et après le sinistre? (facteurs qui facilitent la résilience des sinistrés et des intervenants)
- Contextuel
 - Organisationnel (tâches attribuées et soutien apporté par l'organisme)
 - Vie Personnelle/Familiale/Conjugale
 - Stratégies d'adaptation utilisées

- 10.6 Quels sont les principaux facteurs de protection post-désastre de 2019 (phase de rétablissement) qui ont contribué à diminuer chez les intervenants la probabilité de vivre des impacts négatifs après le sinistre? (facteurs qui facilitent la résilience des sinistrés et des intervenants)
- Contextuel
 - Organisationnel (tâches attribuées et soutien apporté par l'organisme)
 - Vie Personnelle/Familiale/Conjugale
 - Stratégies d'adaptation utilisées

**SECTION 11
COMMENTAIRES ÉMIS PAR LES INTERVENANTS**

- 11.1 Lors des suivis post-crise de 2019 ou de rencontres d'équipe, quels ont été les commentaires les plus souvent émis par les intervenants en ce qui a trait aux éléments qui ont facilité ou nuit à leur travail et ce qui a contribué à l'apparition de problèmes de santé biopsychosociaux?
- Commentaires positifs
 - Commentaires négatifs

**SECTION 12
TRUCS ET RECOMMANDATIONS**

- 12.1 Quels sont les moyens que vous avez utilisés lorsque vous viviez du stress dans le cadre de votre travail lors de l'application des mesures d'urgence (phase intervention et Rétablissement)? Quels sont les moyens qui vous ont aidé le plus?
- 12.2 Pour terminer cette rencontre de groupe, nous aimerions connaître les recommandations que vous souhaitez faire à divers acteurs susceptibles d'être impliqués lors de l'application des mesures d'urgence quant aux éléments qui peuvent mieux préparer à intervenir et protéger les sinistrés et les intervenants contre l'apparition de problèmes de santé biopsychosociaux ainsi que pour faciliter votre travail pendant et après les sinistres.
- Les sinistrés eux-mêmes
 - Les intervenants
 - Les gestionnaires

7

8

- Les organismes municipaux
- Les organismes publics : CIUSSS, CISSS, la sécurité civile
- Les organismes communautaires
- Le gouvernement

Nous vous remercions beaucoup pour votre précieuse collaboration!

9

ANNEXE 6 : Déroulement des rencontres et caractéristiques des groupes

Compte-rendu sur les groupes de discussion : déroulement des rencontres

Groupe 1 (n=5)

Ce groupe de discussion réunissait des participants qui se connaissaient tous et qui ont étroitement travaillé ensemble lors des inondations de 2019. Ces participants se complétaient l'un l'autre, sans s'interrompre en émettant des commentaires qui faisaient l'unanimité au sein du groupe. Tous les participants se sont exprimés lors de cette rencontre de groupe. Tous ont fait part d'enthousiasme et chacun développait en profondeur leurs idées. Tous les participants ont été capables de bien définir les interventions qui ont été mises en place au sein de leur organisation et par leurs partenaires.

Groupe 2 (n=4)

Tous les participants se connaissaient et chacun s'est exprimé sur plusieurs des questions posées. Deux intervenants se sont toutefois moins exprimés que les autres. Les points de vue exprimés par les participants ont généralement fait l'unanimité et à différentes occasions, le point de vue des uns était complété par des idées émises par certains autres répondants.

Groupe 3 (n=7)

Les participants provenaient de différentes disciplines de la relation d'aide et des soins de santé (travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, infirmières, organisateur communautaire). Certains participants se connaissaient, d'autres non. Les participants provenaient de différentes directions et établissements et n'avaient pas nécessairement intervenus ensemble (au sein de la même dyade) lors des inondations de 2019. Certains participants se sont plus exprimés que d'autres, mais tous les participants se sont exprimés sur différentes questions. L'atmosphère était détendue et les échanges se sont réalisés dans le respect mutuel. Les participants développaient leur point de vue en amenant des exemples concrets de situations les ayant obligés à déployer différentes stratégies d'intervention. Étant intervenus dans différentes municipalités et dans des contextes différents, différents points de vue sont ressortis.

Groupe 9 (n=4)

Ce groupe de discussion a été formé de participants très enthousiastes et volubiles qui se connaissaient très bien. Ils ont développé en profondeur leur point de vue. Ils s'interrompaient régulièrement l'un, l'autre. Ils étaient également souvent du même avis. Convivialité, complicité et respect mutuel ont marqué cette rencontre de groupe lorsque des opinions ont été soulevées. Malheureusement, il a été impossible de répondre à l'ensemble des questions en raison du temps alloué pour la tenue de cette rencontre. Les participants se sont tous exprimés sur chacune des questions qui ont été posées en donnant des exemples concrets. Une des participantes a surtout proposé des principes ou grandes orientations d'intervention. Deux personnes se sont plus souvent exprimées que les autres participants. Les participants se sont exprimés sur trois étapes de l'intervention en situation de catastrophe soit préparation, intervention et rétablissement.

Groupe 10 (n=7)

Ce groupe de discussion était formé de personnes qui ne se connaissaient pas toutes. Toutefois, quelques intervenants sont intervenus en dyade dans la phase aiguë de la crise. Quatre personnes se sont plus exprimées que les autres. Tous les participants ont quand même pu donner leur point de vue sur plusieurs des questions posées. Par contre, les personnes ayant participé à cette rencontre ne développaient pas beaucoup leur point de vue. Elles se complétaient l'une l'autre dans le respect. Une divergence de point de vue a été manifestée à propos d'un élément concernant les sentiments vécus lors de leurs interventions. De plus, des points de vue différents ont été soulevés de par des expériences et des contextes d'intervention différents. Les participants ont éprouvé des difficultés à rapporter des aspects négatifs de leur implication

et des interventions mises en place. Tous les participants se porteraient encore volontaires à intervenir en cas de catastrophe. Les intervenants provenaient de différentes directions et de différents établissements éloignés géographiquement l'un de l'autre, mais ils ont réalisé les mêmes types d'intervention. Un consensus a été établi pour la plupart des questions posées.

Groupe 11 (n=2)

Seulement deux personnes qui se connaissaient très bien et qui ont étroitement travaillé ensemble lors des inondations de 2019 ont participé à cette rencontre. Ces deux personnes ont su développer en profondeur leur point de vue tout en se complétant l'une l'autre. Chacun des participants respectait l'expertise et les forces de son collègue. Complicité et respect mutuel ont marqué les échanges. Ils s'interrompaient régulièrement l'un, l'autre soit pour compléter les idées émises ou pour présenter un autre point de vue allant dans la même direction.

Groupe 13 (n= 2)

Ce groupe comprenait deux professionnelles ayant travaillé ensemble lors des inondations de 2019. Elles se connaissaient très bien pour être intervenues antérieurement lors de différents sinistres. Elles se complétaient l'une, l'autre sans s'interrompre. Elles ont toutefois peu élaboré leurs réponses, en ayant été dans l'obligation de les inviter à expliciter leur pensée pour recueillir plus de détails. Elles étaient peu au courant des interventions psychosociales et des modes de fonctionnement mis en place par leur CISSS à l'exception des leurs. Ces professionnelles sont intervenues dans deux territoires et contextes différents et ignorent les retombées de leurs interventions. Dans leurs tâches habituelles, leur gestionnaire est le responsable des mesures d'urgence., volet psychosocial. Ces deux personnes ne sont pas intervenues lors des inondations de 2017. Elles étaient du même avis sur l'ensemble des questions posées. Spontanément, une des deux répondantes commençait à répondre aux questions et l'autre complétait, si nécessaire.

Groupe 16 (n= 2)

Les deux participants provenaient de la même institution, mais ne se connaissaient pas. Lors des inondations de 2019, ces deux personnes ont travaillé dans des lieux différents et n'ont pas assumé les mêmes fonctions. L'une d'entre elles était intervenue uniquement lors des inondations de 2019 tandis que l'autre a assumé des tâches uniquement lors de l'étape du rétablissement en 2017 et 2019. Les deux participantes ont eu le même temps de parole et chacune confirmait ce que l'autre avançait en donnant des exemples concrets de situations ayant été vécues auprès de sinistrés. En général, ces deux personnes développaient peu leurs idées et n'avaient pas beaucoup de connaissance pour tout ce qui a été réalisé en dehors de leur propre expérience. Une répondante avait la tendance à inviter l'autre participante à s'exprimer avant elle.

Groupe 17 (n= 1)

Étant donné qu'un des deux participants prévus n'a pas participé à la rencontre en raison d'un problème de santé, cette rencontre s'est transformée en entrevue individuelle. La participante a répondu à toutes les questions posées en élaborant très bien sa pensée, en étant capable d'identifier les forces et les éléments qui auraient dû être différents lors des inondations de 2019. Cette participante n'est pas intervenue lors des inondations de 2017, mais a participé à la coordination des activités de soutien aux sinistrés en 2019.

Groupe 18 (n=9)

Tous les participants de connaissaient très bien en raison de leur implication réciproque lors des inondations de 2019. L'atmosphère de la rencontre a été des plus cordiale et les participants se sont permis de ricaner à quelques occasions. Les personnes se complétaient l'une l'autre sans s'interrompre. Lors de certaines questions, des personnes étaient invitées par les autres participants à s'exprimer en premier en raison de leur expérience. Une des personnes rencontrées a déclaré avoir subi des dommages à son terrain qui n'ont pas facilité ses déplacements. Tous ont fait preuve de fierté quant à la structure et mode de fonctionnement mis en place lors des inondations de 2019. Des expériences différentes ont été vécues en 2019 en fonction du territoire d'intervention, mais tous les participants avaient une connaissance détaillée de ce qui s'était passé

dans les différents territoires couverts par leur organisation. Trois personnes ont dû quitter la rencontre trente minutes avant la fin en raison de leurs responsabilités professionnelles.

Groupe 19 (n=11)

Les participants provenaient de la même institution, mais ils ne se connaissaient pas tous étant donné qu'ils provenaient de différents services et qu'ils ne sont pas nécessairement intervenus dans les mêmes municipalités lors des inondations de 2019. L'ensemble des participants ont toutefois exécuté le même type d'intervention psychosociale, parfois en dyade avec certaines personnes participant à cette rencontre de groupe lors des inondations de 2019. La moitié des participants sont intervenus à la fois lors des inondations de 2017 et 2019, et ces derniers ont fait part que la prise en charge des inondations de 2019 s'est mieux déroulée en 2019 qu'en 2017. Comme les répondants sont intervenus dans des municipalités différentes, leur point de vue a été fort différent pour plusieurs questions posées. Toutes les personnes se sont exprimées sur plusieurs des questions posées sans s'interrompre en relatant des expériences vécues auprès de sinistrés. L'atmosphère de la rencontre a été cordiale, et ce, dans le respect des idées émises par les participants. Ces derniers semblaient intéressés par le vécu des autres participants.

ANNEXE 7 : Codes et définitions

1. Contexte et ampleur des inondations de 2017 et 2019 : Ce code réfère aux caractéristiques données pour décrire les situations particulières, la quantité d'eau, le nombre de sinistrés. La récurrence des inondations implique les inondations qui se sont produites en 2017 et en 2019, à une année d'intervalle. Cet aspect modifie les comportements, puisque lorsqu'un même emplacement est happé par les inondations les citoyens ne réagissent pas de la même façon. Évidemment, cette récurrence dans des zones qui était auparavant non à risque a surpris et inquiète certains intervenants et la population.

1.1 Spécificités selon les territoires : Lorsqu'on aborde les extrêmes hydro-météorologiques cela se réfère directement à l'emplacement du territoire et s'il se situe près d'un cours d'eau. En référence au rapport qu'une personne entretient dans le territoire habité. Pour plusieurs, ce rapport au territoire se rapporte à la notion de l'attachement à celui-ci. Il est donc physique, mais également culturel. Les intervenants ont interprété des divergences dans l'intervention, mais également des différences de culture dépendamment des territoires donnés. Les différences du rapport au territoire en terres autochtones sont également soulevées.

2. Représentation et opinions envers les Changements climatiques : Ce code inclut la représentation des acteurs en ce qui a trait aux changements climatiques. Cela comprend tous les discours, implicites ou explicites, sous-entendant une opinion ou une croyance envers le phénomène des changements climatiques. Ces opinions sont parfois en congruences, mais également parfois divergentes. Notes : Les intervenants rapportent les discours entendus par les citoyens lors de leurs interventions, on peut parfois remarquer que cela entraînait leur étonnement et pouvait les faire réagir. Dans ce cas-ci, on remarque que les gens qui comprennent les inondations comme étant interreliés aux changements climatiques sont portés vers la mise en action plus facilement. À l'inverse, les gens n'établissant pas de lien de concomitance sont portés à chercher des coupables externes pour s'expliquer le phénomène.

4. Entraide communautaire: L'entraide entre les citoyens implique l'aide apportée aux sinistrés en termes de temps et d'efforts. Entre les citoyens, cette entraide fut très présente, elle inclut le bénévolat, les initiatives citoyennes, les collectes de fonds, etc. De plus, on aborde l'aide apporté par les organismes communautaires et les compagnies privées. Cela inclut également l'aide trouvé à même les centres de sinistré qui est un lieu commun favorable au support social et servant à réunir les sinistrés et à rassembler les services. Certaines représentations apportées sous-entendent que l'implication de la communauté qui est moindre en 2019 et qu'il y a une augmentation des tensions communautaires relatives à la seconde inondation.

5. Caractéristiques des interventions du CI(U)SSS: Se réfèrent à toutes les interventions de nature psychosociale mise en place par les CI(U)SSS et ce, à chaque phase du sinistre : prévention, préparation, intervention, transition et rétablissement. Les différents sous codes serve à situer ses interventions soit de la phase de préparation jusqu'au post-mortem qui se situe après le rétablissement. Ce code couvre également les caractéristiques des interventions. En effet, les intervenants mentionnent avoir utilisé une approche systémique qui a permis de prendre en compte plusieurs facteurs reliés à l'individu. Par exemple, son réseau de soutien, le parcours migratoire, les animaux domestiques, le genre, la santé physique et mentale. Ce code inclus également les répercussions des inondations auprès des intervenants et dont les interventions réalisées auprès des partenaires.

6. Vulnérabilité accentuée après les inondations: Ce code se réfère également aux discours des intervenants qui mentionnent que ce sont souvent les quartiers défavorisés qui sont les plus exposés aux inondations (et qui le seront de plus en plus dans l'avenir, si l'on considère l'exode des citoyens mieux nantis). La notion de vulnérabilité exprimée par les intervenants. Plus précisément, la vulnérabilité est expliquée entre autres par des conditions « résultant de facteurs physiques, sociaux, économiques ou environnementaux, qui prédisposent les éléments exposés à la manifestation d'un aléa à subir des préjudices

ou des dommages » (Morin, 2008, p.44). Au travers des verbatims on aborde : la perte du domicile, les pertes économiques, les difficultés de relocalisation, l'accès aux services, les conséquences reliées à la santé. En ajout à cela, « La vulnérabilité sociale, quant à elle, est directement liée au niveau de bien-être des personnes, des communautés et de la société en général. Divers facteurs sont susceptibles d'influencer positivement ou négativement la sensibilité des personnes ou des groupes de personnes aux effets d'aléas de différentes natures » (Morin, 2008, p.12).

6.1 Les éléments permettant aux citoyens de s'adapter face à la crise : La Capacité de Résilience : Mais également mesurer leur taux de résilience et réfléchir à savoir comment ils seraient capables d'affronter une autre catastrophe. La résilience est l'adaptation à une situation et à une réalité données. Cette capacité découle de l'adaptation qui a permis aux espèces de survivre dans leur environnement externe. Déf. : La résilience réfère à « l'aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposée à des aléas à s'adapter, en résistant ou en changeant, en vue d'établir et de maintenir des structures et un niveau de fonctionnement acceptables. La résilience se rapporte donc principalement à la capacité de résister aux situations présentant des dangers avec un minimum de dommages et de s'en relever efficacement par la suite » (Morin, 2008, p.31). **L'Empowerment :** Également, ils doivent réfléchir en lien avec leurs pouvoirs (*empowerment*) dans la situation. L'*empowerment* est la prise de conscience du pouvoir sur une situation et la mise en action face à cet événement. Cela permet de concevoir avoir un impact sur comment se déroule une situation et d'y être participatif.

7. Formation des intervenants : Recevoir la formation sur les mesures d'urgence est très important pour les intervenants qui souhaitent être outillés et avoir les connaissances de base en intervention de crise. Cela constitue un lieu pour développer un langage commun entre les intervenants impliqués et vise une construction de meilleure pratique dans un CI(U)SSS en vue d'interventions plus efficaces et d'une augmentation de la conscientisation.

8. Collaboration/ partenariat : La collaboration permet de travailler en équipe, souvent multidisciplinaire afin de mener à bien une tâche commune. La richesse d'avoir une équipe multidisciplinaire pouvant se compléter selon les interventions. Évidemment, elle sous-entend un partage des rôles entre les intervenants, et donc la précision des tâches, des mandats relatifs à chaque métier : « *Tout le monde qui est là, l'eau... d'être accompagnée de gens qui sont formés en sauvetage et tout ça* » (groupe 19). Finalement, l'aspect de la communication qui permet de partager de l'information à l'autre en étant tous aux faits des mêmes orientations. Cette communication s'effectue très bien par le biais des comités et des tables de concertation.

9. Enjeux politiques et participation active des citoyens: Les intervenants abordent de nombreux enjeux politiques et des interinfluences entre les médias et la politique. Ceci avait un impact au niveau des budgets alloués soit les ressources déployées par les CISSS/CIUSSS. Il y avait également une pression pour répondre à la demande des politiciens en place et moins selon la réponse aux besoins terrain. La participation active dans les politiques par les citoyens se réfère aux mouvements citoyens mis en œuvre pour dénoncer et faire avancer les discussions concernant les inondations. Cette participation a une influence sur les pressions exercées et également permet une voix *Bottom-up* aux sinistrés.

10. Manque d'information/ lourdeur et lenteur du système : Manque de descente des informations au sein des paliers gouvernementaux. Le système de communication est désuet et l'impuissance ressentie face à la structure en place. La décentralisation des instances et des services est une avenue proposée pour faciliter les démarches. La complexité du processus pourrait être plus simple en ayant davantage de : « *cohésion entre les municipalités et le gouvernement, qu'il y aille plus de cohésion...* » (groupe 9). De plus on y aborde la déresponsabilisation du gouvernement dans la gestion de la crise. Cela se réfère à l'absence ou la lenteur à dégager des budgets gouvernementaux à l'égard des sinistrés. Il s'agit donc majoritairement d'une déresponsabilisation financière.

CODES	Catégories	Thèmes
-Contexte et ampleur des inondations -Attachement au territoire -Divergence des opinions /croyances envers les Changements climatiques	-Conscientisation -Prévention/Éducation	La conscience globale envers les CC « <i>The global consciousness/ Conscience globale</i> »
-Entraide communautaire -Intervention psychosociale du CI(U)SSS -La phase de prévention, préparation, transition, rétablissement, Debriefing -Répercussions des inondations auprès des aidants : Impuissance, intervention auprès des collègues.	-Entraide -Support social -Collectivité	L'aide apportée lors des inondations « <i>Caring community / Communauté d'entraide</i> »
-Quartier défavorisé les plus touchés -Vulnérabilité/ Pauvreté -Perte du domicile et difficulté de relocalisation. Éléments permettant l'adaptation : Capacité de résilience et <i>Empowerment</i>	-Accroissement des inégalités sociales -Défense des droits -Responsabilité	Précarité accentuée chez les sinistrés des inondations « <i>The common good / Bien commun</i> »
-Engagements/implications organisationnels -Formation reçue par les intervenants -Collaboration/ partenariat/ Multidisciplinarité	-Organisation apprenante -Partenariat -Réflexion citoyenne	Participation et engagement des différents intervenants « <i>Capacity building / Engagement, participation, partenariat, valeurs communes</i> »
-Enjeux politiques -Participation active des citoyens -Manque d'information/ lourdeur et lenteur du système -Décentralisation -Déresponsabilisation du gouvernement	-Structure économique et politique en place -Influence du travail social envers le système	Participation et décentralisation des structures du gouvernement « <i>Active participation, decentralized political & economic structures / Participation et décentralisation</i> »

ANNEXE 8 : Certificat d'approbation éthique



N° de certificat
CERSC-2020-006-D

Comité d'éthique de la recherche - Société et culture (CER-SC)

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC), selon les procédures en vigueur, en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal.

Projet	
Titre du projet	L'intervention psychosociale en contexte d'intervention auprès de sinistrés des inondations de 2017-2019
Requérante	Marilou Hamelin, candidate à la maîtrise
Sous la direction de:	Patrick Cloos, professeur agrégé, FAS - Ecole de travail social, Université de Montréal & Danielle Maltais, professeure, FAS - Département des sciences humaines appliquées, Université du Québec à Chicoutimi.

Financement	
Organisme	Institut national de santé publique (INSPQ)
Programme	PACC 2013-2020
Titre de l'octroi si différent	Une évaluation sociosanitaire des inondations 2019, six mois plus tard : Optimiser les services de santé et l'intervention psychosociale post-désastre visant la résilience des collectivités aux extrêmes hydrométéorologiques
Numéro d'octroi	MP-31-2019-3080 - Inondations
Chercheur principal	Mélissa Généreux, Université de Sherbrooke
No de compte	

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au Comité qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique. Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au Comité.

Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du Comité.



François Duchesneau, président
Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC)
Université de Montréal

23 janvier 2020
Date de délivrance

1er février 2021
Date de fin de validité

1er février 2021
Date du prochain suivi

ANNEXE 9 : Renouvellement du certificat d'approbation éthique



N° de certificat
CERSC-2020-006-D-1

Comité d'éthique de la recherche - Société et culture (CER-SC)

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE
- Renouvellement -

Le Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC), selon les procédures en vigueur et en vertu des documents relatifs au suivi qui lui a été fournis, conclut qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal

Projet	
Titre du projet	L'intervention psychosociale en contexte d'intervention auprès de sinistrés des inondations de 2017-2019
Étudiante requérante	Marilou Hamelin, candidate à la maîtrise, FAS - École de travail social
Sous la direction	Patrick Cloos, professeur agrégé, FAS - Ecole de travail social, Université de Montréal & Danielle Maltais, professeure, FAS - Département des sciences humaines appliquées, Université du Québec à Chicoutimi.

Financement	
Organisme	Institut national de santé publique (INSPQ)
Programme	PACC 2013-2020
Titre de l'octroi si différent	Une évaluation sociosanitaire des inondations 2019, six mois plus tard : Optimiser les services de santé et l'intervention psychosociale post-désastre visant la résilience des collectivités aux extrêmes hydrométéorologiques
Numéro d'octroi	MP-31-2019-3080 - Inondations
Chercheur principal	Mélissa Généreux, Université de Sherbrooke
No de compte	

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au Comité qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique. Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au Comité.

Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du Comité.

Pauline Morin Responsable de l'évaluation éthique continue Pour le Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC) Université de Montréal	31 mars 2021 Date de délivrance du renouvellement 23 janvier 2020 Date du certificat initial	1^{er} avril 2022 Date du prochain suivi 1^{er} avril 2022 Date de fin de validité *Le présent renouvellement est en continuité avec le précédent certificat
--	--	---